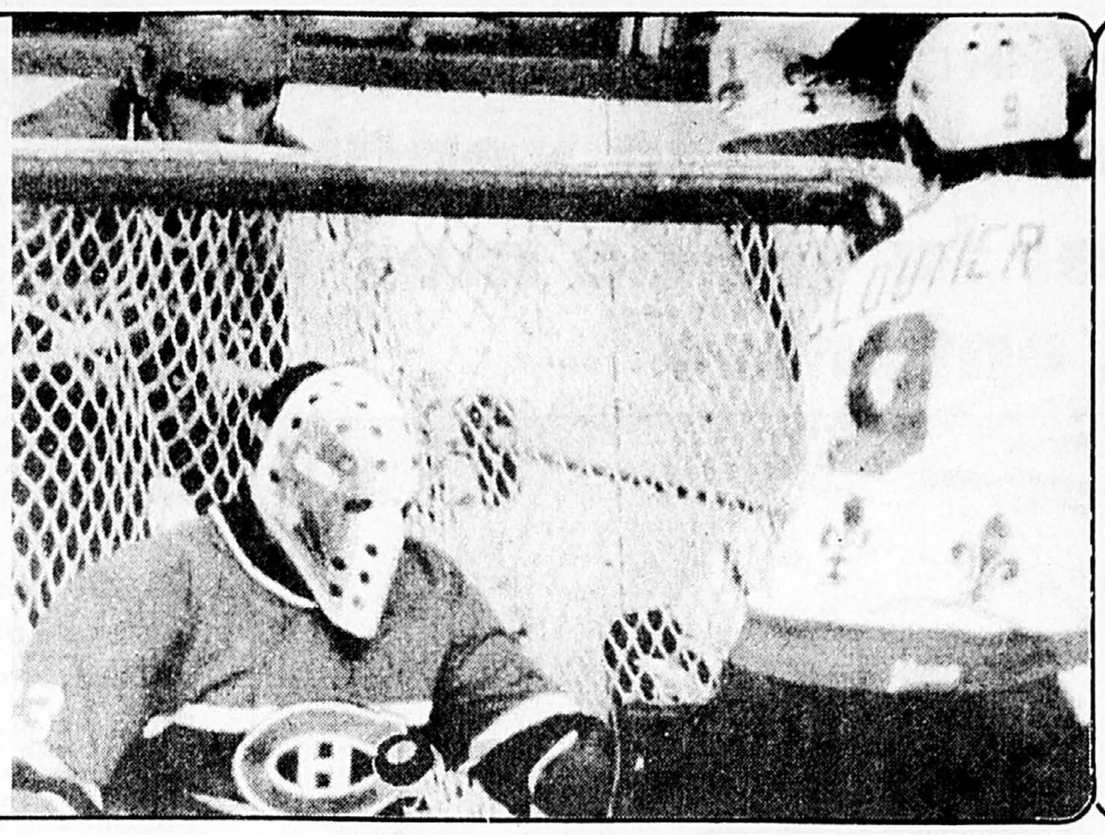
TABLOÏD SPORTS

photo UPC



LE CANADIEN BAFOUÉ 5-2

ENCORE UNE VICTOIRE POUR LES NORDIQUES

pages 2, 3, 4 et 5

LA HAUSSE FAVORISERA LES FAMILLES NOMBREUSES

OTTAWA INDEXE LES ALLOCATIONS FAMILIALES

MAIS PAS LE QUÉBEC

page A 5

25 cents MONTRÉAL, MERCREDI 23 DÉCEMBRE 1981, 97e ANNÉE, no 303, 60 PAGES, 4 CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

Magasiner à Laval, c'est magasiner au CENTRE LAVAL
Autoroute des Laurentides, sortie #8 au boul. Saint-Martin

SOLDATS RUSSES ET TCHÈQUES EN POLOGNE

■ Alors que le président Reagan réservait un accueil chaleureux à l'ambassadeur polonais démissionnaire, Romuald Spasowski, et à sa femme à la Maison-Blanche, il semblait se confirmer que des troupes soviétiques et tchèques viendront aider l'armée polonaise à mater la résistance persistante à l'état de siège.

page B 10

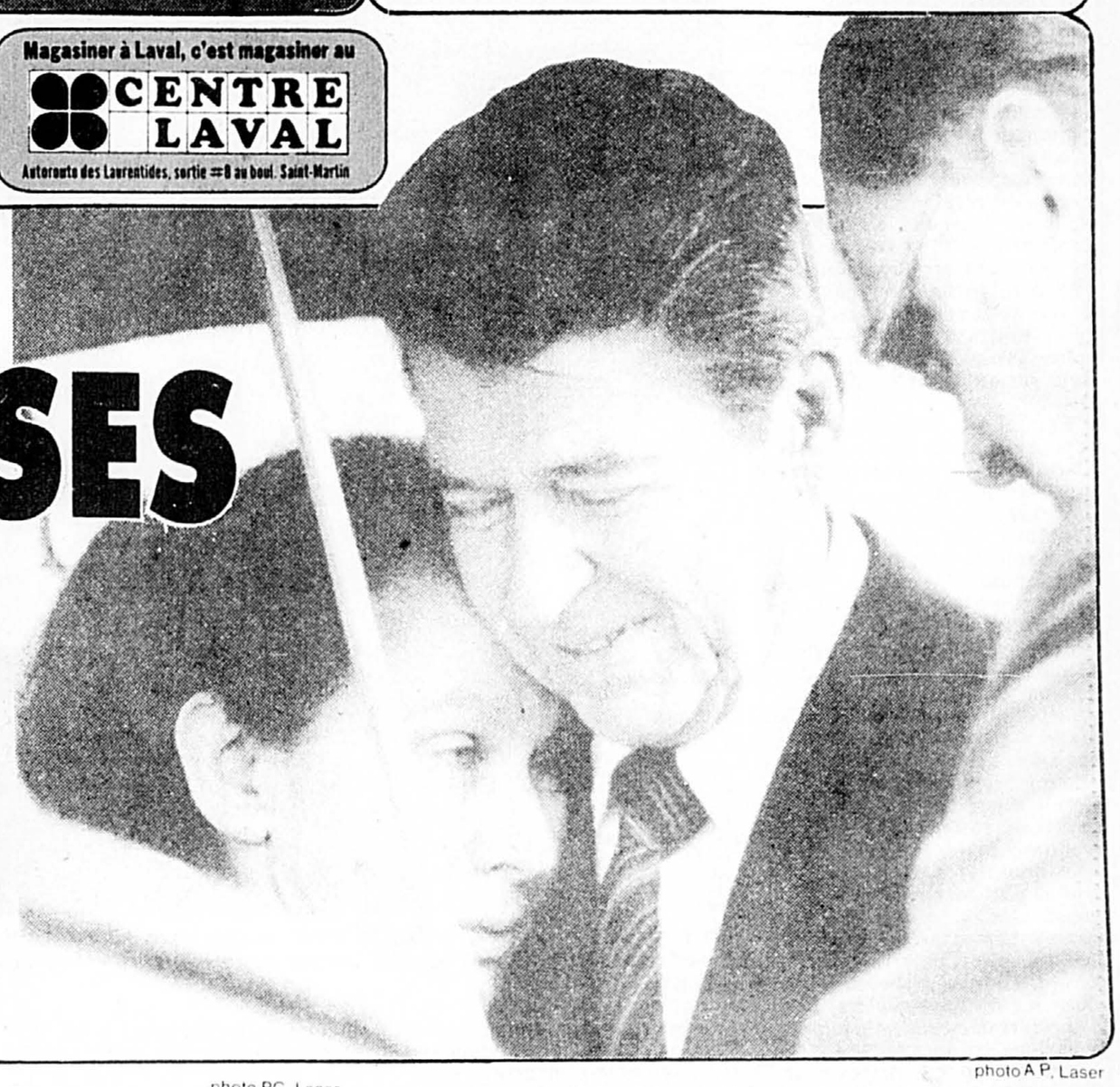


photo A P, Laser

ÉDITO

LA CUM POURRAIT TROUVER UN SECOND SOUFFLE

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6

TÉLÉVISION

LE CANAL 10 DOMINE TOUJOURS MAIS...

page A 18



L'AFFAIRE DES FILMS PORNOS

CHARRON POURSUIT TVA POUR $750,000

■ Affirmant que sa réputation a été lésée par les reportages sur le présumé scandale des films pornographiques, le leader parlementaire du gouvernement, Claude Charron, se propose d'intenter une poursuite en dommages et intérêts de $750,000 au réseau TVA.

page A 4

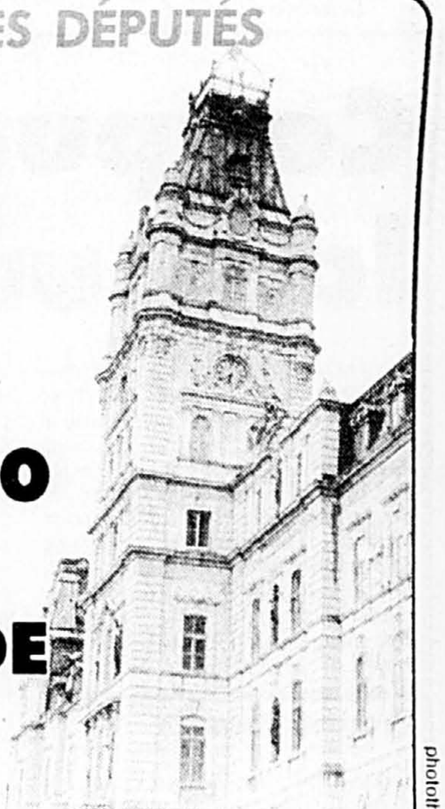
photo PC, Laser



LE SALAIRE DES DÉPUTÉS

QUÉBEC PROPOSE UNE HAUSSE DE $7,000 ET UN RÉGIME DE PENSION MOINS ALLÉCHANT

page A 4



photothèque LA PRESSE

EN DÉPIT DE LA HAUSSE DE TARIF DE LA CAM

LA CTCUM RÉDUIT SES SERVICES AUX USAGERS DU MÉTRO

page A 3



photothèque LA PRESSE

SOMMAIRE

Annonces classées: C 6 à C 9
Arts et spectacles: A 9 à A 11
Bridge: C 11
Décès, naissances, etc.: C 10
Économie: B 1 à B 7
FEUILLETON: C 7
Horoscope: C 8
Le monde: B 10
Météo: A 2
Mots croisés: C 9
Mot mystère: C 9
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: A 12
Télé-câble: A 9
Télévision: A 9, A 11
— Horaires: A 12
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 4
— Médecine: C 4

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 14
Mots croisés: 14



On connaît not' monde! METRO

DEUX BÉBÉS SAUVÉS IN EXTREMIS PAR LES POMPIERS

«C'est comme si je venais de sauver la vie de mes propres enfants»

■ N'eut été l'intervention rapide des pompiers de Montréal-Nord, la petite Patricia Bond, âgée de 1 an et son frère Éric, âgé de 2 ans, seraient mort asphyxiés, au cours d'un incendie qui s'est déclaré dans la nuit d'hier au domicile familial, situé au 5060 rue Bayonne à Montréal-Nord.

RAYMOND GERVAIS

L'épaisse fumée qui se dégageait du brasier, qui a pris naissance dans un fauteuil du salon, a éveillé le père et la mère de deux petits enfants M. Denis Bond, âgé de 23 ans et sa femme Carole Baril, âgée de 22 ans, qui, sous l'effet de la surprise et étouffés par la fumée, ont quitté prestement leur chambre pour se diriger vers la sortie du logement, oubliant momentanément leurs deux enfants.

Une fois à l'extérieur, les parents ont réalisé que les deux enfants étaient restés à l'intérieur de la maison et ont voulu retourner chercher leurs petits, mais en ont été empêchés par la fumée.

Le père des deux enfants a été blessé au bras par des éclats de verre en voulant pénétrer par une fenêtre dans le logis en flammes, tandis que la mère a été brûlée aux mains, au nez et à la tête en tentant de faire de même.

À l'arrivée des pompiers, qui ont été appelés par un voisin, le père s'est écrié: «Faites vite mes deux enfants sont à l'intérieur de la chambre». Tandis qu'un groupe de pompiers pénétraient dans le logement en flammes pour combattre le feu, deux autres pompiers munis d'appareils respiratoires, réussissaient à localiser les deux enfants et à les amener en lieu sûr.

Éric, âgé de deux ans, a été retrouvé gisant sur le plancher de la chambre de ses parents, tandis que le bébé, Patricia, gisait inerte dans son berceau dans une autre chambre. Les deux enfants ont été réanimés à l'aide du ressuscitateur (appareil servant à ranimer les victimes asphyxiées) par les pompiers André Cayouette et Gilles Lévis à l'intérieur de l'unité de secours du service des incendies de Montréal-Nord.

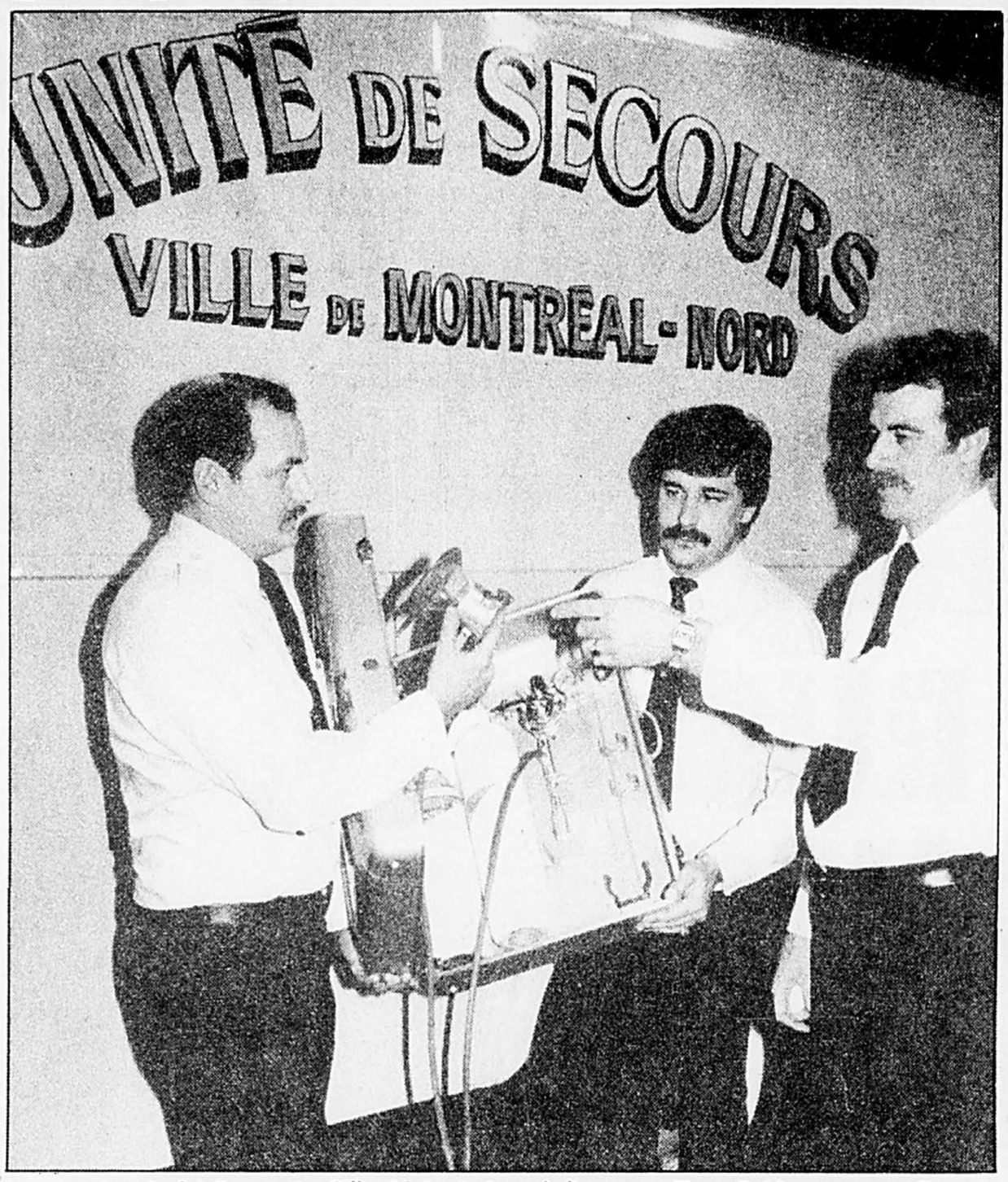
Le pompier Cayouette, qui est marié et père de deux enfants en bas âges, a déclaré: «Lorsqu'on a réussi à réanimer les deux petits, j'étais aussi heureux que si je venais de sauver la vie de mes propres enfants».

Le pompier Lévis a déclaré pour sa part qu'au moment où il a trouvé avec son collègue les deux enfants inertes qui ne respiraient plus, «Il fallait agir vite, chaque seconde comptait». Selon lui, un adulte n'aurait probablement pas pu survivre dans une telle fumée.

Les deux enfants ainsi que les parents ont été transportés à l'hôpital Maisonneuve. Hier matin, le père, la mère ainsi que le petit Éric ont pu quitter l'hôpital, seule Patricia a dû rester sous observation, son état n'inspirant néanmoins aucune crainte.

Selon le directeur du service des incendies de Montréal-Nord, M. Denis Beaudry, l'incendie serait imputable à un mégot de cigarette oublié.

Les pompiers n'ont mis que 10 minutes à circonscrire les flammes et les dégâts ont été limités au salon du logis des Bond, situé au sous-sol d'une maison de rapport de sept logements.



Les pompiers André Cayouette, Gilles Lévis ainsi que le lieutenant Pierre Bolduc, montrent l'appareil avec lequel ils ont réussi à sauver la vie de deux enfants au cours d'un incendie dans la nuit d'hier.
photo Denis COURVILLE LA PRESSE

Coupures de Via Rail: la cour déboute Québec

■ Dans une décision rendue à Ottawa, mais dont une traduction certifiée est parvenue à Montréal hier, le juge Allyson Walsh, de la cour fédérale, a rejeté d'un seul coup toutes les requêtes présentées par le Québec pour faire déclarer nulles les décisions du ministre des Transports et de la Commission canadienne des transports de permettre l'abandon complet ou partiel de certains services ferroviaires des deux grands chemins de fer, et pour les enjoindre de continuer ou de reprendre ces services, selon le cas.

LÉOPOLD LIZOTTE

Ce faisant, le juge Walsh s'est principalement reposé sur une décision précédemment rendue par un magistrat de la même cour, siégeant à Régina, en Saskatchewan, où des procédures du même genre avaient été entamées. Bien que non tenu de suivre les opinions exprimées par le juge Collier, pour les rejeter, le juge Walsh soumet qu'il n'est pas souhaitable que des magistrats d'un même tribunal rendent des décisions différentes sur une même question. Ce qui serait de nature à provoquer de la confusion et de l'incertitude.

Le juge Walsh ajoute que l'on pourrait également dire qu'il n'est pas nécessaire d'examiner la preuve, appuyée par des affidavits, à l'effet que les voyageurs présents et éventuels, sur les trajets abandonnés, subiraient un préjudice grave de la diminution ou de la disparition de ces services. Des décrets pris à tous les paliers de gouvernement, dit-il, causent nécessairement des préjudices à certaines personnes ou à certains groupes, alors qu'ils peuvent constituer un bienfait pour d'autres. On ne peut donc les déclarer injustes pour autant.

Et il ajoute: «Ce sont aux autorités qui prennent ces décisions à en peser les avantages et les inconvénients, en prenant en considération les facteurs sociaux, économiques et politiques qu'on invoque. Les tribunaux, eux, n'ont pas à se mêler de ces considérations et à faire prévaloir leur opinion sur celles de ces organes de décision, ni exprimer d'avis quant à savoir si ces décisions elles-mêmes sont justes ou non, pourvu qu'elles soient prises conformément aux lois et aux procédures applicables. C'est en s'en tenant au strict point de vue légal que le juge Collier a décidé, et je ne peux ni prendre une attitude différente, ni prononcer un jugement différent».

Le magistrat fait remarquer, après avoir écarté la non-constitutionnalité invoquée des décisions, que l'injonction ne pouvait être accordée en raison du fait accompli. Les abandons de services ayant été effectués, au moment des procédures, on ne peut donc défendre un geste qui a déjà été posé. A cela s'ajoute, souligne encore le tribunal, l'argument, peut-être le plus fort, à l'effet que contrairement aux déclarations de droit, le pouvoir de rendre des ordonnances relativement à l'exploitation des chemins de fer a été décerné par le Parlement à la Commission canadienne des transports, et non aux tribunaux, qui n'auraient par ailleurs pas, selon plusieurs, le pouvoir d'opposer une injonction à un ministre de la Couronne.

Le juge Walsh convient alors que la requête présentée par Lachute diffère des autres, en raison du contrat intervenu entre le Québec et le Pacifique Canadien, le 4 mars 1881, et qui obligerait la compagnie à maintenir le service d'au moins un train par jour sur la ligne Montréal-Montebello-Ottawa. Et ce dans chaque direction. Mais, dans ce cas, on peut présenter une réclamation en dommages-intérêts, ce qui constitue un autre remède. Et lorsque telle autre solution existe, eh bien la cour peut y trouver une autre raison pour refuser le cataplasme extraordinaire qu'est l'injonction. Comme il est ici question d'un contrat prétendument non respecté, c'est dès lors une affaire civile dont la cour supérieure devrait être saisie, si on décide de poursuivre les procédures amorcées.

En attendant, toutefois, il semble bien que, dans plusieurs coins du Québec, il ne faille plus compter plus que de raison réentendre bientôt le sifflement familier des locomotives qui ont cessé de circuler au milieu du mois dernier.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: −3 Max.: 2
DEMAIN: Nuageux avec quelques flocons

La Quotidienne
Tirage d'hier
8 - 2 - 8

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−7	−2	Neige (5 à 10 cm)
Outaouais	−3	0	Neige (5 à 10 cm)
Laurentides	−6	−2	Neige (5 à 10 cm)
Cantons de l'Est	−6	−2	Neige (5 à 10 cm)
Mauricie	−10	−2	Neige (5 à 10 cm)
Québec	−8	−1	Neige (5 à 10 cm)
Lac-Saint-Jean	−10	−2	Neige (5 à 10 cm)
Rimouski	−6	0	Ciel variable
Gaspésie	−6	0	Ciel variable
Baie-Comeau	−13	−2	Ensoleillé, pass. nuag.
Sept-Iles	−10	−2	Ensoleillé, pass. nuag.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	0	5	Nuageux
Edmonton	−16	−7	Part. couvert
Regina	−14	−10	Neige légère
Winnipeg	−15	−8	Neige légère
Toronto	2	3	Neige
Fredericton	2	6	Pluie
Halifax	3	8	Pluie
Charlottetown	3	5	Pluie
Saint-Jean	−3	0	Neige légère

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston		1	Nlle-Orléans		
Buffalo			Pittsburgh		
Chicago	−2	−1	San Francisco		
Miami	19	26	Washington		4
New York	3	12	Dallas		

Les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	−5		Madrid	13	
Athènes	12		Moscou	−3	
Acapulco	23	32	Mexico	5	20
Berlin	−3		Oslo	−5	
Bruxelles	2		Paris	6	
Buenos Aires	15		Rome	−7	
Copenhague	−4		Séoul	−6	
Genève	1		Stockholm	−1	
Hong Kong	16		Tokyo	9	
Le Caire	22		Trinidad	21	30
Lisbonne	9		Vienne	−4	
Londres	0				

Laval doit reprendre les policiers Nadon et Gauthier à son service

■ Un arbitre du ministère du Travail vient d'ordonner à Ville de Laval de réintégrer dans leurs fonctions le président de la Fraternité des policiers de la ville, M. André Nadon, ainsi que le trésorier de la Fraternité, M. Réal Gauthier, qui avaient été congédiés au début de l'année par Ville de Laval, pour avoir diffusé un message syndical sur les ondesdelaradio-police.

RAYMOND GERVAIS

Les deux infractions qu'on reprochait aux officiers syndicaux se seraient produites respectivement le 9 janvier 1981 dans le cas de l'agent Gauthier et le 19 mars dans le cas du président de la Fraternité des policiers.

La Fraternité des policiers de Laval avait fait un grief alléguant que les procédures de mise à pied précisées à l'intérieur de leur convention collective n'avaient pas été suivies par la ville, la convention stipulant qu'avant d'être congédié, un policier devait recevoir un avis de 24 heures. Cet avis devait servir de convocation au bureau du directeur afin que le policier puisse avoir la chance de s'expliquer. Ce qui, dans les cas des deux dirigeants syndicaux, n'avait pas été fait.

Dans son jugement, l'arbitre Jean-Denis Gagnon ordonne à la ville de réintégrer les requérants dans leurs fonctions avec pleine reconnaissance de leurs droits et privilèges incluant une compensation équivalente à celle dont ils ont été privés à titre de salaire depuis leur congédiement, incluant les intérêts.

EN BREF

Un ex-policier écope de 10 ans

■ TROIS-RIVIÈRES (PC) — C'est une sentence de 10 ans de pénitencier qu'a servi mardi le juge Roger Laroche, de la Cour supérieure à l'ex-sergent détective Denis Leclerc, reconnu coupable d'avoir commis un méfait (coups de feu) contre la résidence du chef du contentieux de Trois-Rivières, Me Léon Méthot, le 15 novembre 1980. Le juge Laroche a du même coup porté un jugement sévère contre le corps policier trifluvien en soulignant à Leclerc que, s'il était devant lui, c'était peut-être à cause des lacunes dans ce corps policier. Le procureur a fait valoir que Leclerc avait trahi la confiance des gens et que le seul point en sa faveur était sa conduite pendant son procès.

$3,000 pour avoir garé sa voiture sur le trottoir!

■ Une résidente de Verdun devra verser $3,000 à sa voisine, pour avoir laissé son auto stationnée sur le trottoir, en face de chez elle, pendant une tempête, la forçant à contourner le véhicule alors que les conditions de mardche étaient particulièrement difficiles. Tout en soulignant que la violation d'un règlement municipal ne peut rendre fatalement responsable d'un accident, s'il n'en est que l'occasion, le juge Kenneth C. Mc Kay se dit d'avis que, dans ce cas, la présence du véhicule à cet endroit, même si le trottoir avait quatorze pieds de largeur, a été l'une des causes directes de l'accident, puisque la ville n'a pu effectuer, comme elle devait le faire, le déblaiement prévu pour ce jour-là. Selon le tribunal, la victime, qui connaissait bien les lieux, doit pour sa part porter une partie de la responsabilité de son malheur.

États financiers de la CSIM

■ Lors de leur dernière assemblée publique, les membres du Conseil scolaire de l'Ile de Montréal ont approuvé les états financiers combinés du Conseil et des commissions scolaires de son territoire pour l'exercice terminé le 30 juin 1981. L'excédent des revenus sur les dépenses se chiffre à 7,6 millions alors qu'en 1980 il n'était que de 2,2 millions. Cependant à ce chapitre, on estime que ce surplus pourrait diminuer de 5,7 millions à cause du refus du ministère de l'Éducation de payer certains montants réclamés par les commissions scolaires à titre de subvention d'équilibre budgétaire. Sur des dépenses totales de plus de 846 millions de dollars, ce sont les salaires qui accaparent la plus grosse part, soit plus de 611 millions. Les contributions de l'employeur (le Conseil et les huit commissions scolaires)s'élèvent à 33 millions. Quelque 81 millions ont été consacrés au service de la dette.

Don d'un moteur à réaction

■ La compagnie Canadien Pacific a récemment fait don à l'école d'aérotechnique du cégep Edouard-Montpetit, à Saint-Hubert, d'un moteur à réaction de type Conway. Selon le directeur de l'école, M. Normand Bernier, il s'agit là d'une acquisition importante pour cette institution de formation en aérospatial puisque ce moteur propulseur, utilisé sur des appareils volant à haute altitude, servira d'instrument de démonstration et d'expérimentation pour les étudiants d'entretien d'aéronefs, leur offrant des possibilités accrues de formation. On sait que l'école d'aérotechnique de Saint-Hubert fait présentement des démarches en vue d'obtenir que soit créé chez elle l'Institut canadien de la technologie et de la formation aérospatiale projeté par le gouvernement canadien.

Larocque défile en Père Noël

■ (PC) — Pour dénoncer le commerçant Allan Singer et The Gazette, M. Léo Larocque s'est déguisé en Père Noël mardi et a défilé devant l'immeuble du quotidien, rue Saint-Jacques. M. Singer, qui conteste devant les tribunaux la clause de la loi 101 qui l'oblige à doter sa papeterie d'une enseigne en français, dans l'ouest de Montréal, a répondu récemment à des journalistes qu'il ne savait rien de la condition des francophones hors Québec. M. Larocque a donc rappelé ce qui lui était arrivé au Québec il y a une vingtaine d'années alors qu'il était employé de longue date au Canadien national et qu'il avait été obligé de suivre des cours d'anglais, rien que pour conserver son emploi et même s'il était déjà parfait bilingue.

La CSN propose un cartel

■ A la veille des négociations dans la construction qui, normalement, devraient débuter dès janvier prochain, pour le renouvellement du décret régissant les conditions de travail de quelque 92,000 travailleurs, la CSN, qui représente maintenant un peu moins de 20 pour cent de l'ensemble vient de proposer à ses deux «partenaires syndicaux» la FTQ-construction et le Conseil provincial international un regroupement pour fins de négociation. Déjà la FTQ-construction avait proposé son propre projet, mais celui-ci semblait faire peu état de la position de force de son principal rival, le Conseil provincial international, dans certains métiers. Les syndicats nord-américains de la construction, en effet, contrôlent majoritairement certains corps de métiers et, la négociation se faisant par métier dans la construction, on ne saurait décemment négocier sans lui. Si le groupement mis de l'avant se concrétise, il représentera 90 p. cent de l'ensemble des ouvriers de la construction.

Cadeau mal apprécié

■ Le Syndicat des métallos par la voix de son directeur québécois, Clément Godbout, s'insurge contre le «bonus» que la compagnie Iron Ore du Canada a décidé de donner à ses 6,000 employés réguliers syndiqués et de supervision de Labrador City, Sept-Iles et Schefferville à l'occasion de Noël. M. Godbout qualifie ce cadeau de $250, pour chacun des employés, de geste «hypocrite et anti-syndicale posé sans consulter personne». Il considère ce bonus, qui se veut une «expression tangible d'appréciation», comme un gain en dehors des négociations. «Et ce n'est pas vrai que la compagnie avec son $250 va nous faire oublier les mises à pied et les fermetures sur la Côte Nord où 1,500 personnes ont été mises à pied depuis 18 mois». Par conséquent, après la périodes des Fêtes, les Métallos convoqueront tous les présidents des syndicaux locaux des mines de fer et exigeront la réouverture des contrats des cinq compagnies sur la Côte Nord.

Inquiétude chez Italo-Médic

■ Le propriétaire du service privé de médecins à domicile Italo-Médic, M. Tony Sicari, qui a acheté les lignes téléphoniques du défunt Télé-Médic, affirme que l'entrée en fonctionnement hier de la Centrale de coordination des urgences-santé de Montréal n'a pas fait disparaître son entreprise. Celle-ci veut continuer à donner des services aux gens de Montréal et de la périphérie. Constatant que les médias informaient la population de l'existence d'un numéro unique à composer en cas de détresse médicale (842-4242), M. Sicari s'est inquiété. Qu'adviendra-t-il de son entreprise? Les médecins de son équipe se retireraient-ils et serait-il forcé, lui, de mettre à pied ses 22 chauffeurs trois jours avant Noël? Perdrait-il cette compagnie qu'il estime à environ $100,000 et dans laquelle il a investi argent et énergie? Hier, plusieurs clients réguliers d'Italo-Médic, après avoir composé le numéro unique pour obtenir un médecin de ce service auquel ils sont habitués, ont eu la surprise de se voir répondre qu'Italo-Médic n'existait plus. Composant alors un des deux numéros du service privé (376-9911 ou 722-1122) pour vérifier, ils ont trouvé le service en fonctionnement et se sont plaints d'avoir été mal informés par la Centrale.

la presse

Diminution de service aux usagers du métro

■ L'entrée en vigueur du nouveau tarif de la carte autobus-métro (CAM) en janvier 1982 sera assortie d'une diminution de service aux usagers du métro de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM).

YVON LABERGE

Cette diminution de service touche au premier chef les usagers de la ligne de métro Henri-Bourassa-Snowdon(ligne 2) dès janvier prochain et se traduira par une attente plus longue aux quais d'embarquement: l'intervalle entre les rames de métro passant de six (6) minutes à six (6) minutes 15 secondes sur semaine de 09h00 à 11h30 et de 17h30 à 24h00 (minuit) tandis que le samedi la nouvelle fréquence de passage des rames s'appliquera de 07h00 à 24h00 (minuit) et le dimanche de 11h00 à 24h00 (minuit).

Dès avril prochain, la diminution de service affectera les usagers des lignes Honoré-Beaugrand-Angrignon (ligne 1) et Berri-De Montigny-Longueuil (ligne 4) et encore une fois les usagers de la ligne Henri-Bourassa-Snowdon (ligne 2).

Ainsi, l'intervalle entre les rames de métro sur la ligne 1 passera de cinq (5) à six (6) minutes sur semaine de 11h30 à 15h30 et le samedi de 11h00 à 17h30. Toujours sur la même ligne Honoré-Beaugrand-Angrignon, la fréquence entre les rames sera portée de six (6) à six (6) minutes 20 secondes de 17h45 à 24h00 (minuit) sur semaine et le samedi de 07h00 à 11h00 et de 17h30 à 24h00 (minuit) cependant que le dimanche ce nouvel intervalle s'appliquera entre 11h00 et 24h00 (minuit).

L'attente des usagers du métro pour Longueuil passera de six (6) minutes 40 secondes à 10 minutes sur semaine de 09h00 à 16h00 et de 18h00 à 24h00 (minuit). Les samedi et dimanche, cette diminution de service affectera les usagers respectivement entre 07h00 et 24h00 (minuit) et de 13h00 à 24h00 (minuit).

Toujours en avril prochain, les usagers de la ligne Henri-Bourassa-Snowdon (ligne 2) seront cette fois affectés par la diminution de fréquence des rames entre 11h30 et 14h45 sur semaine.

Dans une lettre adressée au conseiller Michael Fainstat du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) en date du 10 décembre dernier, le président-directeur général de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, explique que ces modifications à la grille horaire des rames de métro représentent une économie de 17 opérateurs de métro: soit quatre (4) en janvier et 13 en avril prochain.

Cette réduction de service aux usagers était rendue nécessaire par souci de respecter le budget de la CTCUM adopté par le conseil de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) le 4 décembre dernier.

On se rappellera que le budget de la CTCUM (tout comme celui de la CUM) a été déposé le 15 octobre dernier par le président du Comité exécutif de la CUM, M. Pierre Des Marais, qui avait alors demandé publiquement aux commissaires de la CTCUM de retrancher $7 millions à un budget de $413 millions sans que les services aux usagers ne soient affectés. Cette coupure de $7 millions s'est traduite ainsi: $500,000 au chapitre de la publicité et un autre demi-million de dollars sur le paiement des intérêts; l'autre tranche de $6 millions équivalent au surplus d'exploitation au budget de la CTCUM en 1981 pour des services ferroviaires inexistants.

Intervint, peu avant, le mini-budget du ministre des Finances Jacques Parizeau et la taxe sur l'essence, qui s'est traduit, pour la CTCUM, par une augmentation des dépenses de $4,5 millions. Et c'est finalement le 4 décembre dernier que les commissaires de la CTCUM annonçaient une majoration du prix de la CAM pour janvier 1982 passant de $19 à $21 mensuellement... et on prévoit déjà une nouvelle hausse qui porterait son prix à $24 dans le courant de l'an prochain.

Finalement, précisons que les modifications annoncées par le président-directeur général de la CTCUM n'affectent pas encore les lignes du réseau de surface (autobus). «Quant aux modifications de certaines lignes du réseau de surface, écrivait le 10 décembre dernier Lawrence Hanigan, elles ne sont pas encore arrêtées puisque de toute façon nous ne pouvons faire de changements avant la liste d'assignations du 1er avril 1982.»

On peut donc d'ores et déjà prévoir que des modifications à la grille horaire de certaines lignes d'autobus pourront, après cette date du 1er avril, être adoptées par les commissaires de la CTCUM...



L'agent Henry Brandeis de la GRC

LE DIPLOMATE WATKINS

Une mort gardée secrète pour des motifs de sécurité

■ Le 12 octobre 1961, dans une chambre d'hôtel à Montréal, un diplomate canadien, John Watkins, 62 ans, est décédé d'une crise cardiaque, indiquent les rapports de l'époque. Durant plus de trois semaines, il avait subi un interrogatoire que dirigeaient des policiers de la GRC. Aujourd'hui, ces policiers affirment qu'il était dangereux, pour la sécurité de plusieurs pays de l'ouest, de publiciser les circonstances de cette mort. Une vaste enquête était en cours pour déterminer ce que Watkins avait pu dire aux Russes.

ANDRÉ PEPIN

A la deuxième journée de l'enquête du coroner Stanislas Déry qui se tenait hier à Montréal, des policiers de la GRC ont affirmé que Watkins était interrogé depuis plusieurs jours dans des conditions très acceptables. A Paris, à Londres ou à Montréal, le diplomate avait droit à tous les égards que son statut d'attaché commercial à Moscou lui valait: «Nous avons assisté à des joutes de soccer, nous avons bien mangé, nous avons fait du magasinage tous les jours. Mais, chaque jour, durant quelque trois heures, nous procédions à l'interrogatoire du diplomate», a affirmé un policier chargé de cette enquête en 1961, soit l'agent Henry Brandeis, qui se trouvait sur les lieux au Holiday Inn de Côte-de-Liesse, le 12 octobre 1961.

M. Brandeis était alors chargé de la sécurité — contre-espionnage et avait procédé à l'interrogatoire du diplomate, en compagnie de son collègue Leslie Bennett, aujourd'hui exilé en Australie. Devant le coroner, M. Brandeis affirme que durant toutes les journées passées auprès de Watkins pour l'interrogatoire, l'atmosphere était calme, que personne n'était bousculé.

Un supérieur de la GRC à l'époque, M. Gustave Begal Belgalkin, a expliqué pour sa part que la police de Saint-Laurent avait été informée de l'importance de cette mission pour éviter que la mort du diplomate, survenue au cours d'un interrogatoire, ne soit publicisée. Cet interrogatoire que menait la GRC, ses motifs surtout, est encore aujourd'hui considérée ultra-confidentielle. La GRC veut bien admettre que le corps de Watkins est inhumé à Toronto, que la police de Ville Saint-Laurent a eu des explications pertinentes, mais les raisons de cette opération appelée à l'époque «ROCKBOTTOM» demeureront secrètes. «A l'époque, expliquer pourquoi Watkins était interrogé équivalait à mettre en danger la sécurité de plusieurs pays», a expliqué hier à LA PRESSE Me Yves Fortier, représentant de la GRC.

John Watkins, soupçonné d'homosexualité, avait été trahi par un espion russe. Il est mort durant un interrogatoire. Le 6 janvier prochain, le coroner Déry entendra d'autres témoins avant de rendre son verdict. Ce verdict sera relatif aux circonstances de la mort de Watkins, il ne touchera aucunement aux motifs qui incitaient la GRC à interroger ce diplomate.

Ouvert ou fermé?

■ Comme à chaque année, durant la période des fêtes de fin d'année, certains services communautaires, municipaux et autres services adoptent des horaires plus restreints.

Ainsi à la ville de Montréal, les heures d'ouverture et de fermeture des services sont quelque peu différentes durant cette période de l'année.

Le parc Angrignon et le jardin botanique par exemple sont ouverts sans interruption; les jeunes et les moins jeunes pourront d'ailleurs admirer la féerie d'hiver et le jardin d'hiver des animaux. Quant au Planétarium Dow, il sera fermé les 28, 31 décembre, 1er et 4 janvier, cependant, il ouvrira ses portes les fins de semaine ainsi que les 29 et 30 décembre.

Par ailleurs, la ceuillette des ordures ménagères du 25 décembre est reportée au 29, celle du 1er janvier, au 5 janvier; cependant, les tournées des 28 décembre et 4 janvier 82, se feront aux heures habituelles.

La Cour municipale

Quant à la Cour municipale de Montréal, elle sera fermée les 24 et 28 décembre et ouverte les 26 (le matin seulement) et 29 décembre. Le même horaire sera en vigueur pour le congé du jour de l'An.

D'autre part, les marchés publics seront fermés le 24 décembre à 13 h. les 25, 31 décembre et 1er janvier 82; ils seront toutefois ouverts les 26 décembre et 2 janvier 82. La bibliothèque municipale, de son côté, fermera le 24 décembre à midi pour ouvrir le 29 à 9h. L'horaire sera identique pour le congé du jour de l'An. Il n'y aura toutefois pas de bibliobus les 24, 25, 26, 31 décembre, 1er et 2 janvier 82. D'autre part, les arénas seront fermés le 24 décembre à midi pour ouvrir le 26 décembre avec le même horaire pour le congé du jour de l'An.

La Bourse de Montréal quant à elle, fermera le 24 décembre à midi pour ouvrir le 29 décembre; le 1er janvier, elle sera aussi fermée.

Du côté de la Société des alcools du Québec, les magasins seront ouverts les 24, 28, 29, 30 et 31 décembre, et les 4 et 5 janvier, de 9 à 18h et de 13 à 17h les 26 décembre et 2 janvier; les 25 décembre, 1er et 6 janvier les magasins seront fermés.

Aux Postes, les horaires sont sensiblement les mêmes: les bureaux de poste seront ouverts les 22, 23, 29 30 décembre et 2 janvier et fermés les 24 et 31 décembre (à partir de 16h ainsi que les 25, 28 décembre et 1er janvier.

Loto-Québec

Enfin à Loto-Québec, on fermera les bureaux les 24, 25, 28 et 31 décembre en plus des 1er et 4 janvier. L'horaire habituel reprendra le 5 janvier 82.

À l'hôpital Saint-Luc, la clinique de vaccination des voyageurs sera également fermée durant la période des Fêtes: les 24 et 31 décembre à partir de midi et les 25 et 28 décembre ainsi que les 1er et 4 janvier.

PREMIER TÉMOIGNAGE DEPUIS QU'IL EST DEVENU DÉLATEUR

Provençal: «le milieu m'a volé et m'a laissé tomber»

■ «Je fais ça de mon propre gré... Le bon milieu, ils m'ont crossé, ils m'ont volé; ils me doivent $150,000. Et ils m'ont laissé tomber...» Alors, Bernard Provençal, 38 ans, se venge et se met à table, comme Donald Lavoie ou Claude Grenier.

MARIO ROY

Pour ce faire, il a même consenti à jouer un jeu dangereux: après une première série de déclarations aux policiers, il accepte de retourner parmi les détenus «réguliers» du pénitencier où il loge, désormais chargé de la mission d'en savoir plus! Il reverra les enquêteurs avec, dans son bagage, quelques confidences de plus...

Bref, depuis le 15 mai et jusqu'à maintenant, il a fait entre 15 et 20 déclarations sur autant d'affaires judiciaires, et il en projette encore d'autres. «J'ai derrière moi 20 ans de vie criminelle et je sais pas mal de choses,» dit-il, lui qui avoue aussi avoir été une sorte de patron, un «gars ben connu», dans le milieu du vol qualifié d'abord, puis du trafic de drogue, du prêt usuraire et, à l'occasion, du règlement de comptes.

Tout ça est fini, maintenant. «Depuis que je me suis mis à table, j'ai perdu ma femme; ma famille ne veut plus rien savoir de moi,» dit-il sans émotion, en constatant simplement le fait.

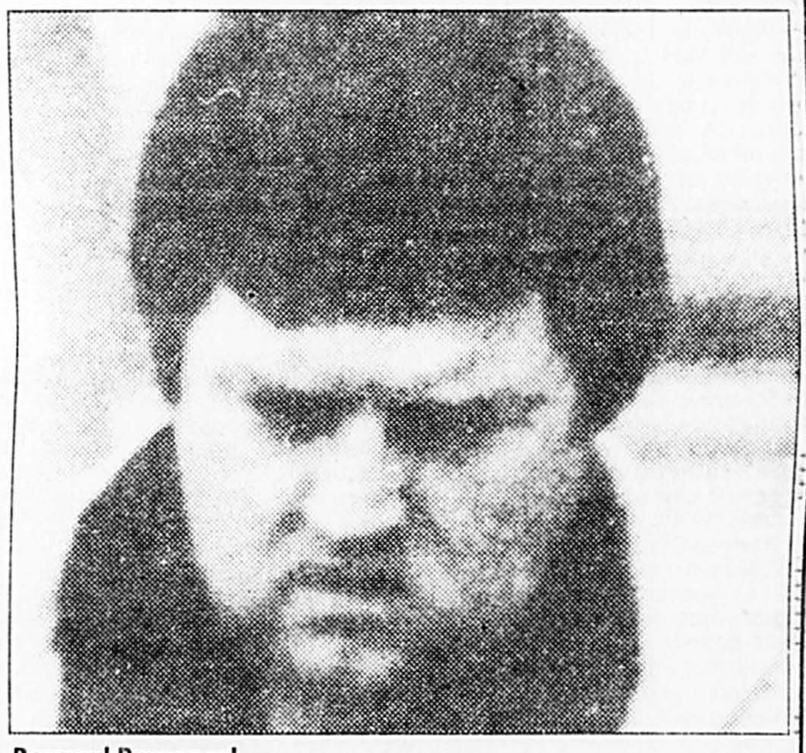
Provençal a pris la décision de changer de camp à la fin de février dernier; il purgeait alors au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul une sentence de neuf ans de détention pour avoir comploté l'importation de deux kilogrammes de cocaïne. Il est bientôt mis en contact avec l'équipe du lieutenant André Saint-Amour (qu'il appelle «mes détectives»...), et il commence à livrer la marchandise. L'interminable récit se fera dans le poste de police désaffecté de l'île Sainte-Hélène.

Emmené au Palais de justice sous forte escorte, hier, il rendait son premier témoignage depuis sa conversion. Ironie du sort, il était appelé par un de ceux qui assurent la défense de Jean Fillipone et Gaétan Dumont, lesquels subissent leur enquête préliminaire en rapport avec le meurtre d'un employé de la Brink's, Raymond Vince, survenu le 25 février 1980 à Place Bonaventure. Un autre délateur, Claude Grenier, a déjà témoigné au cours de cette procédure.

S'il ne sait rien du rôle que Dumont peut avoir joué dans l'affaire de Place Bonaventure, il accable par contre Fillipone qui, comme Claude Grenier l'avait fait remarquer, semble parler beaucoup trop... Bernard Provençal affirme que Fillipone lui a raconté l'attentat par le menu, précisant se rôle qu'il y avait joué en compagnie d'un certain J.-P., qui s'avère être Jean-Pierre Bergeron, toujours recherché par les forces de l'ordre et qui a eu la bonne idée, toujours selon Provençal, de prendre des vacances en Grèce après le hold-up mortel.

A la fin de l'audience, hier, le juge Bernard Bilodeau a ajourné l'enquête au 5 janvier. Provençal retourne dans sa cellule, à Parthenais, où il dispose du téléphone, d'un téléviseur et d'où il sort parfois, sur permission spéciale, pour aller voir son fils ou, tout simplement, pour aller au restaurant. Les policiers n'ont pas fait de projets d'avenir pour lui. «Je vais m'en aller du Québec, ça c'est sûr...Je vais aller travailler, gagner ma vie. Ça va être dur mais c'est ça...» prévoit-il.

Évidemment, on lui a promis que ses déclarations ne pourront servir contre lui. Et Bernard Provençal en profite pour avouer qu'il a fréquemment été chargé, contre perception d'un pourcentage, de «laver» l'argent, c'est-à-dire de faire l'échange de billets de banque possiblement marqués provenant d'opérations criminelles diverses; comme, par exemple, le braquage d'un camion de la firme Alliance Sécurité Blindée, le 26 mars dernier, qui avait rapporté plus de $2 millions. D'avouer, aussi, sa participation à l'assassinat d'André Desmarais, en 1977, pour lequel il n'a jamais été mis en accusation.



Bernard Provençal

Fillipone serait l'auteur de l'attentat contre le juge Armand Chevrette

■ Jean Fillipone serait l'auteur de la tentative de meurtre perpétrée le 23 janvier 1980 contre le juge Armand Chevrette, alors atteint de deux projectiles à la tête. Il aurait fait cet aveu au délateur Bernard Provençal, appelé à témoigner, hier, en rapport avec une autre affaire criminelle.

Fillipone est aujourd'hui accusé du meurtre d'un employé de la Brink's, Raymond Vince, et, toujours selon Provençal, serait en outre l'assassin de Jean-Guy Turpin, 35 ans, abattu le 11 mai 1980 au bar Villeray, rue Saint-Denis.

Quant à l'ex-juge de la Cour des sessions, il avait été assailli à son domicile de la Côte Sainte-Catherine par deux individus qui avaient sonné à sa porte. Agé de 77 ans, il agissait alors comme juge de discipline à l'Institut Archambault. Un mois après l'attentat, alors qu'il se remettait de ses blessures, il recevait de nouvelles menaces de mort.

Bernard Provençal a indiqué en outre qu'il avait reçu des «confidences» de Gérald Gauthier, qui subira sous peu un nouveau procès en rapport avec le meurtre du directeur de l'Institut Archambault, Michel Roy, abattu le 7 janvier 1980. Apparemment décidé à tout dire, Provençal ajoute qu'il a fait aux policiers des déclarations qui risquent d'être incriminantes pour son frère Roger, et conclut en parlant de deux complots de meurtre auxquels auraient participé deux avocats dont la police possède dorénavant l'identité...

LES AVIS D'ÉVICTION À CAUGHNAWAGA

Un propriétaire indien affirme préférer louer à des Blancs «parce qu'ils ont de l'argent»

■ (PC) — Un propriétaire indien de Caughnawaga a annoncé son intention, hier, d'en appeler aux ministères fédéral et provincial de la Justice de la décision du conseil de bande des Mohawks d'expulser les Blancs de la réserve.

Ce propriétaire, qui a demandé de taire son nom, a expliqué qu'il tenait à louer à des Blancs, parce qu'ils ont de l'argent, tandis que beaucoup d'Indiens vivent du bien-être social.

Ces locataires Blancs, a-t-il ajouté, sont d'ailleurs là depuis des générations et ils ont «des racines ici».

Pour lui, le conseil de bande est composé de «jaloux», qui devraient pourtant «se réjouir de voir quelqu'un réaliser un léger profit».

Une femme indienne mariée à un Blanc, a-t-il affirmé, a également reçu l'ordre de quitter les lieux. Car les Indiennes qui épousent un Blanc perdent leur statut d'Indien.

Mais, a commenté le propriétaire indien, «vous ne pouvez dire à quelqu'un qui il lui faut épouser».

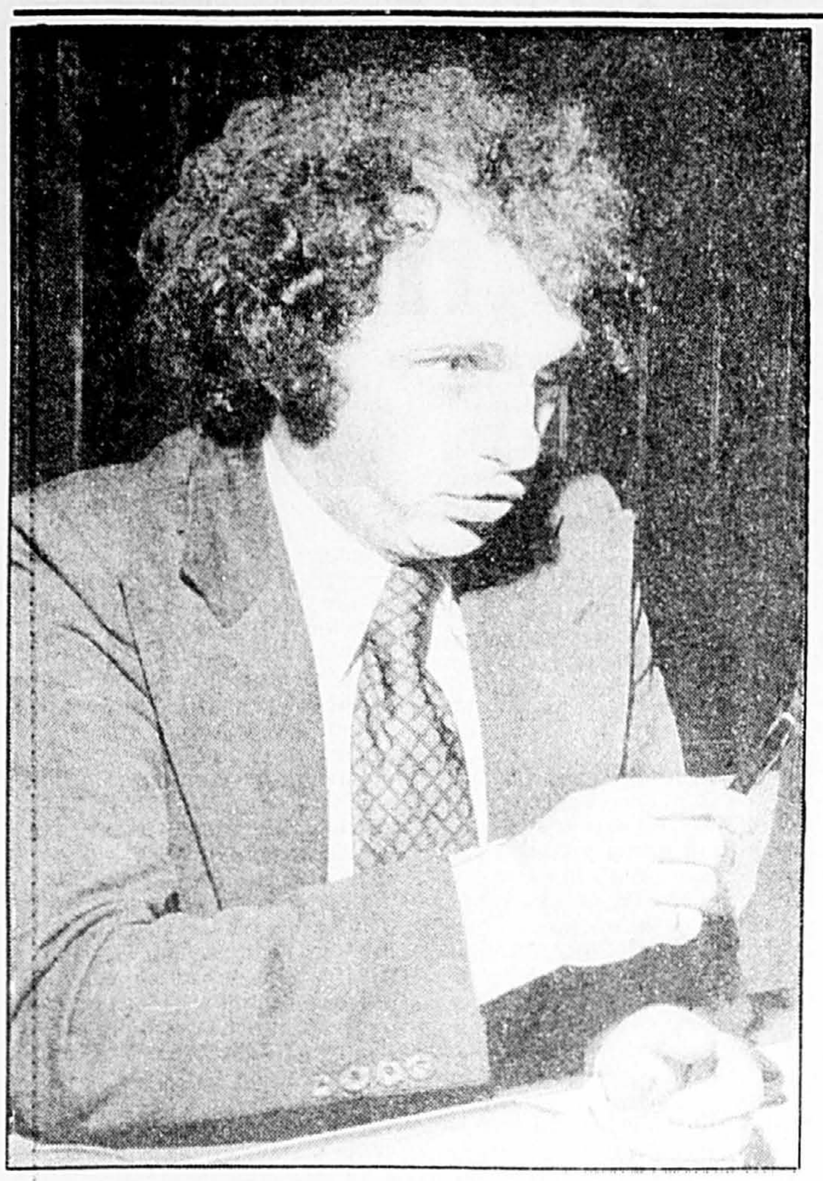
Une lettre

C'est par une lettre, distribuée par les «peace Keepers», que les Blancs ont été mis au courant, lundi, de la décision du conseil de bande de les expulser de la réserve, en banlieue de Montréal.

La lettre stipule que les personnes à qui elle est remise doivent quitter les lieux à l'intérieur d'une période de 30 jours commençant le 1er janvier.

«Le refus d'obéir à cette directive dans le laps de temps prévu aura pour résultat de forcer le conseil de bande à entreprendre les procédures nécessaires afin d'évincer les indésirables.»

Le chef Joseph Norton a expliqué la décision du conseil de bande par le manque de logements adéquats à Caughnawaga. «Des nouveaux mariés, a-t-il fait remarquer, doivent actuellement quitter la réserve.»



PRÉSUMÉ SCANDALE DE LA PORNO

Charron poursuit TVA

Le ministre et 3 de ses collaborateurs poursuivent, pour un montant total de $1,300,000, le réseau, la station Télé-Capitale et son journaliste Bernard Chabot.

■ QUÉBEC — Claude Charron intentera des poursuites devant les tribunaux contre le réseau TVA, contre la station de télévision de Québec Télé-Capitale et contre le journaliste Bernard Chabot, pour avoir porté atteint à sa réputation par les reportages

PIERRE VINCENT
(de notre bureau de Québec)

sur le présumé scandale de tournages de films pornographiques à l'Assemblée nationale, et dans lequel aurait trempé, selon les allégations de TVA, un membre du personnel politique du leader parlementaire.

Claude Charron réclamera $750,000; s'il gagne sa cause, il versera la moitié de cette somme à Oxfam et l'autre moitié à sa famille, «qui a souffert aussi injustement que moi de cette attaque».

Pierre Simard, directeur de cabinet du leader parlementaire du gouvernement, Denyse Maloin, directrice du cabinet adjointe, et Claude Drouin, messager, ont eux aussi, entamé des procédures judiciaires à l'encontre de TVA, de Télé-Capitale et de Bernard Chabot, pour un montant total de $550,000.

Claude Charron a expliqué, hier, devant la presse, «qu'il ne faisait pas ces procédures pour s'enrichir, mais pour qu'il y ait justice, pour qu'une leçon soit donnée. Pour protéger, aussi, toutes celles et tous ceux qui, ayant choisi le métier de la politique, mettent leur réputation, leur équilibre psychologique et leur santé mentale dans les mains de n'importe qui, pouvant, du jour au lendemain, les diffamer et les détruire. La réputation d'un homme politique, c'est son instrument de travail, sa crédibilité et son gagne-pain. Lorsqu'il y a cause, il ne faut pas se gêner; lorsqu'il n'y a pas cause, il faut en payer le prix.»

Puisque l'enquête policière a conclu «qu'il n'y avait pas eu de films pornographique tournés à l'Assemblée nationale, mais tout au plus quelques visionnements de films pornos par des fonctionnaires, et à des dates précises», le ministre estime donc avoir été victime d'une attaque sans fondement. Pire: il soupçonne avoir été victime d'un coup monté. Par qui? Il dit avoir appris, «lui aussi», que tout cela émanait du bureau de Michel Pagé, whip en chef de l'Opposition, mais, ses informations n'étant pas «assez solides», il ajoutera qu'il ne peut poursuivre personne en justice, de ce côté.

Pour lui, le vrai scandale vient du fait «qu'on ait pu mener une attaque sans fondement contre un membre du gouvernement. Si j'étais journaliste, je chercherais à connaître la source de ce vrai scandale», a conclu Claude Charron, qui a, par ailleurs, admis que jamais plus il ne pourra avoir les mêmes rapports cordiaux qu'il avait eu jusqu'à maintenant avec la presse.

«J'attends encore de l'un d'entre vous une ligne, une seule phrase, pour dire ce que tout le monde pense, à savoir qu'un de vos collègues a commis un abus dommageable à votre profession».

Députés: hausse du salaire mais pension rajustée à la baisse...

■ QUÉBEC — Les députés peuvent s'attendre à toucher un salaire de $40,000 l'an prochain, soit $7,000 de plus qu'ils ne touchent en ce moment. Par contre ils devront se contenter d'un régime de pension beaucoup moins alléchant que celui auquel ils ont droit maintenant.

PIERRE VINCENT
(de notre bureau de Québec)

Le gouvernement a, en effet, l'intention de diminuer de cinq à six pour cent le coût de la rémunération totale d'un député, qui est, en ce moment, de $59,000, montant réparti de la façon suivante: $33,000 de salaire (auquel on rajoutera automatiquement six pour cent à compter du 1er janvier 1982), $1,600 à $1,700 pour les bénéfices sociaux et un peu plus de $20,000 pour le régime de pension — ce montant n'inclut pas les quelques dizaines de milliers de dollars prévus au chapitre des dépenses encourus par le député.

Le leader parlementaire du gouvernement a précisé, hier, dans une conférence de presse, que le projet de loi, qui sera déposé à la reprise de la session en février, poursuivra le double objectif de diminuer le coût total de rémunération pour le député («On vise $55,000 à $57,000») et d'augmenter le salaire «à quelque chose qui serait comparable au salaire d'un directeur d'école primaire, avec huit classes, et qui gagne $39,000 à $40,000 par année; il nous semble qu'un député a au moins autant de responsabilités que lui...».

A un autre moment, Claude Charron justifiera l'augmentation de salaires des députés par le fait qu'ils ont donné le bon exemple depuis cinq ans «comme personne d'autre dans la société», en se contentant d'augmentation bien en-deça de la hausse du coût de la vie (6%), et par le fait «qu'au salaire, que gagnent actuellement les députés, nos employés sont à la veille de gagner plus que nous; les députés ne veulent quand même pas devenir les dindons de la farce». Environ 35,000 employés des secteurs public et parapublic touchent actuellement plus de $33,000 par année, dont exactement $20,764 gagneront plus de $40,000 dès le début de l'année prochaine.

Pour arriver à augmenter le salaire tout en diminuant le coût total de la rémunération pour le député, Claude Charron proposera de réduire considérablement la portion consacrée au régime de pension. «Il nous faut un tout nouveau régime de pension pour les députés, des fonctionnaires s'affairent, ces jours-ci, à «actuariser» tout ça, mais je puis vous dire que nous avons des idées bien arrêtées sur le sujet. Nous aurions aimé déposer un projet de loi avant Noël, mais cela s'est avéré impossible. Ce sera fait en février ou mars.»

Ce projet de loi comprendra à la fois le projet de nouveau régime de pension et à la fois la proposition de nouveau salaire. La Loi prévoiera aussi qu'à compter de telle date l'ancien régime de pension s'arrête, et que le nouveau commence.

Lévesque à Thatcher: attendez!

■ QUEBEC — Le premier ministre Lévesque demande au chef du gouvernement britannique, Margaret Thatcher, que les procédures concernant la résolution constitutionnelle canadienne soient suspendues au Parlement britannique jusqu'à ce que le Québec ait exprimé son consentement ou, tout au moins jusqu'à ce que les tribunaux se soient prononcés sur son droit de veto.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Dans la lettre qu'il adressait à Mme Thatcher samedi dernier et qu'il rendait publique hier, M. Lévesque précise qu'il s'agirait là de la «seule attitude qui soit compatible avec les exigences élémentaires de la justice, compte tenu de la situation unique du Québec...».

«Vous me permettrez d'émettre l'avis, avait précédemment écrit M. Lévesque, que toute action hâtive du Parlement du Royaume-Uni serait largement interprétée ici comme une indication que la dualité culturelle et linguistique à laquelle le Canada s'est historiquement identifié est en fait sans fondement, aux yeux du Parlement britannique, puisque le Québec, foyer du fait français au Canada, peut être forcé impunément d'occuper une place encore plus étroite dans la Fédération».

Le premier ministre fait par ailleurs valoir que l'entente entre le fédéral et les neuf autres provinces «frappe de plein fouet l'alliance des francophones et des anglophones qui a permis la création de la Confédération canadienne en 1867».

«Jamais auparavant, poursuit-il, au cours de notre histoire, on avait demandé au Parlement britannique de restreindre sans leur consentement les droits et pouvoirs historiques de la législature et du Gouvernement du Québec. La loi projetée constitue une offensive sans précédent contre les pouvoirs permettant à la seule société d'expression française d'Amérique du Nord de défendre et promouvoir sa langue et sa culture».



Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

L'aide du Canada à la Pologne: excellente politique, justifications douteuses

■ Le passage de la Pologne sous dictature militaire ne saurait laisser personne indifférent. Déjà frappée par la pénurie et l'alimentation déficiente, une population de 38 millions de Polonais est privée de libertés individuelles. Pour tous les Canadiens, la réaction du gouvernement fédéral devient la principale voie d'expression. Or cette réaction est-elle bien appropriée à l'événement? On en doutait un peu lorsqu'on entendait le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, affirmer en substance que le Canada n'a pas à intervenir dans la situation intérieure d'un pays. De même, quand M. Trudeau soutient qu'il n'est pas prêt à condamner le régime militaire en Pologne si ce dernier contribue, dans des conditions acceptables, à empêcher la guerre civile.

Plaçons toutefois ces déclarations dans leur contexte. M. Mark MacGuigan s'efforçait, la semaine dernière, de bloquer aux Communes une motion incitant le gouvernement canadien à prendre des mesures additionnelles pour signifier son indignation devant l'imposition de la loi martiale en Pologne. Cette proposition de M. Joe Clark visait à ce que l'aide économique à la Pologne soit désormais livrée là-bas par des agences non-gouvernementales. Tel est d'ailleurs le voeu que des Canadiens d'origine polonaise avaient formulé à l'occasion d'une manifestation à Toronto. M. MacGuigan s'est objecté à ce que la motion soit mise aux voix. Le gouvernement Trudeau maintient sa décision de continuer à expédier des aliments à la Pologne, même si les Etats-Unis ont suspendu leurs envois de blé dans ce pays.

Humanitarisme ou légalisme?

En elle-même la décision est excellente. On aurait souhaité que le ministre des Affaires extérieures invoque au premier chef et presque exclusivement les motifs humanitaires. A l'égard de ceux-ci, aucune discussion n'aurait été possible. Il est connu que les Polonais manquent du strict nécessaire et doivent subir d'interminables files d'attente pour obtenir de simples produits de subsistance. Dans une pareille situation, continuer l'envoi de denrées alimentaires et ne pas annuler le crédit de $500 millions que le Canada avait accordé à la Pologne pour acheter de la nourriture, cela reste le minimum que peut consentir un pays riche et industrialisé. On se réjouit de voir le gouvernement canadien prendre ses distances à l'égard de la politique américaine. Mais encore aurait-il fallu éviter le fâcheux réflexe d'invoquer une raison légaliste mais peu convainquante: la non ingérence dans la situation intérieure d'un pays. Le général Wojciech Jaruzelski, en déclarant qu'il avait agi pour sauvegarder la souveraineté polonaise, confirmait implicitement les fortes pressions exercées en coulisse par les dirigeants soviétiques.

Blocus dérisoire

Certes, le Canada évite, et cela de manière très opportune, d'entretenir des organismes d'intervention dans la situation politique intérieure d'autres pays (type CIA) mais il possède en Amérique latine des investissements économiques qui constituent un appui indirect à certains régimes militaires répressifs. On peut comprendre que le refus d'intervenir dans une affaire strictement intérieure, puisse, en France, servir de prétexte afin d'éviter que le gouvernement Mitterrand, formé d'une coalition de socialistes et de communistes, se prononce de manière trop détaillée et ne fasse ressortir les fortes divergences. Mais, au Canada, l'unanimité du cabinet est acquise et l'opinion publique n'est pas très partagée dans ses jugements à l'égard de l'URSS.

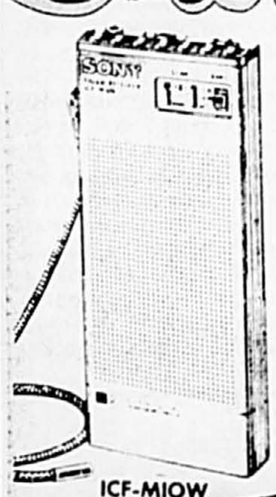
Le blocus économique reste une solution déchirante à adopter dans le cas de la Pologne. D'ailleurs pour être efficace, un tel blocus devrait être appliqué à l'ensemble des pays de l'Est, noués ensemble par des liens économiques étroits; de même, ce blocus devrait être mis en vigueur par tous les pays occidentaux, après une concertation. Sinon les denrées et fournitures pourraient parvenir à l'URSS, puis à la Pologne, par des chemins plus ou moins détournés. Ce fut d'ailleurs le cas, lors de la crise afghane, pour les céréales, achetées en Argentine, au Canada ou en Australie, lorsque le blé et le maïs américains étaient sous embargo. On ne saurait se contenter de gestes symboliques et isolés, comme celui du nouveau premier ministre manitobain, M. Howard Pawley, qui incite ses concitoyens à boycotter la vodka polonaise. Malgré les bonnes intentions, l'effet d'une telle mesure reste dérisoire.

Les libertés

Les réflexions de M. Pierre Trudeau sur la Pologne ont quelque chose d'insolite. «Tout ce qui empêche la guerre civile est un pas positif et si un régime militaire a pour effet d'empêcher une guerre civile, on ne peut dire que c'est mauvais». Le premier ministre ajoute que «tout dépend des conditions dans lesquelles l'ordre est maintenu». L'aide alimentaire, disait M. Trudeau en conférence de presse, évite que la faim et la misère ne poussent la population à «la révolte irrationnelle et à la guerre civile». Cet argument fait abstraction de deux réalités. Avec ses 9.5 millions de membres, le syndicat Solidarité est représentatif du quart de la population polonaise. L'armée a assumé le contrôle entier du pays d'une manière qui, si on se réfère à ses appuis populaires, est largement illégitime.

Certes, il ne s'agit pas de réécrire l'histoire, comme le signale assez justement M. Trudeau. Après les accords de Yalta (entre Staline, Churchill et Roosevelt), l'URSS s'est vu reconnaître une zone d'influence. Mais les libertés individuelles ne cessent pas pour autant d'avoir théoriquement droit de cité. Elles sont d'ailleurs reconnues par la Charte de l'ONU. Laisser entendre que le régime militaire de Jaruzelski épargne des vies humaines, c'est un peu rééditer les justifications des collaborateurs français. Le maréchal Pétain et son pendant civil, Laval, ont, à leur époque, prétendu sauver des vies et des institutions en France, en livrant celle-ci pieds et poings liés à l'Allemagne nazie. L'histoire a jugé cette solution beaucoup plus sévèrement.

Suggestions Cadeaux À PRIX D'AUBAINES



UNE RADIO MA/MF À 14 MÉMOIRES — ICF-MIOW

Cette portative est tellement mince qu'elle se glisse dans la poche ou se place dans la paume de la main. Les 7 stations MA et 7 stations MF préajustées la distinguent des autres. Vous n'avez qu'à pousser le bouton de la station désirée et ça y est. Elle fonctionne sur piles «AAA» (3 v.).

Prix suggéré Sony $239

PRIX 60e PAYETTE $116.00

ICF-MIOW

SONY.

UN RÉCEPTEUR STÉRÉO MA-MF STR-V35

D'UNE PUISSANCE RMS DE 35 WATTS PAR CANAL

L'amplificateur à courant continu ne dépasse pas 0.04% de distorsion harmonique sous 8 ohms de 20 à 20,000 hertz.

Prix suggéré Sony $499

PRIX 60e PAYETTE $326.00



ALPINE · AIWA · ALTEC LANSING · DBX · DUAL · HITACHI · KOSS · LINDSAY · LUXMAN · MIRAGE · MITSUBISHI · MORDAUNT SHORE · ORTOFON · SENNHEISER · SHURE · SONY · TDX · THIEL · THRESHOLD · WATTS · YAMAHA

IMAGE & SON PAYETTE

TÉLÉ COMMUNICATIONS

PIÈCES ET COMPOSANTES AUDIO-VIDÉO 730, RUE SAINT-JACQUES MONTRÉAL PLACE PORTOBELLO 1375 OUEST, BOUL. CHAREST, QUÉBEC

OUVERT 23 DÉC. JUSQU'À 21h

CENTRE-VILLE 730, RUE SAINT-JACQUES MONTRÉAL 878-4771 · RIVE SUD PLACE PORTOBELLO BROSSARD 672-5385

Les régimes enregistrés d'épargne-logement

14 1/2%*

Dans tout régime d'épargne-logement, c'est le rendement qu'il faut rechercher.

C'est pourquoi nos régimes et nos taux sont parmi les meilleurs. Finalement, c'est ça qui est important et c'est ça que vous trouverez à la Banque Nationale.

Tout repose là-dessus

Date limite pour l'année d'imposition 1981: 31 décembre 1981

*Dépôts garantis à taux variables. Ces taux peuvent changer sans préavis. Intérêt calculé sur le solde minimum mensuel et crédité tous les 6 mois.

BANQUE NATIONALE
Nous, on s'en occupe.

Allocations familiales : hausse moyenne de 20% à Ottawa, statu quo à Québec

Le gouvernement fédéral a indexé d'une moyenne générale de 20,7 p. cent les allocations familiales pour 1982, alors qu'à Québec, les coupures budgétaires entrainent le statu quo. Le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-Être social a en effet annoncé, hier, comment à la

NICOLE BEAUCHAMP et GILLES GAUTHIER

demande du Québec l'enveloppe monétaire consentie par Ottawa se répartira dans l'échelle des allocations versées aux familles québécoises de manière à favoriser davantage les familles comptant trois enfants et plus.

En vertu d'une disposition de la loi canadienne sur les allocations familiales, un gouvernement provincial peut faire varier le taux des versements dans sa province, selon l'âge ou le nombre d'enfants d'une famille, en autant que le versement mensuel moyen s'ajuste au taux national, fixé à $26.91 par mois et par enfant de moins de 18 ans pour 1982. Le Québec et l'Alberta ont choisi ce mode de paiement. La belle province a ainsi déterminé comme suit la distribution des montants mensuels selon l'âge de l'enfant et le rang occupé dans la famille.

Les majorations les plus fortes s'appliquent aux enfants à partir du troisième rang. Pour ceux de moins de 12 ans dont les parents recevaient mensuellement $44.27 l'an dernier, le gouvernement versera $62.43, soit une augmentation de 41 p. cent. Les allocations pour les enfants de 12 ans et plus enregistrent une hausse de 38 p. cent, passant de $50.26 à $69.16.

L'augmentation des prestations mensuelles pour les enfants se classant au premier rang se chiffre à 12 p. cent: $16.15 au lieu de $14.37 pour les moins de 12 ans, et $22.88 au lieu de $20.36 pour les 12 ans et plus. Quant au deuxième enfant, le gouvernement alloue un montant mensuel de $25.65 à ceux en bas de 12 ans (hausse de 19 p. cent), et de $32.38 à ceux au-dessus de cet âge (hausse de 17,5 p. cent). En 1981, quelque 968,000 familles québécoises ont reçu du gouvernement fédéral des versements mensuels totalisant plus de $41 millions.

À Québec

Les allocations familiales du Québec, quant à elles, ne seront pas indexées en 1982, parce que l'indexation des allocations aurait entrainé des déboursés de l'ordre de $21 millions.

Pour annuler cette indexation, le ministre du Travail, dela Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, Pierre Marois, a dû faire modifier par l'Assemblée nationale la Loi sur les Allocations familiales adoptée en 1973, qui prévoyait une variation automatique en fonction de l'indice d'ajustement du Régime des rentes du Québec.

Adoptée samedi dernier dans la bousculade de fin de session, la loi 30 (Loi modifiant la Loi sur l'aide sociale et d'autres dispositions législatives) prévoit que le montant de l'allocation familiale sera fixé par règlement par le gouvernement.

En janvier 1981, les allocations avaient été majorées de 9.9 p. cent, pourcentage correspondant à celui de l'augmentation des prestations du Régime des rentes du Québec.

Aide aux victimes de la MIUF: Québec en désaccord avec le plan Ouellet

OTTAWA — Le gouvernement fédéral et ceux des provinces ne s'entendent pas sur l'aide à donner aux propriétaires de maisons isolées à la mousse d'urée formol.

GILLES PAQUIN
(de notre bureau de d'Ottawa)

LA PRESSE a appris hier que le gouvernement du Québec a rejeté la proposition du ministre de la Consommation et des corporations M. André Ouellet, visant à faire partager 50 pour cent du fardeau des compensations aux provinces. D'autres provinces auraient adopté la même attitude.

C'est aujourd'hui que les victimes de la mousse d'urée connaitront l'importance de l'aide financière que leur offrira le gouvernement fédéral pour venir à bout de leurs problèmes. Annoncé à plusieurs reprises depuis un mois, le programme sera dévoilé ce matin au cours d'une conférence de presse du ministre Ouellet.

Un porte-parole du ministre des Affaires urbaines, M. Guy Tardif, a révélé hier que son homologue fédéral avait sollicité le concours des provinces sans leur préciser l'étendue exacte du programme. Informé tard hier de la décision d'Ottawa, le bureau de M. Tardif se préparait à émettre un communiqué expliquant le différend et exigeant de connaitre les critères précis de l'intervention gouvernementale.

La semaine dernière, M. Ouellet a indiqué qu'il était prêt à donner des subventions aux propriétaires de maisons isolées à la mousse d'urée à condition que le taux d'émanation de gaz atteigne 0.1 ppm ou que leur santé soit touchée. Selon une étude effectuée par son ministère, il s'agissait alors de 10 pour cent des domiciles isolés avec ce produit.

Selon d'autres études cependant, près de la moitié des 80,000 propriétaires impliqués pourraient réclamer une compensation de la part du gouvernement fédéral. En effet, la norme fixée par M. Ouellet étant arbitraire, il est possible que la santé des personnes en cause soit affectée même si la présence du gaz n'atteint pas ce niveau.

M. Ouellet devra donc préciser comment il entend distribuer ses subventions; qui sera éligible; qui fera l'analyse des cas. Il dévoilera probablement le résultat de ses consultations avec les provinces à ce propos.

D'après le Conseil national des recherches, il en coûterait entre $14,000 et $17,000 pour enlever toutes traces de mousse d'une maison.



Pierre Foglia

Les enfants sages

«Moi je ne baise pas», a fini par me dire Julie, 16 ans.

Avant qu'elle me le dise, j'aurais pourtant bien parié le contraire... Elle me faisait penser à une framboise dans un bol de lait, peut-être à cause de sa bouche très rouge, à moins que ce soit à cause de mes 41 ans.

C'était samedi soir au «Studio 1371» de la rue Laurier. Une discothèque pour les 15-20 ans. Très peu de 20 ans en fait, en grande majorité des 16-17 ans dans leur dernière année de secondaire. Ils arrivent vers huit heures, les gars sentent le Irish Spring, les filles le clou de girofle, ils et elles ont passé l'après-midi sous le séchoir à cheveux.

En moyenne ils ont entre $10 et $20 en poche. Quand ils auront payé leur entrée, $4.50, un ou deux jus de fruits (on ne sert pas d'alcool) il leur restera assez d'argent pour aller manger une pizza en gang chez le Grec d'à coté, à la fin de la soirée (le Studio ferme ses portes à une heure). Peut-être même qu'il leur restera assez pour partager à deux ou trois un gramme de hash à $15...

«Moi je ne baise pas parce que je suis indépendante», m'explique Julie. Il y a bien des filles qui n'osent pas dire non de peur de passer pour des nounounes. Mais il y en a aussi qui disent oui et savent très bien ce qu'elles font...»

— Où ça se passe?

— L'hiver il faut trouver un appartement. L'été les chars, ou même dans la ruelle à côté...

Voilà donc pour la baise: beaucoup moins qu'ils s'en vantent, un peu plus qu'elles en ont envie. Mais pour la cruse, alors là oui!... ils sont tous là pour ça. Premières amours, féminin plurielle, masculin pogné. «Tu viens souvent ici?»... comme s'il ne savait pas qu'elle était là tous les samedis. «As-tu une amie?»... comme si elle ne savait pas qu'il vient de casser avec la grande Carole, c'est Louisette qui vient de le lui dire aux toilettes.

La cruse sur un beat disco. Le beat des grands Nègres qui marchent sur la 125e Rue à Harlem. Beat d'invention et de provocation, mais les petits Blancs n'y ont vu que du bruit. Et ils dansent les coudes serrés sans jamais se toucher, et ils dansent sans rien dessiner avec leur corps, sans liberté, sans complicité, ils dansent des pas compliqués et leurs corps récitent la leçon bébête apprise devant le miroir, sans se chercher, sans se reconnaître, sans se provoquer, sans s'inventer. Ils dansent mais le corps garde toutes ses angoisses... la cruse sur un beat disco, la crise sur un beat parano, la danse des enfants sages qui font du bruit pour ne rien entendre ou parce qu'ils n'ont rien à dire?

Dans mon quartier, le Studio 1371 a mauvaise réputation. Le curé fait les gros yeux, les flics du poste 34 ont une dent contre le propriétaire, un ancien basson de l'Orchestre Symphonique qui a troqué son frac pour un froc de cuir noir et qui fait des trucks de fric. Quant aux voisins, ils se plaignent du bruit, prétendent que les jeunes tirent les sonnettes la nuit et autres innocentes niaiseries... Les gens ne sont jamais contents, les hippies ils n'aimaient pas, l'occupation des cégeps, oh là là surtout pas ça, la crise d'octobre, vous voyez où ça mène ces folies-là... maintenant ils ont des enfants-zombies et ils voudraient en plus qu'ils soient polis. Et qu'ils dansent le cha-cha.

Les enfants sages du «Studio 1371» n'ont pour toute folie que celle qui leur tombe du plafond. Des milliers d'ampoules qui incendient la pénombre de mauve et d'argent, des arcs qui zèbrent de néon rouge les faces blèmes, des cerceaux, des étoiles, des spots, des sirènes, un million de rumeurs électriques au plafond...

— C'est impressionnant, pourtant, c'est juste du 12 volts, m'a dit le propriétaire.

Vous voyez bien que vos enfants sont en sécurité. 12 volts ce n'est rien, c'est juste du disco. Vous pouvez faire hurler à pleine tête du «Prince», du «Madleen Kane» ou du «Caroll Jiani», ça reste pareil du 12 volts. Et rappelez-vous que ça prend au moins du 110 pour faire cuire un oeuf.

Quand je suis sorti du «Studio» vers minuit, il y avait des parents à la porte qui attendaient leur fille. Des gens de Saint-Lambert. Ils étaient venus la reconduire vers huit heures et là, en bons parents-taxi, ils attendaient patiemment que sorte leur bonne petite fille disco-dodo. Celle-là au moins ne tirera pas de sonnettes... Tout de même, du ventre de maman à l'auto de papa, du studio disco au bungalow bien chaud, tu parles d'un itinéraire pour une jeune fille! C'est quand elle prend l'air c't'enfant-là?

«Moi je ne baise pas», a fini par me dire Julie, 16 ans. J'aurais pourtant juré le contraire. A cause de sa bouche très rouge, vous disais-je... foutaises! J'en suis sûr maintenant, c'est parce que j'ai l'âge de trouver les enfants trop sages.

Rien de changé avec la France

— CLAUDE MORIN

QUÉBEC — Le ministre des Affaires intergouvernementales, Claude Morin, soutient que l'arrivée du nouveau gouvernement en France n'a rien changé dans les relations entre ce pays et le Québec.

M. Morin affirme qu'il n'y a aucun problème dans les rapports du Québec avec la France et dit «ne rien voir d'alarmant ni même d'inquiétant dans certains articles parus ces jours-ci dans la presse québécoise».

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Voulant répondre aux articles de journaux parus récemment selon lesquels la France entendait dorénavant entretenir avec le Canada des relations sans ambiguités. M. Morin dit fonder sa conviction sur les nombreux et fréquents contacts qu'il a eus jusqu'à tout dernièrement avec des personnalités officielles françaises.

«Au cours des dernières semaines, j'ai été à même, sur place, de constater que les intentions de la France étaient bel et bien demeurées identiques», affirme M. Morin. Il rappelle par la suite que le premier ministre français Pierre Mauroy acceptait en juin dernier l'invitation de René Lévesque à se rendre en visite de travail au Québec au printemps 1982, maintenant ainsi la tradition établie en 1977 par MM. Raymond Barre et Lévesque qui «convaincus de la nécessité de maintenir les relations à un niveau direct et privilégié», décidaient de se rencontrer régulièrement.

1ère lecture à Londres

LONDRES (PC) — Le secrétaire-adjoint au Foreign Office a déposé aux Communes britanniques, hier, la requête canadienne pour amender et rapatrier la constitution.

«Demain», a répondu M. Humphrey Atkins à la question du président de la Chambre de savoir quand aurait lieu la deuxième lecture. Dans le langage parlementaire, «demain» signifie «plus tard».

Les deux seuls Canadiens présents à la tribune du public étaient M. Gilles Loiselle, délégué général du Québec à Londres, et un adjoint du haut commissaire canadien.

Un député conservateur, sir Bernard Braine, a confié aux journalistes que la contestation des Indiens devant les tribunaux britanniques allait probablement retarder l'adoption de la résolution canadienne.

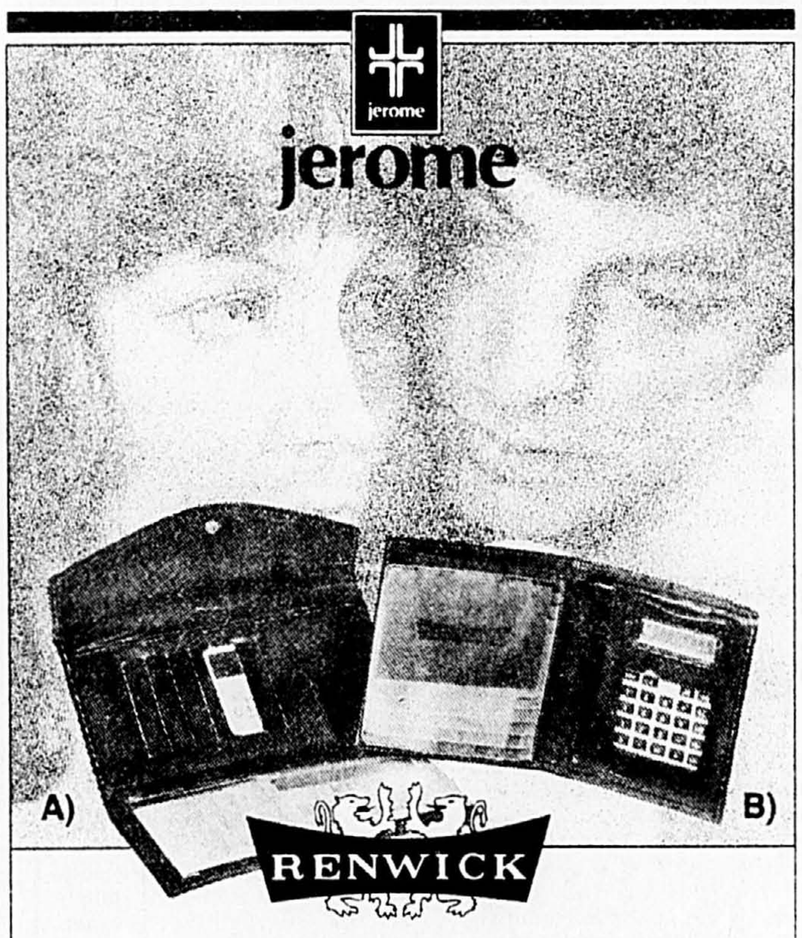
Cour d'appel

Renversant la décision d'un tribunal inférieur, la Cour d'appel britannique a accepté, lundi, d'entendre la cause de l'Association des Indiens de l'Alberta.

Les Indiens soutiennent que la Grande-Bretagne est toujours liée par de vieux traités et qu'il lui incombe de voir à ce que les droits des Indiens soient protégés, avant le rapatriement de la constitution.

La cause doit être entendue les 1er et 2 février. Il ne fait pas de doute, cependant, qu'un appel sera interjeté, quel que soit le jugement, auprès de la Chambre des lords.

Pour M. Braine, «il serait raisonnable et prudent d'attendre le résultat» de cette cause, de même que la cause du Québec devant la Cour d'appel de cette province.

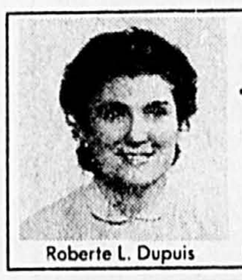


A) Portefeuille pour dame, sans monture en cuir Cordovan brun **32,00$**

B) Portefeuille pour homme avec compartiment pour cartes de crédit et une calculatrice incorporée en cuir Cordovan brun **58,00$**

Là, tu m'fais plaisir!

31 boutiques pour vous faire plaisir.



NE PARTEZ PAS SANS NOUS!

- GROUPES
- FORFAITS
- CROISIÈRES
- VACANCES

VOYAGES YVON DUPUIS
1918, FRONTENAC, MTL H2K 2Z1
FACE AU METRO FRONTENAC
Roberte L. Dupuis DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC 523-2143

Agence «Detec of Canada Ltée»
PIERRE D.-MASSUE
DÉTECTIVE
«Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec».
Licencié par la Cité de Montreal

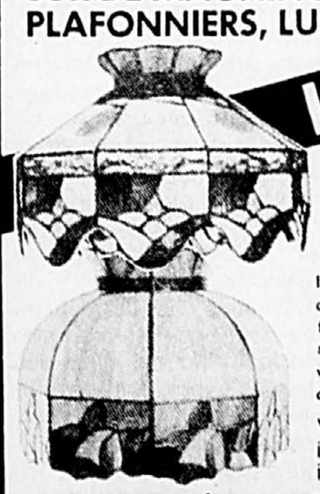
- INVESTIGATION
- SURVEILLANCES
- FILATURES
- TOUTES PREUVES POUR LA COUR
- INFIDÉLITÉ CONJUGALE

CONFIDENTIEL — DISCRÉTION ASSURÉE 387-8757

CHEZ CLOUTIER
384-4990
À tous nos clients et amis
Joyeux Noël et heureuse année
1221 est, rue Fleury — Fermé le 25 décembre et le 1er janvier
2595, boul. de Salaberry — OUVERT le 25 décembre et le 1er janvier de 11 à 18h

Serge Parent Pharmacien
1221 est, rue Fleury de 9h à 23h
2595, boul. de Salaberry de 9h à 22h
OUVERT 7 jours par semaine!

SOLDE DE LIQUIDATION
JUSQU'À 70% DE RABAIS
SUR DE MAGNIFIQUES PLAFONNIERS, LUSTRES ET LAMPES TIFFANY
DE PREMIÈRE QUALITÉ, FAITES À LA MAIN, EN VERRE TEINTÉ ET PLOMBÉ



ENJOLIVEZ VOTRE INTÉRIEUR POUR NOËL.

Morris Ventures a acheté tout le stock d'une société en faillite, «House of Tiffany Lamps Inc.», l'un des plus importants fabricants canadiens de plafonniers, lampes de table et suspensions de type tiffany, en cuivre et verre teinté, plombé à la main, d'accessoires électriques et de panneaux de verre plombé. Nous en liquiderons des centaines à des prix de liquidation irrésistibles.

Venez visiter notre centre d'éclairage à rabais dès aujourd'hui et voyez le plus grand et le plus beau choix jamais offert dans la région de Montréal.

CENTRE D'ÉCLAIRAGE ET DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
MORRIS
9172, BOUL. ST-LAURENT
ENTRE LEGENDRE ET CHABANEL TÉL.: 382-6810
Heures d'ouverture: 9h à 17h du lundi au jeudi (ou sur rendez-vous)
Stationnement gratuit devant et derrière.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

La CUM pourrait trouver un second souffle

Ce n'est pas le moment de juger le projet de loi 46 qui doit modifier les structures et le fonctionnement de la Communauté urbaine de Montréal: on y compte 171 articles, on y présente des transformations d'importance et, surtout, on prévoit une commission parlementaire pour février prochain. On aura alors tout le loisir d'en faire une analyse serrée.

Mais on peut dès maintenant apprécier les «intentions» du projet; on peut deviner ses qualités et exprimer certaines craintes. On peut dès maintenant reconnaître que ce projet de loi, tel que présenté, peut apporter des améliorations appréciables à la vie politique des habitants de la CUM.

Manifestement, la politique municipale n'intéresse que bien peu de gens: on peut n'en retenir comme preuve que le faible taux de participation au vote, à Montréal comme ailleurs. C'est pourtant le palier de gouvernement le plus près du citoyen, celui qu'il devrait pouvoir influencer davantage.

Or, il semble que la première intention du projet de loi 46 se trouve dans une préoccupation de dynamique nouvelle: tenter d'intéresser les citoyens à la vie de la ville et de la communauté entière. En ce sens, la formation de commissions différentes, responsables de fonctions précises, peut s'avérer fort utile. Ces commissions seront formées d'élus qui devront s'impliquer de façon beaucoup plus personnelle et conséquemment plus intéressante que dans la structure actuelle. Elles tiendront des réunions publiques où la population pourra s'exprimer et offriront aux groupes comme aux individus l'occasion de faire les pressions qu'ils jugeront utiles.

On peut s'attendre à ce que les débuts soient très lents: nos conseillers n'ont pas tous l'habitude d'approfondir des dossiers, d'affronter la population critique et de défendre des positions techniques ou sociales. Mais ils apprendront ou ils démissionneront de leur poste: si la fonction devient intéressante, elle devrait attirer des élus intéressants.

Autre manifestation de cette préoccupation de dynamique nouvelle: la représentation des villes pour le vote. Il semble apparent que le ministre veut, par cette nouvelle procédure, briser l'antinomie des deux blocs: Montréal et la banlieue.

Ce ne sera pas facile. Parce que Montréal doit conserver une certaine supériorité sur sa banlieue, étant la cause première de l'évolution de cette banlieue. Mais, selon la formule proposée, Montréal ne peut rien imposer, pas plus que la banlieue, sans convertir à elle un certain nombre de municipalités de banlieue. Il va donc falloir qu'il y ait des «défections» dans les deux groupes pour parvenir à des ententes.

Si l'on veut conserver le monolithisme présent, ce sera sûrement difficile. Il faudra que le président de l'exécutif tranche lui-même toutes les questions, ce qui deviendra alors peu démocratique. Il est difficile de prévoir si le bien commun l'emportera sur la partisanerie. On a encore bien des choses à prouver de ce côté-là.

Il va de soi que la nouvelle formule est plus compliquée et risque même de mettre sur le dos du président une responsabilité excessive. Mais c'est aussi un test démocratique. De plus, la nouvelle répartition du vote est plus juste que l'ancienne: il n'est pas normal qu'une ville qui a cinq fois plus d'habitants qu'une autre, n'ait pas plus de pouvoir que cette autre.

La banlieue obtient donc de nouvelles possibilités de pouvoir. Mais il ne faut pas croire que Montréal renonce à sa suprématie. D'abord, il serait injuste, avec ses 56,6 pour cent de la population entière, qu'elle ne puisse donner le ton à l'ensemble. Ensuite, la Communauté a besoin d'un leadership que seul Montréal peut fournir. Mais Montréal ne pourra rien imposer.

Les veto, exercés par les deux tiers des représentants, risquent sûrement de bloquer les mécanismes. Dans ce cas, c'est une dynamique d'autodestruction qui s'installerait à la CUM. Reconnaissons que c'est possible.

Cela ne se fera pas si, premièrement, les représentants de Montréal, aussi lucides que sincères, tentent de parvenir à un terrain d'entente en commission parlementaire. Il semble évident que la banlieue acceptera plus facilement que Montréal le projet de loi; car pour Montréal, le statu quo semble préférable. Pour parvenir à ses fins, peut-être; mais pour engendrer un nouvel esprit de participation globale à la vie de la CUM, sûrement pas.

Cela ne se fera pas, non plus, si les citoyens, surtout par la voix d'organismes reconnus, s'expriment clairement devant la commission parlementaire avec cette préoccupation d'unification communautaire. Il ne s'agit pas de se défendre les uns contre les autres mais bien d'apprendre à vivre ensemble.

Enfin, cela ne se fera pas si les citoyens deviennent plus conscients de leurs responsabilités sociales. Ils pourront suivre les travaux des commissions et la vie du nouveau Conseil. S'ils refusent de s'impliquer, ils n'auront qu'à se taire ou à déménager.

JEAN-GUY DUBUC

M. Lévesque a bien des raisons d'être tenté de démissionner

Derrière les péripéties de la crise qui secoue profondément le Parti québécois depuis que le congrès a adopté certaines résolutions qui ont conduit M. Lévesque à les désavouer publiquement et à menacer de démissionner s'il s'avérait que le parti est en majorité d'accord avec ces décisions des délégués, il est difficile de ne pas voir le signe d'une profonde lassitude de M. Lévesque.

Il est vrai qu'en adoptant des résolutions qui contrarient les positions de principe que leur chef juge essentielles, les délégués lui ont infligé en quelque sorte un désaveu qui remettait en cause son leadership.

Mais tous les observateurs ont remarqué que, contrairement à son habitude, M. Lévesque ne s'est pas vraiment battu au congrès pour défendre ses positions. S'il était intervenu avec tout le poids de son prestige et de son éloquence, n'aurait-il pas, comme en d'autres occasions, renversé le courant en sa faveur?

Il a plutôt choisi de s'écarter des débats et d'attendre que tout fût consommé pour brandir la menace de sa démission si les choses devaient demeurer dans l'état. Comme s'il avait inconsciemment cherché un prétexte pour se justifier de quitter son manteau de plomb.

Il est remarquable qu'après la réunion de l'exécutif national du Parti québécois, où furent décidées la tenue et les modalités d'un référendum auprès des membres du parti, M. Lévesque ait débuté sa déclaration liminaire en ces termes:

«Depuis une semaine, je me suis battu de mon mieux avec l'alternative suivante: d'une part, j'avais le goût plutôt vif de partir et de retrouver une vie personnelle. Parce qu'après 21 ans de vie politique, il me semble que c'est non seulement un goût normal mais légitime; d'autant plus que, d'aucune façon, je ne me sens irremplaçable.»

Ces propos indiquent clairement, il me semble, que dans la tentation de démission de M. Lévesque il y a plus que la rebuffade et les vexations que lui a infligées le dernier congrès de son parti.

M. Lévesque est en politique active depuis le début de la révolution tranquille, cette période la plus intense et la plus bouleversée de toute l'histoire du Québec, au cours de laquelle il a joué un rôle moteur durant douze ans au niveau gouvernemental.

Si le Canada est un des pays occidentaux les plus difficiles à gouverner à cause de son caractère dualiste, pour cette raison et beaucoup d'autres le Québec est sûrement la province canadienne la plus difficile à administrer. Depuis Duplessis plusieurs Premiers ministres se sont épuisés et même tués à la tâche.

En six ans M. Lévesque a voulu faire plus et mieux que ses prédécesseurs sur tous les plans. Or voici qu'aujourd'hui ses réussites paraissent éclipsées par ses échecs en matières économiques, financière et constitutionnelle. Et l'échec du 5 novembre, qui aurait été une dure épreuve pour n'importe quel chef de gouvernement québécois, aura été encore plus durement ressenti par M. Lévesque pour les raisons que l'on sait.

N'est-il pas normal que M. Lévesque donne l'impression d'une grande lassitude, d'un profond désabusement, d'être un homme fatigué de lutter, de reprendre incessamment le même combat, bref d'avoir comme de Gaulle à la fin de sa vie le sentiment d'avoir «labouré la mer»?

MARCEL ADAM



Droits réservés

L'enlèvement du général Dozier

La colère exprimée par le président Reagan, à la suite de l'enlèvement à Vérone du général américain James Lee Dozier par des membres des Brigades rouges, se comprend aisément. Il s'agit de la répétition, à échelle réduite et dans un contexte différent, de l'opération à l'ambassade américaine de Téhéran le 4 novembre 1979, à cette différence près que les conséquences du coup de Vérone risquent d'être plus tragiques encore.

Il faut se rappeler que ce sont les Brigades rouges qui, à l'hiver de 1978, avaient enlevé et assassiné Aldo Moro, personnalité politique italienne de premier plan.

Ce qui ne peut manquer d'irriter profondément Washington, c'est également l'aisance avec laquelle les bandits ont pu monter leur coup. Le général Lee Dozier n'est pas un petit caporal d'opérette. C'est un militaire de carrière dont les responsaLilités dans l'organisation de l'OTAN sont importantes. Il s'est laissé capturer comme un lapin.

Quel est donc le sens de cette sinistre opération, dont on ose encore espérer qu'elle connaîtra un dénouement raisonnable?

A propos des terrorismes noir et rouge en Italie, Marco Boato écrivait en 1980 («Le Monde diplomatique»): «Les conditions minimales pour déclencher une guerre civile n'ont jamais existé dans l'histoire récente de l'Italie, et elles n'existent toujours pas.»

Il faut donc explorer des horizons plus vastes, porter le regard au-delà du ciel italien pour comprendre le sens de la violence faite au général américain.

Plusieurs pensent qu'il y a plus qu'une simple coïncidence entre l'enlèvement d'un militaire américain intimement associé au commandement de l'OTAN et la poussée du mouvement pacifiste en Europe. Les Brigades rouges auraient voulu, par un coup de main spectaculaire, souligner le refus des armes nucléaires, voire confisquer à leur profit ou au profit du radicalisme le plus extrême la peur de millions de nos contemporains face à la «modernisation» de l'armement nucléaire dont l'OTAN est le moteur principal chez les alliés des Etats-Unis? L'hypothèse est vraisemblable.

Le mouvement pacifiste européen, qui a paru pur dans ses origines, et qui l'était certainement dans le coeur de milliers d'individus, apparaît aujourd'hui d'autant plus entaché d'équivoques que le président Reagan affirme que les pacifistes européens sont des agents stipendiés de Moscou. L'allégation sera contestée.

GUY CORMIER

LIBRE OPINION

Pour l'acceptation du vélo par la CTCUM

(Lettre adressée à M. P. DesMarais II, président du Conseil exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.)

Comme nous le savons tous, Montréal, à l'instar de très nombreuses villes américaines, a connu un développement basé sur l'utilisation de l'automobile. Mais depuis quelques années, un autre mode de transport semble «faire son chemin», si vous me permettez l'expression, c'est la bicyclette. (...)

Je crois qu'un minimum de considération devrait être accordé aux usagers de ce mode de transport. Lorsque ces gens réclament l'accès au métro pour leurs vélos, ils ont de sérieuses et solides raisons: véhicule accidenté, circulation de surface dangereuse sur une section du trajet ou destination trop éloignée du point de départ. Cette dernière raison, ne justifie-t-elle pas à elle seule l'idée d'intégration du mode de transport en commun à celui du vélo (supports pour vélos à l'arrière des autobus, stationnements pour vélos aux stations de métro, etc.)?

Les quelques raisons invoquées par certains citoyens alarmistes ou représentants municipaux peu progressistes contre l'accès au métro pour les vélos demeurent très discutables et souvent teintées d'émotivité. Selon eux, si les usagers du vélo devaient obtenir par modification des règlements de la CTCUM l'accès au métro, le tout Montréal cycliste envahirait les wagons du métro avec de sales bécanes... N'est-ce pas manquer quelque peu de réalisme? Parmi la population, les usagers du vélo ne sont-ils pas perçus généralement comme des citoyens ayant une conscience civique, écologique et sociale plutôt développée? Néanmoins, les organismes cyclistes de Montréal et les cyclistes eux-mêmes reconnaissent qu'il est souhaitable d'établir un certain nombre de prescriptions visant à réglementer la conduite des cyclistes dans le métro. Une telle réglementation pourrait inclure notamment les éléments suivants; interdire l'accès au métro pendant les heures de grande affluence; limiter l'accès au métro à cinq cyclistes par station par heure; obliger les cyclistes à utiliser le dernier wagon; interdire l'utilisation du vélo dans les stations du métro. (...)

Sur le territoire de la CUM, plusieurs milliers de cyclistes ne demandent pas mieux que de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie en utilisant «rondement» leur vélo comme principal moyen de transport. Au nom des usagers de la bicyclette (personnellement, je pratique le cyclisme en quantité industrielle (2,000 milles/an) depuis 10 ans, je vous invite à faire adopter, au cours de la prochaine réunion des maires de la CUM ou du Conseil exécutif de la CUM, une résolution visant à demander aux dirigeants de la CTCUM d'établir, en collaboration étroite avec les organismes cyclistes de Montréal, un plan d'intégration des deux modes de transport. Il va de soi que ce travail commanderait la collaboration des ministères québécois des Transports et des Affaires municipales.

Dans un deuxième temps, j'aimerais vous sensibiliser à l'incohérence qui existe quant aux directives à suivre par les différents corps de travailleurs oeuvrant dans le métro et touchant naturellement l'accès au métro pour les vélos. Le 27 octobre dernier, 15 heures, je me présente à la station Crémazie avec un vélo accidenté. En dix ans, ce n'est que la 7e fois que je tente d'emprunter le métro suite à un accident. Ayant toujours misé sur la compréhension et la collaboration des guichetiers, j'ai toujours pu utiliser le métro avec un minimum de difficulté... À cette occasion cependant, les quatre guichetiers en fonction, tels des gardiens d'un temple japonais, stoppent avec vigueur l'éventuel profanateur. J'informe ces gens que lorsqu'un citoyen se trouve en situation de **difficulté, d'urgence ou d'accident**, il va de soi qu'un service public doit se montrer coopératif, disponible et gratuit (j'avais ma carte CAM). Rien n'y fait. Je présente une copie du jugement prononcé par le juge Barette-Joncas au sujet de la désormais célèbre «Affaire Morissette» (à défaut de règlement précis et écrit, les agents du métro ne peuvent interdire l'accès des cyclistes au métro). Le plus vélobile d'entre eux, pardon..., volubile, me dit qu'il n'écoute que la voix de son Dieu Hannigan. Il ajoute qu'il n'a pas à considérer le jugement prononcé par le juge. D'autant plus que le juge est une femme, conclut-il... Persistant à vouloir franchir les tourniquets, les guichetiers font appel à la police du métro. Après trois quarts d'heure d'attente, les agents arrivent et me recommandent d'aller à l'extérieur. Je franchis tout de même les tourniquets et emprunte le métro sans qu'ils ne m'arrêtent ou ne disent mot. Je prends naturellement pour acquis que le temps d'attente que je me suis vu imposer ne constitue pas une «tracasserie légale» afin de décourager l'accès au métro pour les cyclistes...

Vu que vous présidez le Conseil exécutif de la CUM, organisme auprès de qui répond la Commission de transport de la CUM, j'apprécierais que vous demandiez à M. Hannigan, président de la CTCUM, d'informer de façon écrite les organismes cyclistes de Montréal et les employés de la CTCUM que l'accès au métro pour les cyclistes et leurs vélos n'est pas interdit, vu l'inexistence d'une réglementation contraire. Je vous remercie à l'avance.

Michel BÉDARD
Gestionnaire municipal,
Conseiller à l'exécutif du
Groupe d'Action municipale

La qualité de la nourriture dans les Centres d'accueil

Tout en prenant garde de ne pas ouvrir la porte à une polémique inutile, permettrez-vous à un gestionnaire d'ajouter un grain de sel à l'énorme pot-au-feu que servait récemment Mme Hélène Tremblay, présidente de la Corporation professionnelle des Diététistes du Québec? *(article de Claire Dutrisac, LA PRESSE, 7 novembre).*

Il y a dans les propos de Mme Tremblay tellement de généralités que je peine à devoir lui dire qu'une décence élémentaire ne veut pas dire seulement taire un nom... mais aussi de vérifier les faits avant d'en faire mention. Appelons cela la psychologie de la présidence!

Mme Tremblay sera-t-elle indignée d'apprendre, c'est vérifié, qu'un fort pourcentage de centres d'accueil utilise les services de la Commission des Achats de sa région pour les négociations, d'où appel d'offres et adjudication des denrées alimentaires. Et supposons qu'à la suite de ce processus il soit véridique que la réception des marchandises repose entre les mains d'un commis qui n'y connait rien... ce n'est quand même pas ce commis qui en fera la cuisson! Lorsqu'un fort pourcentage de Centres d'acueil s'unissent, au nom d'une collaboration mutuelle, d'une description précise des denrées à négocier, d'une standardisation et d'une économie basée sur le volume total à négocier pour ces centres d'accueil, disons-nous, il s'agit d'une FORCE qui ne laisse pas tellement de chances aux fournisseurs de «passer» les moins bons morceaux de viande qu'ils ont en magasin. En effet il suffit qu'un seul Centre d'accueil fasse entendre sa plainte et tout un processus de vérification se met en branle... et ce processus fait aussi appel à la loi de la concurrence et les fournisseurs connaissent cette loi!

Il est facile de faire allusion aux aliments invendus des grands magasins, il est moins facile de préciser: c'est quoi un aliment invendu? c'est qui le grand magasin? c'est qui l'acheteur?

Il est facile aussi de caricaturer un manque de psychologie en associant une personne âgée, un plateau chargé et le danger de buter sur un objet quelconque... C'est le genre d'association d'idées qui psychologiquement parlant aiguise l'émotif et touche les tripes mais un simple objet quelconque sur le plancher de la cafétéria d'une école produira le même effet si l'enfant n'a rien dans les mains!

Ici je veux rassurer Mme Tremblay: je connais personnellement beaucoup d'administrateurs qui sont capables de dire le coût d'un repas dans leur établissement et personnellement je connais aussi le chef de mes services alimentaires qui tous les lundis dépose sur mon bureau le coût/jour/repas de la semaine précédente. C'est vérifiable!

Quant au lien entre le cahier des normes du M.A.S. et le souper des bénéficiaires qui se situe vers 16h30, il faut dire aussi qu'aux endroits où cette pratique existe l'établissement répond à un voeu exprimé par les bénéficiaires. A moins qu'on ne reconnaisse pas le rôle du repas dans la vie des personnes âgées hébergées!

Il est vrai par contre que les personnes âgées ne sont pas idiotes **mais il ne suffit pas** d'expliquer clairement la valeur des aliments pour que d'emblée **elles comprennent! Les habitudes** alimentaires ne se modifient pas aussi rapidement et encore moins rapidement à un certain âge. Ce n'est pas une question d'idiotie et Mme Tremblay devrait le savoir sinon je plains toutes ces personnes âgées qui subiront l'enseignement de tous les diététistes qui répondraient à la philosophie (ou aux sophismes) de leur présidente.

Enfin je terminerai en affirmant que rien n'est plus difficile que de servir de la mauvaise nourriture à moins d'être enclin au masochisme... Un seul «mauvais» repas et vous avez tellement de plaintes autant en provenance des bénéficiaires, du personnel et des visiteurs que bien vite vous revenez à un rapport qualité/quantité majoritairement acceptable. Car un cuisinier exerce un art et tout artiste recherche la perfection! Dans un contexte de cuisine institutionnelle, je crois que c'est tout un défi et ceux qui ont eu le bonheur ou le malheur de vivre pensionnaires, à une autre époque, doivent savoir ce que je veux dire et sauront plus tard ce que Mme Tremblay voulait dire!

Marcel HOUDE
Montréal

•

(Réponse à Yvon Poirier, lettre ouverte du 7 décembre 1981.)

Je suis étonnée que vous soyez étonné de l'article de Claire Dutrisac quant à la qualité de la nourriture dans les centres d'accueil. Dans votre lettre ouverte à Hélène Tremblay, présidente de **la Corporation professionnelle des diététistes du Québec, vous lui tombez dessus à bras raccourcis pour défendre la qualité de vos services alimentaires. Je veux bien croire que votre centre soit exceptionnel, mais ce n'est pas le cas partout.**

Qu'il me suffise de dire que des hot dogs figuraient aujourd'hui même au menu du centre d'accueil où demeure ma grand-mère (à Montréal). Est-ce vraiment ce qu'on peut qualifier de bon pour la santé, à n'importe quel âge, mais surtout au troisième? Je me souviens qu'un jour, la diététicienne faisait le tour de la cafétéria en jetant un coup d'oeil dans les cabarets des patientes (il ne peut y avoir mot plus approprié!). Elle disait à l'une et à l'autre que tel et tel aliment n'était pas bon pour elles. On se demande alors pourquoi ils figuraient au menu en premier lieu!

Je ne veux ici prendre la défense de personne, pas même celle de Madame Tremblay, que vous attaquez fortement. Elle saura sans doute se défendre. Je ne pense qu'à toutes ces personnes âgées qui se font servir du chou indigeste, des frites graisseuses ou de la saucisse de porc, le tout nappé d'une douteuse sauce brune, sans avoir droit de se plaindre.

Suzanne BLANCHET
L'Assomption

Chaussures importées

L'honorable Herb Gray
Ministre de l'Industrie et du Commerce
Ottawa

Cher Monsieur Gray,

En ma qualité de «designer» et modéliste en chaussures — je le suis depuis 35 ans — je me dois d'intervenir dans le débat entourant la levée des quotas sur les importations de chaussures en cuir dans l'intérêt même des consommateurs canadiens.

Il y a, en effet, un aspect fondamental et essentiel qui a été négligé dans ce débat et c'est celui de la santé des consommateurs. L'industrie de la chaussure n'est pas une industrie quelconque car elle est responsable dans une très large mesure de la santé des pieds des consommateurs. Et il faudrait en tenir compte.

C'est avec raison qu'on se plaint depuis des années des maux et des infirmités que cause aux pieds le port de mauvaises chaussures, de chaussures, mal ajustées, trop courtes, trop étroites ou mal conçues. Or, cet ajustement fautif est surtout l'apanage des chaussures importées, les manufacturiers étrangers attachant généralement beaucoup moins d'importance que les nôtres à l'ajustement et au confort. On en a la confirmation lorsqu'on constate que beaucoup de manufacturiers canadiens offrent toujours leurs produits dans plusieurs largeurs alors que les manufacturiers étrangers semblent ignorer souvent jusqu'à l'existence même des largeurs.

D'ailleurs, à peu près tous les modélistes canadiens vous le diront, nous ne pouvons nous servir de formes étrangères sans être la plupart du temps obligé de leur faire subir de sérieuses corrections pour les rendre aptes à produire de bonnes chaussures.

Quant aux styles, ils se valent, tous les manufacturiers s'approvisionnant aux mêmes sources.

Ce qui permet, en somme, aux exportateurs de vendre leur camelote ici, c'est qu'ils payent presque toujours des salaires beaucoup plus bas à leurs employés chez eux que nos manufacturiers payent ici aux leurs (même si les cordonniers canadiens sont parmi les travailleurs les moins payés au Canada). Pour nos manufacturiers, c'est une concurrence déloyale et injuste.

L'industrie canadienne de la chaussure est reconnue pour la qualité supérieure de ses produits du point de vue ajustement et confort. Mais cette science de l'ajustement, qui est une tradition chez nous, ne s'acquiert pas en une nuit. Il faut des décennies et des décennies d'études et de recherches pour l'acquérir. Prenons garde de ne pas la perdre définitivement en permettant à une poignée d'importateurs de noyer notre marché de camelote étrangère, sous le prétexte de venir en aide aux pays en voie de développement.

Dans l'intérêt de la santé des pieds des consommateurs canadiens eux-mêmes, il faut rétablir les quotas sans tarder.

Edouard BOURASSA
«Designer» et modéliste
Laval

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h)		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Tele-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Un don, mais pas pour Nicole et Gilles

Monsieur le Directeur
LA PRESSE

Je tiens à vous féliciter pour le sens de l'humour dont fait preuve votre collaboratrice Huguette Roberge pour son article sur «Nicole et Gilles. A Noël il ne faut pas oublier les autres», paru dans LA PRESSE du 12 décembre. Elle se révèle une digne émule de notre cher Foglia.

Nicole et Gilles sont sur le Bien-être social depuis 1975. Ils touchent $677 par mois. Je leur soumets ci-dessous quelques propositions d'amélioration de leur situation:

1 Chercher un travail. Ça existe. C'est peut-être plus rentable que de courir «trois douzaines d'organismes» dont les Chevaliers de Colomb et les Témoins de Jéhovah.
2 Aller porter les quatre chats et le chien à la Société protectrice des animaux.
3 Acheter des pâtes alimentaires sèches, les faire bouillir (dix minutes «al dente») et ajouter une sauce tomate et du boeuf haché. Ça coûtera moins cher que les cannages Catelli et c'est meilleur pour la santé.
4 Fermer la télévision l'après-midi. Les enfants auront ainsi moins mal à la tête et pourront aller à l'école.
5 Se passer de cigarettes et de quelques cokes. L'économie réalisée permettra d'acheter des fruits: excellente source de vitamines C, aliment sain, dépourvu de calories inutiles.
6 Plutôt que de se résigner à attendre 30 ans (!) la pension de vieillesse, se décider avec les autres membres de la famille tous sur le Bien-être social, à mettre en commun leurs chèques, pour améliorer leur ordinaire et envisager de trouver un travail, même non déclaré (pelleter la neige, tondre les gazons, peindre des escaliers, plier des enveloppes pour la publicité du député, faire des ménages, distribuer LA PRESSE...)

Ci-joints dix dollars, pour qui vous voudrez, mais pas Nicole et Gilles.

A. FORTIN
Longueuil

N.D.L.R. Le don de M. Fortin a été envoyé à une famille de Rigaud, dont le chef est en chômage depuis septembre dernier et qui n'a pas accès aux ressources du Grand Montréal.

H.R.

Des fleurs et non des fusils, s.v.p.

Père Noël,
Place Alexis Nihon

Cher Père Noël,

Suite à une visite que nous venons d'effectuer dans votre royaume avec un groupe d'élèves de 6 ans, nous tenons à vous dire notre profonde déception.

Votre manque flagrant d'intérêt face aux enfants aurait toujours pu s'excuser mais quand vous donnez aux enfants, en guise de cadeau, un fusil-peigne, nous protestons vivement.

A l'heure où la Pologne est sous la loi martiale, où le violence dans notre société atteint son paroxysme, il nous semble, cher Père Noël, que vous pourriez serrer vos fusils et donner des fleurs...

Sans rancune,

Odette BÉLISLE
enseignante
Marthe DESAUTELS
orthopédagogue
Marthe D'AMOURS
parent
Ecole Hochelaga
Montréal

Taxe sur le prix réel?

(Lettre ouverte aux ministres des Transports, du Revenu et de la Justice du Québec.)

Dernièrement, je vendais mon automobile à un ami pour la **somme de $900 sans autres** considérations. Or, connaissant l'existence de la politique du bureau des véhicules-moteurs qui se base sur le «red book» pour établir le montant de la taxe de vente, nous avons au préalable fait assermenter une déclaration devant un commissaire à l'assermentation reconnu par le gouvernement provincial indiquant le montant réel de la vente.

Or, lorsque nous nous sommes présentés au bureau des véhicules-moteurs de Laprairie, l'employée nous a avisés sans ambages que l'on devait payer la taxe basée sur le montant établi dans le «red book» et de réclamer toute différence en envoyant une formule accompagnée de la déclaration assermentée et attendre au moins deux (2) mois pour ravoir l'argent payé en trop.

Je considère cette procédure illégale, illogique, despotique, etc., car la loi prévoit une taxe de 8% du montant réel de la vente payable au moment de la vente. Or, le montant réel de la vente avait été établi par la déclaration assermentée, soit $900.

Mon ami a dû payer 8% de **$2,000 et doit maintenant attendre** au moins deux (2) mois **pour ravoir son $88 payé en** trop. Au loyer actuel de l'argent, le gouvernement profite de l'argent qu'il prélève en mon sens illégalement.

André HÉBERT
Laprairie

Débute mercredi le 23

SOLDE
CHIC... CHIC... CHIC...
D'APRÈS NOËL

Rabais jusqu'à 33 1/3%

COMPLETS
PANTALONS
CHAUSSURES
CHEMISES SPORT
ROBES DE CHAMBRE
COUPE-VENT DOUBLÉS
CHEMISES HABILLÉES
CHANDAILS ET VESTES
PEAUX DE MOUTON
BOTTES D'HIVER
VESTONS SPORT
CANADIENNES
PALETOTS
PYJAMAS

Bovet

P.S.: Léger supplément pour les retouches sur ces spéciaux. Fins de séries. Pas toutes les tailles dans tous les styles.

CARREFOUR LAVAL • GALERIES D'ANJOU • PROMENADES ST-BRUNO • ROCKLAND • LES TERRASSES • 4475 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 23 DÉCEMBRE 1981

Le comité des priorités, un organisme sans marge de manoeuvre



LE VRAI POUVOIR

— 4 —

En prenant le pouvoir en 1976, le premier ministre Lévesque avait innové en créant le Comité gouvernemental des priorités où siégeaient les «superministres» d'État et quelques autres ministres importants. Cette structure était appelée à évoluer vers la formation d'un Conseil des ministres «restreint», semblable à celui que le premier ministre Joe Clark avait créé en 1979 au fédéral.

En 1981, non seulement cette structure n'a pas évolué vers la formation d'un Conseil des ministres restreint mais les superministres doivent se battre comme des diables dans l'eau bénite pour conserver la coordination des dossiers sectoriels. Quant au comité des priorités gouvernementales dont le rôle consistait notamment à mettre de l'avant de nouveaux programmes de développement socio-économique, il ne sert plus qu'à équilibrer le budget entre les dépenses et les revenus, faute de marge de manoeuvre.

Au cours du premier mandat, on retrouvait au comité des priorités tous les ministres d'État (Mme Payette de la Condition féminine, Jacques Léonard de l'Aménagement, Camille Laurin du Développement culturel et scientifique, Bernard Landry du Développement économique, Pierre Marois du Développement social et Marc-André Bédard de la Réforme électorale) de même que le ministre des Finances et président du Conseil du Trésor, M. Jacques Parizeau, et le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

Après l'élection, la plupart des ex-ministres d'État, sauf Bernard Landry au Développement économique et Marc-André Bédard à la Réforme électorale, ont été mutés à des ministères sectoriels à leur demande parce qu'ils réalisèrent que cette structure de superministères s'était extrêmement diluée avec le temps. Des rumeurs circulent voulant que Bernard Landry hérite bientôt d'un ministère sectoriel car après le lancement de son deuxième volet de Bâtir le Québec l'oisiveté le menacerait.



CLAUDE-V MARSOLAIS

L'un des motifs qui aurait incité M. Lévesque à créer une telle structure en 1976 reposait sur le fait que la très grande majorité des ministres ne possédait aucune expérience pertinente de l'administration publique d'où la nécessité de leur nommer des tuteurs. De plus, ces superministres puisqu'ils n'avaient pas de budget à administrer, s'étaient vu confier l'élaboration des grandes réformes du Parti québécois, qu'il s'agisse de la loi 101 avec Camille Laurin, de la loi sur la santé et la sécurité au travail avec Pierre Marois, de l'aménagement du territoire avec Jacques Léonard, etc...

Dans le deuxième mandat, le gouvernement ne s'est engagé, à l'exception de la réforme de la famille pilotée par le ministre Denis Lazure, à n'initier aucune réforme d'importance susceptible de modifier profondément les moeurs et coutumes des citoyens. À cause de la conjoncture économique, le gouvernement s'est plutôt donné comme tâches de corriger les injustices les plus graves et d'administrer la crise. Dans les circonstances, il n'est guère emballant pour un superministre d'en être réduit à arbitrer des coupures budgétaires et de se creuser la tête pour trouver des moyens d'améliorer la productivité des fonctionnaires.

Actuellement, au comité des priorités on retrouve toujours les ministres d'État ainsi que les ministres Jacques Parizeau et Claude Morin. Cependant, on signale que le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, y est de plus en plus invité de même que le leader parlementaire, Claude Charron, à cause de ses responsabilités législatives.

La critique le plus souvent entendue relativement au comité des priorités demeure son inaptitude à esquisser les perspectives à long terme concernant l'équilibre à atteindre au chapitre des finances publiques, de la redistribution des richesses collectives et du développement économique. Bien qu'il joue un rôle déterminant dans la préparation du budget, certains estiment qu'il est de plus en plus devenu un club de «brainstorming».

Des caractères difficilement conciliables

Bien qu'ils soient appelés à travailler ensemble, les ministres du gouvernement Lévesque sont souvent en situation conflictuelle entre eux quant à la détermination des projets prioritaires. Dans ces cas, ils doivent se soumettre à l'arbitrage soit du Comité ministériel permanent, soit du Conseil du trésor ou encore du Conseil des ministres.

Lorsqu'un projet parrainé par un ministre ne soulève pas l'adhésion spontanée de ses collègues, celui-ci devra se chercher des appuis en convainquant par une argumentation solide ou encore en négociant à la pièce (tu me donnes ton appui, je te promets mon adhésion à tel projet) de manière à obtenir une majorité.

Il faut bien comprendre que tout dossier ou projet piloté par un ministre doit être analysé par les ministères d'État, accepté par le Conseil du trésor et soumis finalement à l'attention du Conseil des ministres. S'il est rejeté par les deux premières instances, il aboutira tout de même au Conseil des ministres, ce cénacle des jeux de puissance. Ici, on ne vote pas à main levée pour déterminer une majorité pour ou contre. C'est plutôt le maître du jeu, le premier ministre, qui détermine s'il y a consensus.

Ces réunions se tiennent le mercredi et gare à ceux qui n'ont pas une très bonne raison pour s'abstenir d'y participer car ils seront fichés. Pendant de très longues heures où le premier ministre ne quitte généralement pas son fauteuil, sauf pour aller se chercher un café ou un bout de sandwich, on y discute des affaires de l'État.

Certains estiment qu'on y discute trop de questions de détail et pas assez de la philosophie générale du gouvernement. Ainsi, on note que M. Lévesque a laissé pendant des heures les ministres Garon (Agriculture) et Lessard (Loisirs, Chasse et Pêche) se quereller sur les aboiteaux de Kamouraska alors que cette question n'a «l'importance que d'une ferme moyenne». Quelques ministres soutiennent que c'était encore pire dans les premières années du premier mandat.

Habituellement, M. Lévesque appelle les sujets du jour selon leur importance. Le dossier est alors présenté et les ministres s'expriment à tour de rôle. S'il y a trop d'objections, le sujet est remis à une autre séance. Parfois, le premier ministre estime qu'après la cinquième intervention, il y a consensus de rejet ou d'acceptation et l'affaire est classée. Une fois franchie cette étape, tous les ministres doivent en être solidaires même si l'un d'entre eux ne l'accepte pas.

Au-delà des querelles de ministres pour l'avancement de leurs projets ministériels, il existe des querelles idéologiques qui débouchent sur des conflits de personnalité. Au sein du Parti québécois, deux tendances s'affrontent: les modérés et les radicaux qui ont tous deux leur représentant au Conseil des ministres.

On s'imagine souvent que les modérés sont des gens identifiés à la droite, au capitalisme et même au fascisme et que les radicaux sont des gauchistes impénitents. Rien n'est plus étranger au PQ que ce système de valeur. Les péquistes radicaux sont plutôt identifiés aux personnes qui préconisent l'indépendance par tous les moyens ou qui ne conçoivent leur action qu'à travers cet objectif. Les modérés sont plutôt soucieux d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre de citoyens, d'être deux fois plus prudents qu'une seule fois en privilégiant l'expression de la démocratie.

Certes, il n'y a pas de guerre ouverte entre les deux tendances au Conseil des ministres mais certains ministres ne se parlent pas. On cite le cas du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, et du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, qui en sont réduits à des rapports congrus comme négocier l'échange des subventions destinées aux commettants de leur comté respectif.

DEMAIN: Militants et députés se rebellent parfois.

En vigueur le 23 décembre et le 24 décembre ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Sears... pour vos cadeaux de dernière minute

Heures d'ouverture: 9h30 à 21h le 23 décembre et de 9h30 à 17h30 le 24 décembre

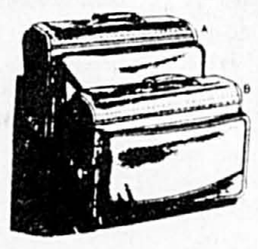
Economisez $5-$7 exclusifs à Sears! Robustes sacs d'avion en nylon offerts à bas prix

33.99 et 37.99 ch.

Ord. 38.99 et 44.99

Glissières autoréparables en polyester; poignées robustes; se ferment sur le côté; 3 cintres. Marine ou brun.
a- Sac familial. No. 53247. Ord. 44.99
b- Sac pour homme. No. 53246. Ord. 38.99

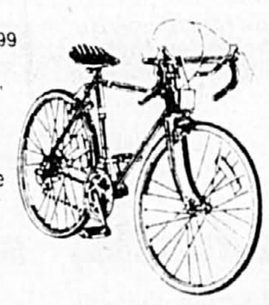
Valise. Rayon 14.



Bicyclette 10 vitesses pour adolescents. Fabrication canadienne

154.99 ch. Ord. 164.99

Cadre en acier robuste, dérailleur Shimano fiable, leviers de changement de vitesse sur la potence et manettes de freins à positions. Pour garçons. 06R 027 520. Pour filles. 06R 027 522.
Sport. Rayon 06.

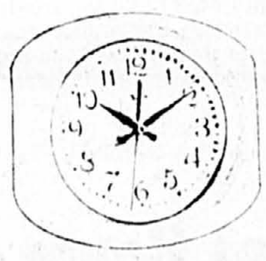


Horloge au quartz pour la cuisine

19.98 ch. Ord. 24.98

Boîtier en plastique de couleur blanc cassé; chiffres noir; cadran blanc. Fonctionne avec une pile 'AA' (non incl.). 04R 058 182.

Bijoux. Rayon 04.

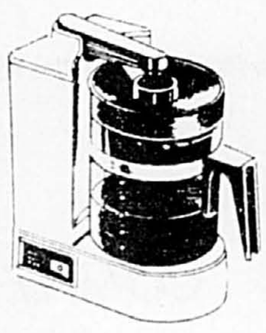


Cafetière automatique

31.98 ch.

Pour 4 tasses. Voyant changeant de couleur lorsque l'élément thermostatique est en marche. 34R 067 002.

Appareils électriques. Rayon 34.

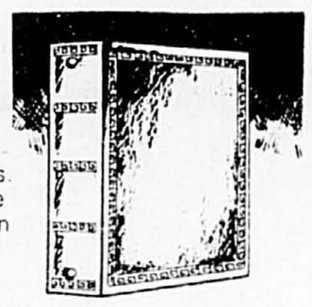


Grand album pour photos

12.99 ch. Ord. 14.99

Contient 100 pages. Brun, rouge, ivoire avec garnitures ton or. 03R 021 006 C.

Equipement photo. Rayon 03.

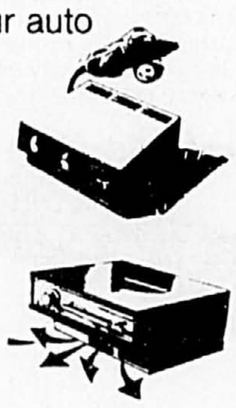


Chaufferettes pour auto

29.99 ch. Ord. 39.99

39.99 ch. Ord. 49.99

Chaufferette 850 watts. Avec minuterie et thermostat réglable pour maintenir la température désirée. 117 v. No. 86038.
Ord. 49.99 ..... 39.99 ch.
Chaufferette pour auto, modèle plat. Circulation d'air par ventilateur pour chauffage rapide. 850 watts. Modèle avec minuterie. No. 86034.
Ord. 39.99 ..... 29.99 ch.
Centre de l'auto et du pneu. Rayon 28-95.

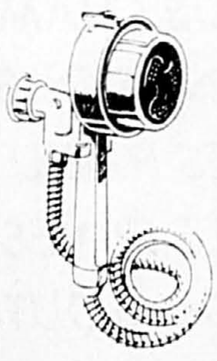


Douche à impulsions par Water Pik®

47.98 ch.

Modèle 'Silver Edition' à 3 réglages pour jet ordinaire; jet à impulsions ou combinaison des deux. Tuyau 6'. Se place sur le bras de la douche déjà existante; pas besoin de faire des trous. Certifié par l'AC NOR. 42R 086 008.

Plomberie, chauffage. Rayon 42.



Plateau-miroir et distributeur de papiers-mouchoirs

9.97 ch. plateau-miroir Ord. 10.98

Distributeur de papier-mouchoirs

5.47 ch. Ord. 6.98

Plateau-miroir. No. 43837. Distributeur de papiers-mouchoirs. No. 43838.

Produits de beauté. Rayon 08.



Livres de Tintin, ils sont toujours bien aimés

5.99 ch. Ord. 6.99

Un vaste assortiment de livres de Tintin vous est offert. No. 14283.

Jouets. Rayon 49.



Montres de plongée Phasar pour hommes

44.99 ch. Ord. 89.99

Montre analogique résistante à l'eau jusqu'à une profondeur de 120' ou 5 atmosphères. Aiguilles et chiffres lumineux. 04R 011 220.



Articles non illustrés

Ensemble tuque et foulard pour dame

Tissu 100% acrylique très chaud. Vaste choix de modèles. Couleurs assorties. $11. à $21. ens.

Accessoires pour dames, Rayon 88.

Pantoufles pour dames

Bas pour dames. Rayon 75. 3.99 à 5.99 paire

Robes de nuit en nylon brossé

Modèles longs. Choix de modèles et de tailles. Lingerie. Rayon 38. 9.99 ch.

Magnétophone à cassette de luxe

No. 19396. Ord. 79.98
Téléviseurs, stéréos. Rayon 57. 69.97 ch.

Jolies figurines en céramique

Faits à la main au Canada. Mesurent environ 12'' haut. Brun seulement. No. 87082.
Cadeaux. Rayon 21. 24.99 ch.

Les mentions 'Reg.' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, Place Vertu; **Brossard**, Mail Champlain; **Anjou**, Galeries d'Anjou; **St-Jérôme**, Carrefour du Nord; **St-Jean**, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1980, Simpsons-Sears Limitée.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

APPUI AUX PRISONNIERS POLITIQUES

Jacques Rose: les délégués du PQ n'ont pas à avoir honte

Jacques Rose est toujours péquiste et il sera à nouveau délégué de Sainte-Marie au congrès de février afin de mousser la cause de la libération de son frère et des autres «prisonniers politiques» du Québec.

PIERRE VENNAT

Aux autres délégués du PQ, Jacques Rose, qui au nom du Comité d'information sur les prisonniers politiques (CIPP) donnait hier une conférence de presse avec sa soeur Claire, a fait savoir qu'ils n'ont pas «à avoir honte» de leur soutien à cette cause, «puisqu'ils ne sont que 2,000 parmi les centaines de milliers qui nous appuient» et, surtout, ils n'ont pas à reculer, dit-il, sur la résolution adoptée.

Il serait «débile» toutefois, dit-il, de vouloir voir dans l'ovation qu'il a reçue, l'appui des péquistes à la «violence politique».

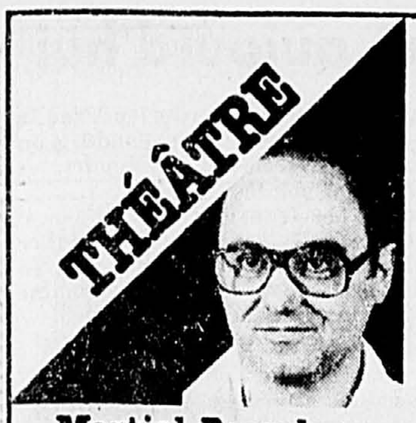
Si on a été ovationné, dit-il, c'est qu'«on représente quelque chose». Ce «quelque chose», c'est, de dire Rose, «en terme de détermination qu'il faut le voir et l'analyser, en terme de continuité et de confiance dans la cause de l'indépendance du Québec que nous avons toujours eue malgré toutes nos années d'incarcération dans les conditions les plus extrêmes».

Ceci dit, Rose participera au congrès et votera sur toutes les questions qui y seront soumises. Il n'a, toutefois, pas plus que sa soeur, voulu répondre aux questions plus précises concernant le congrès ou les orientations présentes du PQ, affirmant que «c'est assez mêlant comme cela».

Il a toutefois admis que tout comme son député Guy Bisaillon, «on s'interroge présentement sur le Parti québécois», a confirmé que sur la question de souveraineté-association, il a voté, lors du dernier congrès, «dans le même sens que M. Lévesque» et ajouté à la toute fin de la fort longue conférence de presse qui, pendant 45 minutes, fut presque un monologue, «qu'après le congrès de février, en tant que délégué je dirai ce que j'ai à dire sur le Parti québécois».

Pour le moment, tout préoccupé par sa campagne pour la libération des «prisonniers politiques» et de son frère Paul en particulier, Jacques Rose a d'autres chats à fouetter. Mais, tient-il à affirmer, «on n'agit sûrement pas ainsi pour diviser le mouvement indépendantiste ou parce qu'on est manipulé par le fédéral. On a milité au RIN, on est des indépendantistes de la première heure».

THÉÂTRE



Martial Dassylva

POUR LES ENFANTS
Bon choix de spectacles

Plusieurs spectacles pour enfants sont à l'affiche pendant cette période du temps des Fêtes où, à ce qu'il paraît, ceux-ci ne savent pas toujours quoi faire de leurs dix doigts et les parents de moussaillons qui ne peuvent pas jouer tout le temps dehors.

Pour ceux que ça intéressait, voici une liste (incomplète) des principaux spectacles à l'affiche.

À la Comédie Nationale, du 26 au 31 décembre, présentation de *Charivari*, un spectacle de marionnettes du Théâtre de l'Avant-Pays. Le texte est de Jean Gervais, la mise en scène de Michel Fréchette, la musique de Joël Bienvenue et les vingt-six marionnettes sont manipulées et animées par Diane Bouchard, Jean-Raymond Châles, Ginette Lanthier, Gilles Michaud et Michel P. Ranger. Rideau à 14h.

Quant au Théâtre National pour Enfants Les Pissenlits, son spectacle *Bonjour, Monsieur de La Fontaine* reviendra à l'affiche le 26 à la salle Maisonneuve de la Place des Arts où il sera joué par la suite jusqu'au 3 janvier. Il s'agit d'une initiation aux fables de La Fontaine sur un texte de Guy Migneault et créée au Centre National des Arts d'Ottawa sous les auspices de la section du Théâtre français. En semaine représentation à 14h et le dimanche à 13h30 et 16h. Noter qu'il y aura une autre relâche les 31 décembre et le 1er janvier.

Le Carrousel de Saint-Lambert, lui, se produit jusqu'au 31 à la salle Fred-Barry du théâtre Denise-Pelletier. Au programme, *Une lune entre deux maisons*, qui sera offerte au grand 13h30. Il y a relâche du 23 au 25 13h30. Il y a relâche du 23au 25 et on joue à guichet fermé les 27 et 28.

Pour sa part, la troupe La Noix de Coco propose les 27 décembre et le 3 janvier son spectacle *Elle avait les cheveux couleur de citrouille* qui s'adresse aux enfants de 4 à 10 ans. Les représentations auront lieu au Centaur, 453 St-François-Xavier. Les deux jours, la version française sera donnée à 13h30 et la version anglaise à 15h30.

De son côté, L'escouade de l'Instantané convie les grands et les petits à un réveillon *la Famille Fettuccini*, du 27 au 31 décembre et du 3 au 6 janvier à 14h au Centre Calixa-Lavallée, 3819 rue Calixa-Lavallée, dans le parc Lafontaine. C'est un spectacle d'acrobates.

Un vrai conte de fées, tel est le titre du spectacle que le Théâtre de Quartier présente, du 26 au 30 décembre et les 2 et 3 janvier à 14h au Studio de l'École Nationale de Théâtre, 360 ouest rue Laurier.

Enfin, au café-théâtre Quartier-Latin, tous les samedis et dimanches à 11h — jusqu'au 10 janvier — présentation de *Chansons et musique de notre enfance*.

Une rentrée en grande

Sitôt les célébrations de Noël et du premier de l'An terminées, la saison théâtrale recommence en grande. S'annoncent un tas de choses indiquant que le milieu théâtral ne s'est pas trop laissé traumatiser par le récent creux de vague.

Parmi les premiers spectacles à prendre l'affiche, signalons *les Trapézistes* que Ginette Bellavance, Daniel Boudreau, Lorraine Desmarais et Alice Ronfard défendront à partir du 7 janvier à la salle Fred-Barry. Un spectacle expérimental alliant la discipline du trapèze au théâtre et à la musique, et qui sera à l'affiche jusqu'au 8 février.

À partir du 8, le Théâtre du Nouveau Monde présentera *Amphitryon* de Molière, offert à la fin de novembre au Centre National d'Ottawa et qu'on a monté en co-production avec celui-ci. Jean Gascon a officié à la mise en scène et Robert Prévost aux décors, aux costumes et à l'éclairage. Grosse distribution, avec en ête de peloton Louise Marleau, Luc Durand, Léo Ilial, Lénie Scoffie, François Tassé et Pierre Thériault.

Le mercredi suivant, soit à partir du 13, le Théâtre de Quat-Sous procédera à la création d'une nouvelle pièce de Francine Ruel intitulée *les Trois Grâces*, où il sera question d'obésité féminine, de Rubens, de Botticelli, etc. Lorraine Pintal est responsable de la mise en scène.

Les 14, 15, 16, et 22 janvier, le Théâtre Populaire du Québec donnera au Tritorium le coup d'envoi de sa tournée de la comédie de Françoise Dorin *le Tout pour le Tout*, jouée l'été dernier à Mont-Tremblant.

À compter du 14 également, les Pichous créeront au Centre d'essai de l'Université de Montréal *le Grand Écart*, «une hyperbole dansante» de Denis Bélanger, dans une mise en scène de Jacques Rossi.

Notes et contre-notes

À l'occasion de son dernier congrès annuel — dont la tenue plutôt discrète s'est déroulée au début de décembre — l'Association québécoise du Jeune Théâtre a dénoncé les lenteurs, inexplicables selon elle, du ministère des Affaires culturelles du Québec dans la remise des subventions promises. Selon l'AQJT, les troupes en cause sont obligées d'emprunter pour parer au plus pressant et cette situation a un effet direct sur leur endettement. Lors de la même réunion, l'AQJT a décidé également d'offrir en mai 1982 un festival de théâtre d'amateurs et de mettre en branle les préparatifs qui aboutiront à la tenue en août du 9e Festival de Théâtre pour Enfants qui aura pour thème «Théâtre et Théâtralité»

●

Le Conseil des Arts du Canada célébrera en 1982 son vingt-cinquième anniversaire. C'est le 30 avril 1957 qu'a eu lieu la première réunion de l'auguste aréopage.

RADIO-TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Le 10 continue de dominer à Montréal, mais perd des plumes

Le plus récent sondage BBM sur les habitudes de télévision dans la région de Montréal révèle que cet automne, le canal 10 a continué à attirer plus de spectateurs que le 2 cinq soirs sur sept entre 18h et 23h (les heures de grande écoute), mais que par ailleurs le 10 est en perte de vitesse par rapport à l'automne dernier, voyant sa cote d'écoute diminuer tous les soirs de la semaine sauf le mardi. Par ailleurs, Radio-Canada augmente la sienne les lundis, mercredis, vendredis et samedis soir. Les deux seules soirées dominées par Radio-Canada sont le mercredi et le samedi: *Les Plouffe* et le hockey en sont les premiers responsables.

Parmi les causes possibles de cette désaffection relative envers Télé-Métropole, il y a sans aucun doute la disparition des *Tannants*, qui partaient bien la soirée au 10 depuis des années, gardant des spectateurs au téléjournal de 18h. Or, *L'Arthishow*, qui remplace cette saison *Les Tannants*, n'attire cet automne que 429,300 spectateurs, contre 744,600 l'automne dernier pour *Les Tannants*. *Le 10 vous informe*, qui passe tout de suite après, est la première victime de cette diminution, passant de 608,400 à 479,300 fidèles cette saison. *L'Artishow* n'est pas, comme *Les Tannants*, un rempart solide contre *The Price is Right*, au canal 12, dont l'auditoire augmente cette saison, de même que celui du *Pulse* de 18h. On a tous hâte au mois de janvier alors que pour la première fois de son histoire, la maison BBM publiera un sondage-télé selon la langue des téléspectateurs.

Le 10 reprend toutefois du poil de la bête lorsqu'arrivent les séries américaines traduites à 18h30. *La petite maison* et *Chips* sont en progrès par rapport à l'automne dernier (occupant respectivement la première et la troisième place au palmarès général) et les nouvelles séries comme *Drôles de Dames* et *Colorado* se classent très bien, attirant toutes à 18h30 le gros du peloton des téléspectateurs. Curieusement, à cette heure-là, c'est le bulletin de nouvelles *Pulse du canal 12 qui arrive deuxième, suivi de très loin par les nouvelles régionales de Radio-Canada*.

Michel Jasmin continue de dominer la case de 21h30, mais là aussi on note une légère diminution de spectateurs par rapport à l'automne dernier (745,500 vs 760,000). Les téléromans de Télé-Métropole sont aussi en perte de vitesse: *Les Brillant* (648,700 vs 957,000). *Le Clan Beaulieu* (484,100 vs 736,600) et *Marisol* (762,700 vs 875,800). Mais il faut dire que les habitudes des fans du 10 ont été secouées cet automne par les finales du baseball, ce qui explique peut-être les diminutions d'auditoires.

À Radio-Canada, certains téléromans progressent, d'autres sont en perte de vitesse. La hausse la plus remarquable est celle du *Temps d'une paix*, dont l'auditoire double cet automne dans la région métropolitaine. *Terre Humaine* connaît une légère augmentation (il est maintenant deuxième au palmarès général), *Du Tac au tac* aussi. Mais *Chez Denise* baisse beaucoup (630,000 vs 948,900): c'est qu'à cette heure-là, le canal 10 offre une traduction moins débile *Huit ça suffit* que le *Capitaine Flam* de l'an dernier. *Boogie Woogie* connaît une légère diminution.

Les émissions d'affaires publiques de Radio-Canada sont en sérieuses difficultés, particulièrement *Le Point*, dont l'auditoire est de 50 pour cent moins élevé que celui de *Télémag* l'an dernier. Même chose pour *Repères* par rapport à *Consommateurs Plus* l'an dernier. Seule *Noir sur Blanc* voit son auditoire augmenter.

Le *Téléjournal* de Radio-Canada attire légèrement plus de spectateurs que les *Nouvelles TVA* à 22h30 (264,500 vs 261,900), mais on ne peut parler d'une différence significative.

Les films les plus populaires à la télévision pendant les sondages (du 26 octobre au 15 novembre) ont été *Grease*, *Ten* et *Close Encounters of the Third Kind*, tous présentés au 12 et battant confortablement les films du 2 et du 10.

On se demande, en regardant les chiffres, si certaines émissions auraient mieux fait de ne pas changer de formule. Ainsi *Première heure*, qui commence plus tôt que l'an dernier le matin au 10, a aussi moins de spectateurs. *Sportmag*, qui a changé de formule, de réalisateur et de recherchiste, voit son auditoire tomber de moitié. Par ailleurs, *Allô Boubou* au 2 connaît une *augmentation de 40 pour cent par* rapport à *Midi Plus*.

À Radio-Québec, *Les lundis de Pierre Nadeau* connaissent une légère progression, et *L'objectif* une légère diminution. *Droit de parole* toutefois passe de 124,300 l'automne dernier à 77,600 cette saison.

Un phénomène intéressant: quand *Justice pour tous* passe à Télémétropole le samedi après-midi, elle a cinq fois plus de spectateurs qu'à Radio-Québec le samedi soir.

Jusqu'à 30% de rabais
à notre librairie

- philosophie
- sociologie
- économie
- administration
- psychologie
- pédagogie
- linguistique
- histoire
- littérature d'ici et d'ailleurs
- encyclopédies
- livres d'art
- livres de jeunesse

Tél.: 844-6896

agence du livre français inc.
1246 RUE ST-DENIS Montréal, Qué. H2X 3J6

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31

19:00
CHASSE ET PÊCHE

La chasse à l'ours dans la réserve de Kanawota en Abitibi et le matériel nécessaire à cette sorte de chasse.

20 26

17:00
PLUCHE ET BRINDILLE

Brindille apprend la différence entre large et étroit. Pluche s'amuse au jeu des métiers.



Clarinda Rivest raconte le voyage de sa vie. Elle nous communique ses émotions lorsqu'elle s'est retrouvée en Terre Sainte, le soir de la Nativité. A l'émission «HEUREUX QUI COMME... A FAIT UN BEAU VOYAGE», canal 25 (Télé-Reportage) a 20:00 et minuit, les samedi, dimanche et mardi à 08:00.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

08:00 **LES COURSES À BLUE BONNETS** Présentation des courses du dimanche.
08:30 **SPORT CIBLE**
09:00 **LE FOU DU ROI** Tournoi provincial d'échecs. Cette semaine: Denis Pineault vs Igor Invanof.
12:00 **MODÈLES RÉDUITS** Maquette du Louis Jolliet, un bateau à vapeur.
13:00 **LE VOLLEYBALL — TOURNOI INTER-VISION** Catégorie senior masculin. Matchs joués au chrono. Équipes participantes: Université de Montréal, Hochelaga II, Latvians, Mtl Inter I.
14:30 **TELE BILLARD** Tournoi provincial mettant aux prises les meilleurs joueurs québécois. Cyril Cyr vs Gaston Genest.
16:30 **PHILATÉLIE** Collection de timbres. Les services disponibles.
17:00 **LA BONNE HABITUDE**
17:15 **COMMUNIQUÉS**
17:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS** Présentation des courses du lundi.
18:00 **LE MONDE DES COURSES** Ligne ouverte en direct de Blue Bonnets animée par Robert Arel.
18:30 **SPORT CIBLE**
19:00 **CHASSE ET PÊCHE — VOIR ENCADRÉ**
20:00 **LE BASKETBALL COLLÉGIAL** Match régulier de la ligue collégiale de basketball AAA. College John Abbott vs Les Vikings de Maisonneuve.
21:30 **CHAMPIONNAT FÉMININ DE HANDBALL** Du Vélodrome Olympique. Cette semaine: USA vs FRANCE.
23:00 **SPORT CIBLE**
23:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS** Présentation des courses du lundi.

COURS 15 24

09:00 **ALIMENTATION** «Les carences alimentaires et leurs conséquences».
09:30 **COUPE DE VIANDE** Sélection du boeuf par IGA/Boniprix auprès de ses fournisseurs. Visite chez les fournisseurs.
10:00 **FORMATION PME** Inv.: Jean Brault. Étude des 3 méthodes de fixation des prix. Objectifs poursuivis pour fixer les prix.
11:00 **PSYCHOLOGIE** Comparaison entre deux écoles de pensee: la psychanalyse et le béhaviorisme.

** Entre 9h00 et 12h00 les émissions de sports sont présentées au 31 seulement.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

08:30 **À QUATRE PATTES** Savoir choisir son chien, quelle race. On choisit son chien selon le mode de vie qu'on mène.
09:00 **LONG MÉTRAGE** «LE MARTIEN DE NOEL», et «NAIKA ET LE POISSON».
10:30 **LEÇONS DE CHOSES** Les précautions à prendre lorsque l'on fait du canotage.
11:00 **COSMOTEC** Sous-marin. Apprenons à construire notre propre sous-marin.
11:30 **SOUPIRS ET VARIATIONS** Approche du canard, qu'est-ce qu'un orchestre, connaissance des instruments de l'orchestre.
12:00 **PLUCHE ET BRINDILLE** Brindille apprendra comment déterminer ce qui est large et étroit. Puis elle racontera un souvenir. Pluche lui fera le jeu des métiers.
12:30 **GRENIER SOUS LA MER** On parle des reptiles en captivité à l'aquarium de Montréal.
13:00 **KALEIDOSCOPE**
13:30 **TANTE LUCILLE AU TEMPS DES FÊTES** Tante Lucille, fait participer les enfants a un conte merveilleux du temps des fêtes. Le Père Noel et la fée des etoiles sont de la partie.
13:45 **MUSTI**
14:00 **LES ORALIENS/LES CENT TOURS DE CENTOUR** Voir 08h00.
14:30 **À QUATRE PATTES** Voir 08h30.
15:00 **ENFANTS DU THÉÂTRE** Les enfants s'expriment a partir de thèmes: L'insomnie, les professeurs, l'improvisation.
15:30 **1.2.3.4.** Voir 07h00.
15:40 **ALPHA**
15:45 **GLOBULE ET ROBINET** La girouette.
16:00 **MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN** Voir 07h30
16:30 **LES DÉLICES DE GOUTATOU** «LES OEUFS». 3 façons de cuire un oeuf.
17:00 **PLUCHE ET BRINDILLE** (Voir encadré).
17:30 **HISTOIRE DE LA MUSIQUE** Démonstration de la harpe.
18:00 **SUIVEZ LE COURANT** Attends-moi, j'arrive! Le départ pour l'expédition. Arrivée dans la vallee de la Jacques-Cartier.
18:30 **LEÇONS DE CHOSES** Voir 10h30.
19:00 **PAROLE AUX JEUNES** Des jeunes de niveau secondaire discutent de différents thèmes: Les rôles, homme et femme.
19:30 **SOUPIRS ET VARIATIONS** Voir 11h30.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux au plus

24

11:00
SOYEZ D'AFFAIRES

La chirurgie esthétique. Quelles sont les conditions et modalités pour subir une intervention chirurgicale au nez, au visage ou aux seins. Invité: Dr Gilles Frenette. À revoir à 17:00 et à 23:00.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9

16:00
AU-DELÀ DU MONDE MATÉRIEL

L'importance de la famille; le vécu négatif et positif; la place de l'enfant dans un foyer cosmique, tels sont les sujets soulevés par des spécialistes en la matière.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	**270-6161**
Télécâble Vidéotron	**656-2111**
Télécâble de la Rive Sud	**833-1920**
Câblovision Haut Richelieu	**346-1127**
Transvision Rive Sud	**655-6300**
Télécâble des Mille Iles	**471-2710**

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. **À QUÉBEC:** «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

Les Télé-informations La Presse: 24 heures par jour sur le câble

la presse et CFGL FM 105,7 invitent 200 personnes à une représentation de la comédie

LE TOUT POUR LE TOUT



Les billets seront postés aux gagnants(es) au plus tard le 6 janvier.

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION:

1. Pour participer au concours, il suffit d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation ou sur une reproduction faite à la main (excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies).
2. Le concours débute le 21 décembre pour se terminer le 31 décembre 1981. Les coupons de participation doivent être retournés avant le 5 janvier, à minuit.
3. L'attribution des billets aux gagnants(es) se fera par tirage au sort à LA PRESSE, le 6 janvier 1982.
4. Les employés de LA PRESSE, de CFGL-FM et du Théâtre Populaire du Québec ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
5. Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.
6. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

Représentation du jeudi 14 janvier 1982 à 20h30.

REMPLIR ET RETOURNER À:
Concours «LE TOUT POUR LE TOUT»
LA PRESSE
C.P. 5020, Succursale A
Montréal, Québec
H2Y 3M1

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____
Code Postal _____
Téléphone _____

Retour des 4 Québécoises aujourd'hui

■ Exonérées de tout blâme, les quatre Québécoises qui furent emprisonnées au Guatemala pour de présumées illégalités dans des procédures d'adoption, arriveront cet après-midi à Dorval.

Quant aux cinq enfants guatémaltèques, ils pourront rejoindre leurs parents adoptifs dès le mois de janvier. Les dossiers d'adoption sont déjà déposés au tribunal de la famille. De plus, l'avocat guatémaltèque Frederico Uruella verra à ce que les enfants soient conduits au Canada sous escorte. Avant leur départ, les Québécoises ont pu voir les enfants.

Par ailleurs, Me Jean Francoeur, l'avocat des Québécoises, a déclaré hier que l'obtention d'une déclaration complète d'innocence au bout de 14 jours peut être considérée comme un exploit dans un pays d'Amérique latine.

CENDRILLON
TOUS
SAM. à MERC.: 12H30, 2H45, 4H45, 7H.
Jeu. et vend. 24 et 25 déc.: FERMÉ
JOYEUX NOËL
Cinema Lumiere
1313 est, rue Belanger
TÉL.: 272-1060

THE PLEASURE SHOPPE
Vous êtes invité...
18 ANS adultes
CANDY DALLAS
Oui, nous avons ce que vous cherchez!
Commençant dès midi
CINEMA L'AMOUR
4015 St-LAURENT
GUY
AUSSI 2e FILM ÉROTIQUE DANS CHAQUE CINÉMA
VIDEO-CASSETTES EN VENTE

Nos Meilleurs Voeux à L'occasion des Fêtes!

CINEMAS UNIS
TOUS NOS CINÉMAS SERONT FERMÉS DEMAIN LE 24 DÉCEMBRE
à L'EXCEPTION DES CINÉMAS SUIVANTS:
IMPERIAL ★ LOEWS ★ PALACE ★ PARISIEN
☆ PLACE VILLE-MARIE ☆ YORK

POUR TOUS
Pour eux, la chose la plus érotique était l'argent
JANE FONDA KRIS KRISTOFFERSON
ROLLOVER
Dès vendredi
CINEMAS UNIS
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LaCité 1 3575 AV. DU PARC 844-2929
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN. S. 52 697-8095

Didier Farré présente TOUS
En 5 jours, j'ai vu 4 fois ce film, et j'irais encore le revoir, c'est fascinant... MARC CHATEL
LES UNS ET LES AUTRES
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Laissez-passer non valables
Le PARISIEN 1 1.00, 4.45, 8.30.

DIDIER FARRÉ et RENÉ MALO présentent
POUR TOUS
LA SOUPE AUX CHOUX
LOUIS DE FUNÈS
PARISIEN: 1:15, 3:20, 5:25, 7:30, 9:35. LAVAL: TOUS LES JOURS: 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10. GREENFIELD: TOUS LES JOURS: 12:45, 2:50, 4:55, 7:00, 9:00 VERSAILLES: TOUS LES JOURS: 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20.
Le PARISIEN 2 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

ISABELLE ADJANI
THIERRY LHERMITTE
POUR TOUS
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN
UN FILM DE JEAN-LOUP HUBERT
PALACE: 12:45, 2:35, 4:25, 6:15, 8:05, 9:55. LAVAL: LUN. à MERC.: 6:00, 7:55, 9:50.
PALACE 6 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 81
POUR TOUS
TROIS FRÈRES
Philippe Noiret, Charles Vanel
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
LUN. à MERC.: 7:15, 9:25

TARZAN L'Homme Singe
BO DEREK RICHARD HARRIS
LES SÉDUCTEURS
BO DEREK la plus belle conquête de TARZAN!
PARISIEN: 12:45, 5:05, 7:00. GREENFIELD: LUN. à MERC.: 7:15. LAVAL: LUN. à MERC.: 6:55. VERSAILLES: LUN. à MERC.: 7:00
Le PARISIEN 4 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880

PHILIPPE NOIRET · ISABELLE HUPPERT
JEAN-PIERRE MARIELLE
POUR TOUS
COUP DE TORCHON
UN FILM DE BERTRAND TAVERNIER
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644
12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:30.

"Le film est dur, terriblement Mais il est essentiel". 18 ANS
Serge Dussault, LA PRESSE
VERSION FRANÇAISE
SALO
OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
un film de PIER PAOLO PASOLINI
LUN. à MERC.: 7:15, 9:30
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053
ADMISSION $7.00
Laissez-Passer et Cartes de l'Age d'Or non acceptés

Indiana Jones, l'incroyable héros inventé par ceux qui ont créé LES DENTS DE LA MER et LA GUERRE DES ETOILES
14 ANS
LES AVENTURIERS de L'ARCHE PERDUE
70MM DOLBY STEREO
VERSION FRANÇAISE DE RAIDERS OF THE LOST ARK
12:30, 2:40, 4:50, 7:05, 9:20
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102

«Dès la première image «Beau Père séduit par son charme. Tous les comédiens sont admirablement dirigés!»
— Francine Laurendeau, Le Devoir
UN FILM DE BERTRAND BLIER
GAGNANT D'UN OSCAR (PREPAREZ VOS MOUCHOIRS)
18 ANS adultes
avec
MAURICE RONET
NICOLE GARCIA
BEAU PÈRE
PALACE 5 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
12:15, 2:35, 4:55, 7:20, 9:40.

Chevy a le pouvoir de faire de cette saison des Fêtes la plus amusante!
14 ANS
CINEMAS UNIS
MODERN PROBLEMS
A SHAMBERG/GREISMAN PRODUCTION/A KEN SHAPIRO FILM
CHEVY CHASE
MODERN PROBLEMS
PATTI D'ARBANVILLE · MARY KAY PLACE · DABNEY COLEMAN
Executive Producer DOUGLAS C. KENNEY. Produced by ALAN GREISMAN and MICHAEL SHAMBERG. Written by KEN SHAPIRO & TOM SHEROHMAN & ARTHUR SELLERS
Directed by KEN SHAPIRO. Music by DOMINIC FRONTIERE. COLOR BY DELUXE
Dès vendredi
PALACE 3 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
LaCité 3 3575 AV. DU PARC 844-2929
KENT 2 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

Didier Farré présente
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES GROSSES
POUR TOUS
UN FILM DE JEAN-MARIE POIRÉ
Avec la collaboration de Club Med
PARISIEN: 12:45, 2:30, 4:15, 6:00, 7:40, 9:30. GREENFIELD: LUN. à MERC.: 6:20, 8:00, 9:45. LAVAL: LUN. à MERC.: 6:00, 7:45, 9:30. VERSAILLES: LUN. à MERC.: 6:00, 7:40, 9:25
Le PARISIEN 5 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880

LE ROI DES CONS
14 ANS
ou le règne de l'homme objet
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866-2644
1:15, 3:15, 5:20, 7:25, 9:25.

Coupable, innocent, ...ou victime de la société?
POUR TOUS
PALERMO ODER (ou) WOLFSBURG
LE CHEF D'OEUVRE DE
Werner Schroeter
"D'une grande intensité dramatique" — The Gazette
"Une expérience exaltante" — L.A. Times
"Il faut saluer comme un événement la présentation de Palermo ou Wolfsburg." Luc Perreault — La Presse
Gagnant du Grand Prix du Festival du Film de Berlin
Version originale allemande, sous-titres français
Dès vendredi 25 décembre
ELYSÉE 2 35 MILTON 842-6053

"SPECIAL MOTION PICTURE EXPERIENCE..."
"pennies from heaven"
PALACE: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. LA CITÉ: LUN. à MERC.: 7:25, 9:30.
PALACE 2 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
LaCité 1 3575 AV. DU PARC 844-2929

"TENDRES COUSINES" EST UN SPECTACLE À L'EROTISME PÉTILLANT
Tendres Cousines
2E FILM
LES DESIRS AMOUREUX DE MELODIE
CHATEAU 2 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
Désirs Amoureux: 12:45, 4:10, 7:40.
Tendres Cousines: 2:30, 6:00, 9:25.

Walt Disney's Cinderella
TECHNICOLOR
ENFANTS $2.00 En tout temps
ADULTES Accompagnés d'un enfant $2.00 En tout temps
VAN HORNE: TOUS LES JOURS 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
FAIRVIEW: TOUS LES JOURS: 12:30, 2:30, 4:30, 6:30, 8:30
VAN HORNE 6150 CÔTE DES NEIGES 731-8743
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN. S. 52 697-8095

Une comédie surprenante et choquante!
MESSALINE IMPÉRATRICE et PUTAIN
En Français
Plus "VOYAGE de NUIT" une comédie
Le PARISIEN 3 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
1:05, 3:10, 5:20, 7:25, 9:40.

18 ANS adultes
LA TERREUR DES ZOMBIES
Plus: 2e GRAND FILM
CHATEAU: 1:00, 3:30, 6:00, 8:30
LAVAL: LUN. à MERC.: 6:00, 7:10, 8:40
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776

WILLIAM HURT KATHLEEN TURNER
18 ANS adultes
BODY HEAT
LOEWS 5 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10.

LE MEURTRE DU SIÈCLE...
LE SCANDALE DU SIÈCLE...
L'IDYLLE DU SIÈCLE...
ET ON N'ÉTAIT QU'AU DÉBUT DU SIÈCLE
POUR TOUS
RAGTIME
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
LUN. à MERC.: 6:10, 9:00

BURT EST SHARKY... PERSONNE N'AFFRONTE SHARKY'S MACHINE
18 ANS adultes
BURT REYNOLDS
SHARKY'S MACHINE
PALACE: 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40. KENT: LUN. à MERC.: 7:10, 9:30. DORVAL: LUN. à MERC.: 7:05, 9:25.
PALACE 1 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
DORVAL 2 760 AVE DORVAL 631-8586

The French Lieutenant's Woman
POUR TOUS
MERYL STREEP
LUN. à MERC.: 7:00, 9:15.
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747

PRINCE OF THE CITY
14 ANS
12:10, 3:10, 6:10, 9:10
PALACE 3 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL

NIGHT SCHOOL
18 YEARS adults
A LESSON IN TERROR
LOEWS: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
LA CITÉ: LUN. à MERC.: 7:15, 9:15.
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LaCité 2 3575 AV. DU PARC 844-2929

arthur
14 ANS
1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
LOEWS 4 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

SOUTHERN COMFORT
18 ANS adultes
1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20
PALACE 4 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL

JACK LEMMON WALTER MATTHAU
BUDDY BUDDY
14 ANS
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
SNOWDON 5225 DECARIE 482-1322
LOEWS: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
SNOWDON: LUN. à MERC.: 7:35, 9:20.
DORVAL: LUN. à MERC.: 7:00, 9:00.
DORVAL 3 760 AVE DORVAL 631-8586

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:00 ❷ ❾ ⓭ — **Le Messie de Handel**
La version baroque (avec costumes, style et instruments d'époque) de cette grande oeuvre de Handel, interprétée par le Studio de musique ancienne de Montréal, dirigé par Christopher Jackson. L'émission a été enregistrée à l'église St-JJean-Baptisterue Rachel à Montréal.

20:00 ⓱ — **Droit de parole**
Sujet: l'analphabétisme.

20:30 ❻ — **«International Velvet»**
Un remake du film qui a lancé Elizabeth Taylor. Tatum O'Neal la remplace dans le rôle d'une jeune Américaine qui va se faire élever en Angleterre par sa tante.

21:30 ❷ — **L'establishment canadien**
Deuxième d'une série de sept. Ce soir: M. Bata et son empire de la chaussure.

21:30 ❼ ❽ et ❿ — **Michel Jasmin**
Joe Clark fait partie des invités.

22:00 ㉝ **A Special Christmas with luciano Pavarotti**
Voici une émission qui a passé maintes fois à la télé mais dont il est difficile de se lasser. Des chants de Noël enregistrés il y a quelques années à l'église Notre-Dame par Pavarotti entouré des Disciples de Massenet, des Petits chanteurs du Mont-Royal et d'un orchestre dirigé par Franz-Paul Decker.

00:10 ❷ — **«Cria Cuervos»**
Le beau film de **Carlos Saura** sur l'univers de l'enfance et les jeux de la mémoire. Avec Ana Torrent et Geraldine Chaplin.

20%—50% DE RABAIS SOLDE DU LENDEMAIN DE NOËL

NOUS FERONS DE MEILLEURS PRIX QUE LA COMPETITION



20%—50% DE RABAIS SOLDE DU LENDEMAIN DE NOËL

Dual TABLE-TOURNANTE CS 505 AVEC CARTOUCHE ORTOFON $179.00 ★GRATUIT BRÖSSE DECCA

Dual MAGNÉTO CASSETTE MODÈLE 822 $399.00 ★GRATUIT 1 BANDE MÉTAL MAXELL

ONKYO TA2050 MAGNÉTO CASSETTE "MEILLEUR ACHAT" $449.00 ★GRATUIT 1 BANDE MÉTAL MAXELL

SONY TCK-61 MAGNÉTO CASSETTE 2 MOTEURS $347.00 ★GRATUIT 1 BANDE MÉTAL MAXELL

TEAC V-30 MAGNÉTO CASSETTE DOLBY, GARANTIE 2 ANS $215.00 ★GRATUIT 1 BANDE MÉTAL MAXELL

DENON DP 30LLE TABLE-TOURNANTE SEMI-AUTO $299.00 ★GRATUIT CARTOUCHE GRADO GTE +1

CARTOUCHE ORTOFON VMS-20EMKII PRIX SUGGÉRÉ $115.00 MAINTENANT! $57.50

CARTOUCHES À PARTIR $24.95 ADC, GRADO, ORTOFON, SHURE, STANTON

SUPPORTS DE HAUT-PARLEURS À PARTIR DE $18.88 CHOIX DE MÉTAL OU EN BOIS

NETTOYEURS ET ACCESSOIRES 25% DE RABAIS DECCA, DISCWASHER, NAGAOKA, ALLSOP-3

BANDES CASSETTE EXTRA! EXTRA! EXTRA! 33% DE RABAIS AVEC LA PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE MAXELL, TDK, FUJI, AMPEX

737-4531 Codell AUDIO 5001, CHEMIN QUEEN MARY PRÈS MÉTRO SNOWDON

SOLDE DU LENDEMAIN DE NOËL JUSQU'AU LE 31 DEC. '81

★ MEILLEURS VOEUX ★

523-1101 MAISON DU SON 1843 RUE MONT-ROYAL EST (PRÈS PAPINEAU)



LE TOUT POUR LE TOUT

comédie de Françoise Dorin



Gérard Poirier
Nicole Filion Vincent Bilodeau
René Gagnon Denise Tessier
Mise en scène: Gérard Poirier Décor: Raymond Corriveau
Costumes: François Barbeau Éclairages: Richard Lavallée

"CONDAMNÉE AU SUCCÈS" LA PRESSE

14, 15, 16, 22 et 23 JANVIER à 20h30

$6.50 Adultes • $5.00 Étudiants, Âge d'Or et Groupes

BERRI tritorium 284-7126

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES MasterCard et Visa de 12h00 à 21h00

RESTAURANTS

La Forge



Réservez dès maintenant pour le temps des fêtes.

Souper Réveillon du Nouvel An
5 somptueux dîners complets
Danse, champagne a minuit
$30.00 par personne
Taxe et service inclus

Dîner dansant, jeu, vend., sam. et dim.
8375, Christophe-Colomb
coin sud-est de Métropolitain
Stationnement gratuit Tél.: 727-3729

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN

TABLE D'HÔTE LE MIDI
comprenant notre comptoir de hors-d'oeuvre
7,50 $ à 11,25 $

DEMANDER NOTRE SPÉCIAL EXPRESS 6,95 $ repas complet

OUVERT À L'ANNÉE, STATIONNEMENT GRATUIT, SALLES DE RÉCEPTIONS, ACCÈS PAR LE PONT JACQUES-CARTIER

Réservations (514) 866-5226

200, TOUR DE L'ISLE, ÎLE STE-HÉLÈNE, MONTRÉAL, QUÉ.



CERTIFICATS Cadeaux
Pour vos amis et employés disponibles en valeur de 10 et de 25 dollars

CHEZ LA MÈRE TUCKER
1175, CARRÉ DU BEAVER HALL
866-5525

Noël fait le Tour de Ville au Régence Hyatt de Montréal



brunch de Noël: de 10 à 15h
Un menu pour toute la famille et moitié prix pour les enfants.

dîner de Noël: de 18h à 23h
Saumon mariné..., grenadin de veau Pommery..., suprême de dindonneau au champagne..., un choix de trois dîners qui feront de ce Noël un très grand Noël!

Réservez dès maintenant. Composez le (514) 879-1370

HÔTEL RÉGENCE HYATT MONTRÉAL
777, rue Université, Montréal, Québec H3C 3Z7

RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN
COMPLEXE DESJARDINS 150 ouest, rue Sainte-Catherine
DÎNER DANSANT, COTILLONS ET BALLONS à partir de 20h00

L'Imperatrice De Chine

Somptueux buffet oriental et continental à volonté. Roulé aux oeufs (egg roll), soupe Won Tong, côtes levées de porc à l'ail (spare ribs), poulet au citron, boeuf à l'Impératrice (Pékin) doré sauce aigre-douce (sweet and sour cantoneese) riz frit. Nos salades froides de poulet, porc et jambon, salade verte et aux tomates, pommes de terre, salade de fruits frais et gâteaux St-Sylvestre. $56 pour 2 personnes

incluant:
½ bouteille de vin plus 10% taxe et plus 15% service
Réservation: 843-4150 ou 843-8856

François et Fils

Le jambon de parme et melon ou les délices de chair de crabes au gratin ou les crevettes en folie.
Le consommé aux cheveux d'anges ou la crème Argenteuil. Le filet doré à la royale garni de crevettes, crabes et champignons ou le poussin sauté clamart ou le tournedos à la Beaugency ou l'aloyau de boeuf «Maître rôtisseur».
Salade mimosa
Brocoli au beurre, tomates en robe des champs et pommes de terre parisiennes.
Le Saint-Honoré ou les fraises Romanoff ou le parfait Saint-Sylvestre.
$68 pour 2 personnes
incluant: ½ bouteille de vin plus 10% taxe et plus 15% service
Réservation: 843-4088 ou 843-8556
STATIONNEMENT GRATUIT

POUR PLACER UNE ANNONCE DANS CARRIÈRES ET PROFESSIONS
COMPOSEZ
285-7320

LA Sucrerie de la Montagne vous invite à son Restaurant Le Montagnard

avec une ambiance chaleureuse d'un foyer et d'un violoneux.
MENU TYPIQUE DE CHEZ-NOUS
le 31 décembre avec champagne à minuit
— soupe du Montagnard — pâté campagne — dinde
ragoût de pattes de cochon
ragoût de boulettes
tourtière
grillades de lard salé
jambon au sucre du pays
servis avec ketchup aux fruits maison,
betteraves marinées et sucrées au sirop d'érable,
oignons dans le vinaigre.
Tarte au sucre ou mousse aux fraises.
Thé, café $20.00 par personne
Apportez votre vin

Relais de ski de fond ouvert toute la semaine 20 km de piste

300, ch. Saint-Georges, Rigaud

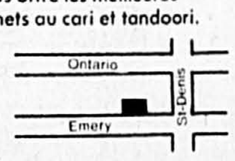
Le Pavillon de l'Atlantique

DÎNER DE GOURMET
DU GALA DU NOUVEL AN
LE 31 DÉCEMBRE
DÈS 21H30
Musique, danse, souvenirs
Diner de gourmet de 6 services au homard ou au steak. $45.00
Champagne et spiritueux complémentaires - Cotillons, etc.
Achat de billet à l'avance seulement
Le Pavillon de l'Atlantique
1454A, rue PEEL
Face à l'hôtel Sheraton Mt-Royal
Réservations 285-1636

le pousse pousse



RESTAURANT INDIEN
Maintenant ouvert à Ottawa depuis le 1er décembre 1981
Le Pousse-Pousse vous offre les meilleures brochettes, kebabs, mets au cari et tandoori.
Spéciaux à l'heure du lunch
361, rue EMERY
842-2958
Près de la Place des Arts et du théâtre Saint-Denis



UN RESTAURANT À VISITER
La Dubelloire
4287, rue Saint-Denis, Montréal
845-3467
(entre Rachel et Marie-Anne)
Fermé le dimanche



Réservez dès maintenant pour vos parties des fêtes

RÉSERVATIONS 842-0653
451 est, rue Duluth au nord de Rivard

RESTAURANT DIMITRI
AUTHENTIQUE CUISINE GRECQUE
Déjeuner d'affaires de 11h à 17h
MENU DU SOIR
Shish Kebab souvlaki ou get espadon en brochette
$3.95 à $6.95
Servi de 17h à minuit
Apportez votre vin

Grand Réveillon du Jour de l'An
à l'aéroport international de Montréal, DORVAL.
Salle Confédération, 2e étage à partir de 21h.
BUFFET GASTRONOMIQUE FABULEUX
Danse continuelle avec orchestre, flûtes, serpentins, chapeaux, etc.
$40.00 par personne (taxe et service compris).
Billets en vente dès maintenant à l'aéroport (636-3847)
A la salle Kébec, il y aura aussi un buffet spécial de gourmet les 25 décembre et 1er janvier 1982 de midi à 23h à $16.50 par personne. Musique dès 17h. Moitié prix pour les enfants de moins de 12 ans. (636-3847)
JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE

Chez Le Père Magloire



Menu gastronomique les 25 décembre et 1er janvier à partir de $18.50 par personne enfants moins de 12 ans $11.50
Réveillon du 31 décembre
Super dîner dansant et gastronomique $40.00 par personne sans oublier notre carte qui est disponible pendant toute la période des Fêtes.
99, RUE LAURIER
Saint-Basile-le-Grand
Rés.: 653-3882
TERRASSE — SALLE DE RÉCEPTION INTIME (40 PERS.)

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

Activités au collège Marie-Victorin

Le centre d'activités physiques du collège Marie-Victorin, 7 000, rue Marie-Victorin, offre aux gens du quartier diverses activités durant la saison hivernale: cours de ski de fond, trois semaedis, fin janvier et début février, pour adultes; conditionnement physique, à l'intérieur; cours de golf. Ces activités sont organisées à partir du 16 janvier. Renseignements et inscriptions: 322-6383. A noter que le centre est fermé du 23 décembre au 4 janvier.

Place aux poètes

Place aux poètes (soirées de poésie animées par Janou Saint-Denis), présente «Evénement-fête» avec Denis Boucher alias Loup Ardent: «La veille des lendemains de la veille» poésie TAM TAM; accordéon, guitare, danse avec tout le monde, le 23 décembre, à 2lh, au café-théâtre La Licorne, 3e étage, 207l, boulevard Saint-Laurent.

Service aux toxicomanes

D-PAR (Drogue- projet d'aide et de référence) annonce qu'il fermera ses portes du 24 décembre au 3 janvier. Dès le 4 janvier, le centre reprendra son horaire habituel, de 9h à 17h, du lundi au vendredi. D-Par offre des services gratuits et confidentiels, sans rendez-vous. Renseignements complémentaires: 527-3565.

Patinoires extérieures

La Ville de Montréal met à la disposition du public 150 patinoires extérieures, dont une trentaine sont décoratives. Elles sont utilisées pour le hockey, le patinage libre, le ballon sur glace, la ringuette et autres sports sur glace. Pour les réserver, les gens doivent obtenir un permis d'utilisation émis par le bureau de chaque région administrative de la Ville. Les patinoires sont éclairées et les utilisateurs ont accès aux locaux adjacents de 15h30 à 22h. du lundi au vendredi; de 9h à 20h, le samedi et de 13h à 20h, le dimanche. Pendant la période des fêtes, soit du 21 au 31 décembre, ces services sont assurés de 9h à 22h chaque jour, à l'exception de Noël et du Jour de l'An où ils ne seront pas dispensés, ainsi que les 24 et 31 décembre, alors que l'horaire sera de 10h à 18h. Les patinoires décoratives sont de forme irrégulière et sont agrémentées d'ornements aux arbres: lumières, cônes lumineux, sapins, ballons et autres. Les patineurs peuvent y entendre une musique d'occasion qui crée une ambiance par excellence pour le patinage familial.

Initiation aux sciences naturelles

Le Conseil régional de Montréal des cercles de jeunes naturalistes offre un cours d'initiation aux sciences naturelles qui se donnera au Jardin Botanique de Montréal les vendredis, à 19h30, du 8 janvier au 12 mars inclusivement. On y traitera des oiseaux, de la géologie, de l'astronomie, des insectes, des abeilles, des mammifères, de la botanique, des papillons et des champignons. Coût: 25 $. Inscriptions avant le 4 janvier. Adresser sa demande d'inscription à M. Gilles Simard, 10 650, rue Laverdure, Montréal H3L 2L7, avec chèque libellé au nom du Conseil régional de Montréal des C.J.N. Renseignements complémentaires: le jour, 255-6111; le soir, 381-4589.

Stage d'observation de la nature

Le Conseil régional de Montréal des cercles de jeunes naturalistes organise un stage d'observation de la nature en hiver, avec excursions de ski de fond et de raquette, à l'Auberge La Boulé, r.r.l, Lac Caré, Lac Supérieur, les 19, 20 et 21 février. Coût: 65 $ plus 17 $ de transport par autobus. Date limite des inscriptions, le 15 janvier. C'est pour adultes seulement. Renseignements: 381-4589 ou 255-6111.

Bazar permanent

Le Club des consommateurs de Saint-Michel tient un bazar permanent où il accueille tout le monde, du lundi au vendredi, entre 13h et 18h, ainsi que le samedi, de 10h à 17h, au 3455, rue Bélair. Les gens qui auraient des choses à donner sont priés de les apporter au local ou de composer le numéro de téléphone 729-1159.

Jeux du Québec

Toutes les personnes intéressées à collaborer à l'organisation de la finale des Jeux du Québec (hiver 1983) à Saint-Léonard sont invitées à communiquer avec le Comité organisateur de la Finale des Jeux en composant le numéro de téléphone 321-7630, local 231.

Cours de ski de fond

Le YMCA du Centre-Ville, 1450, rue Stanley, offre des cours de ski de fond pour débutants entre Noël et le Jour de l'An, soit durant la matinée ou l'après-midi. Renseignements complémentaires: 849-8393.

Nuit de musique improvisée

La galerie Motivation V, 1447, rue Bleury, organise une nuit d'improvisation surtout musicale mais aussi de danse, de poésie et de chant, pour clôre l'exposition-installation «Alarme» de Robert Deschênes, le 23 décembre, à partir de 21h. Renseignements complémentaires: 845-5962.

Bazar d'oeuvres d'art

Un **bazar d'oeuvres originales** se tient tous les mercredis, de 20h à minuit, au 514 est, rue Mont-Royal, à deux pas de la station de métro. On peut y vendre ou acheter des oeuvres. Admission: 4$. Ce bazar est organisé par l'Association pour la libre circulation des oeuvres d'art de Montréal. Renseignements complémentaires: Pierre Massue, 524-9921.

Collectes de sang

Aujourd'hui: au centre commercial Langelier, 7373, boulevard Langelier, à Saint-Léonard, de 14h30 à 20h30; à Montréal-Est, au Carrefour de la Pointe, 12 675 est, rue Sherbrooke, de 14h30 à 20h30.

Les centres permanents de donneurs de sang de la Croix-Rouge sont ouverts aux heures suivantes 21 au 23 décembre: au 3131 est, rue Sherbrooke, de 8h30 à 20h30; au 2180 ouest, boulevard Dorchester, de 8h30 à 13h et de 14h à 16h; le 24 décembre, ainsi ques les 28, 30 et 31 décembre, les deux centres sont ouverts de 8h30 à 13h et de 14h à 16h; le 29 décembre, il y aura la Collecte de Son Honneur maire de Montréal à la station de métro Berri-de-Montigny, et les deux centres permanents seront fermés.

Longue randonnée de ski

Une **randonnée** de ski de Saint-Urbain à La Malbaie est organisée du 27 décembre au 2 janvier. Les distances parcourures sont de 12 à 20 km par jour. Il y a un refuge avec poêle à bois à chaque étape. Coût: 160 $ comprennant le transport, la nourriture, la location des refuges et l'encadrement par un instructeur. Renseignements et inscriptions: 738-9672, 522-4951 ou 484-2519.

Planification des naissances

Le CLSC Parc Extension offre à la population du quartier des consultations sur la planification des naissances, chaque mercredi, de 15h à 18h, au 469 ouest, rue Jean-Talon. Renseignements complémentaires: 273-9591.

Problèmes de jeunes

Une infirmière est à la disposition des jeunes du quartier Parc Extension ayant des problèmes. Il y a des rencontres amicales et confidentielles, chaque mercredi, de 15h à 18h, au CLSC, 469 ouest, rue Jean-Talon. Renseignements complémentaires: 273-9591.

Conférence

- M. Jean-Guy Leboeuf, fondateur du mouvement OBETEX donne une conférence sur **l'art de vivre avec le stress**, le mercredi à 20h, au 5277, avenue du Parc. Entrée libre. Renseignements: 277-2117.

Rencontres

- Revivre, association de **familles monoparentales** de Lachine, tient ses rencontres le mercredi, à 19h30, au 725, 10e Avenue, local 210, à Lachine. Renseignements complémentaires: 634-7740 ou 769-5359.

- Le Club de **Scrabble** de Lachine invite les amateurs de ce jeu à se rencontrer à la Vieille Brasserie, 2801, rue Saint-Joseph, à Lachine, les mercredis soirs, à 19h30. Chacun est prié d'apporter son jeu. Il y a pause-café au milieu de la soirée. Le club est ouvert à tous. Renseignements complémentaires: Gisèle Pratte, 363-5906 ou Philippe Guérin, 637-8863.

Cuisine orientale et langue arabe

Dans le but de faire goûter aux gens la vie piquée d'exotisme et farcie à la culture arabe, le chef Mohamed invite le public à des rencontres sur la cuisine orientale et la langue arabe au restaurant Tunis, 448, rue Saint-François-Xavier, dans le Vieux-Montréal, chaque mercredi, de 15 à 17h. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 670-4661.

Airs de Noël au Complexe Desjardins

Le Complexe Desjardins invite tout le monde à venir chanter sur La Place, le 23 décembre, à 13h, afin de célébrer Noël. Par ailleurs le Complexe Desjardins tient une campagne intitulée «Père Noël, j'apporte mon cadeau». Il s'agit de recueillir quelque 5 000 cadeaux pour distribution à des enfants défavorisés. Jusqu'au 24 décembre, le public pourra déposer des cadeaux sur La Place du Complexe Desjardins. Les enfants peuvent visiter le Père Noël puis monter à bord du train «Via» pour une ballade au Village du Père Noël. Divers spectacles sont présentés. Entrée libre. Le Village du Père Noël est ouvert tous les jours, de 10h à 21h. Les spectacles ont lieu à 14h, 16h et 19h30, du lundi au vendredi; à 13h et 15h, le samedi.

Croissance personnelle et yoga

- L'Atelier Humain, 7225, rue Saint-Denis organise une session intitulée: «**Histoire d'amour avec moi-même**», à partir du 5 janvier. On peut s'inscrire en écrivant à l'Atelier Humaine, 7225, rue Saint-Denis, local 5 Montréal H2R 2E3. Téléphone: 382-7562 (de 9h à 17h).

- Des soirées de «**rebirthing de groupe**» (technique de respiration qui permet de se libérer des tensions et de s'ouvrir au flot d'énergie vitale) ont lieu tous les mercredis, à 19h, au 1817, boulevard Rosemont. Renseignements: Ma Premo, 527-4029.

- Une séance de groupe en techniques de **respiration** se tient tous les mercredis à 19h30, au 74 ouest, rue Dulude. Renseignements: Maryse, 288-4599.

- Le centre de méditation Sri Chinmoy tient une séance de **méditation** publique gratuite tous les mercredis, à 20h, au 2316 est, rue Sherbrooke. Renseignements: 282-0672.

- L'Association internationale de **méditation transcendantale** tient des séances d'information sur la méditation le 9 décembre, à 12h15 et à 20h, au local 2895 du pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal. Renseignements complémentaires: 273-1544.

Spiritualité

- Le centre Eckankar de Laval, 3832, boulevard Notre-Dame, quartier Chomedey, tient des soirées d'information sur la science de la **conscience totale**, tous les mercredis, à 20h. Renseignements: 681-5634.

- L'Institut de métaphysique appliquée tient une soirée **d'introduction au monde de la métaphysique** tous les mercredis, à 20h15, au pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal, local A-2835. Entrée libre. Renseignements: 374-0804.

Activités physiques

- Le Centre d'activités physiques du collège Bois-de-Boulogne, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne, annonce qu'il sera fermé du 24 décembre au 3 janvier inclusivement. A partir du 4 janvier, le centre reprendra son horaire normal et de nombreux terrains de badminton seront disponibles tous les soirs de la semaine, de 17h à 23h. Le programme des cours offerts débute dans la semaine du 18 janvier et les inscriptions auront lieu les 11, 12 et 13 janvier, entre 18h et 21h. On peut obtenir le programme d'hiver du centre en composant le numéro de téléphone 332-3009, entre 16h et 21h.

- M. Henri Hubert, directeur du district de Montréal de Parcs Canada annonce que la **piste de ski** qui longe le canal de Lachine sera ouverte pour la période des fêtes. Cette piste double de 11 km reliant le Vieux-Montréal au Vieux-Lachine permet aux citadins de se délasser tout en côtoyant un patrimoine urbain important et méconnu. Bâtiments industriels, chemins de fer, ponts, arbres givrés, panoramas superbes sur le centre-ville, tout concourt à éveiller la curiosité des skieurs. A signaler que le canal de Lachine est relié aux pistes du parc Angrignon grâce à un sentier skiable aménagé par la Ville de LaSalle. Les adeptes du ski de randonnée trouveront divers services facilitant la pratique de ce sport: espaces de stationnement gratuits, rue Mill (sous l'autoroute Bonaventure), rue Des Seigneurs, rue Saint-Patrick, à LaSalle. Un panneau de renseignements sur les conditions de fartage, placé près du pont de la Côte-Saint-Paul, permet aux skieurs de mieux préparer leur randonnée. De plus, Pacs Canada met à la disposition des gens, tout le long de la piste, des bancs, poubelles, tables de pique-nique et autres panneaux d'information. La piste est éclairée tous les soirs, jusqu'à 22h. D'autre part, la Ville de Lachine entretient une patinoire sur le canal, à l'angle de la rue Saint-Joseph et de la septième Avenue (renseignements complémentaires: 637-4411). On peut obtenir le dépliant «Hiver 82» du canal de Lachine ou obtenir tout autre renseignement en composant l'un ou l'autre des numéros suivants: 283-6054 ou 658-0681.

Cueillette de cadeaux

Le Club Optimiste Jean-de-la-Mennais (section Octogone) recueille des articles ménagers, meubles, vêtements, nourriture, jouets et autres objets pour les remettre à des personnes dans le besoin, à l'occasion de Noël. On peut apporter ses dons à l'école Jean-de-la-Mennais, 870, chemin de Saint-Jean, à LaPrairie ou téléphoner au numéro 659-1931.

TÉLÉ HORAIRES

Midi

12:00
3 12 O'clock News
4 Country Report
5 Password Plus
5 6 Midday News
6 The Noon Report
7 Blockbusters
6 11 13 The Flintstones
8 Mary Tyler Moore
9 r Midday
10 r Noon at Ten
11 r 22 Family Feud
23 A Christmas Carol at Ford's Theatre
27 Of Earth and Man

12:10
3 Across the Fence
5 6 Mid Day News and Weather Report

12:15
6 Les nouvelles de midi 15
2 6 ! Au quotidien
10 (40) Le 10 vous informe

12:25
2 6 11 Le Téléjournal
9 A la ferme

12:30
2 6 9 11 13 Allô Bou Bou
3 7 8 10 r 13 Young and Restless
4 7 6 ! 10 (40) Ciné-Quiz
«La Puce à l'oreille»
4 5 6 McLean at Large
5 8 The Doctors
8 11 r 22 Ryan's Hope
12 Super Pay Cards
(99) Télé-film
«Maigret hésite»

13h

01:00
5 8 r Days of Our Lives
6 Let's Make a Deal
8 11 r 22 All my Children
12 The Alan Thicke Show
13 Holiday Matinee
«Inn of The Sixth Happiness»

01:30
2 6 9 11 13 Femme d'aujourd'hui
3 7 As the World Turns
4 5 6 Today From Ottawa
6 As The World Turns
6 15 Super Pay Cards
22 Report Canada
23 Over Easy

14h

02:00
4 5 6 Wok With Yan
5 8 r 6 12 13 Another World
8 11 r 22 One Life to Live
23 Enterprise
(99) Sept sur sept

02:30
2 6 9 11 13 Le Temps de vivre
3 7 10 r Search for Tomorrow
4 7 6 ! 10 (40) Janette veut savoir
4 5 6 Coronation Street
6 Pitfall
23 Ballet Shoes
23 Miller's Court

15h

03:00
3 6 7 10 r Guiding Light
4 5 6 The Edge of Night
5 8 r 12 Texas
6 15 The Alan Thicke Show
8 11 r 22 General Hospital
12 sc Soundtrack
13 The Guitar
(99) Thalassa

03:30
6 Gronigo et Cie
4 5 6 Take 30 from
7 Vous les femmes
8 ! La Famille en or
Berrois
10 Services a la communauté
12 sc No One Came
13 Lilias, Yoga and You
(40) De tout pour tous
13 Mr. Roger's Neighborhood
(9 Fenêtre sur

03:45
8 ! Les P'tits bonshommes

03:57
7 CBS Newsbreak

16h

04:00
2 6 9 11 13 Babino
3 The Brady Bunch
4 Jinny
4 5 6 Ritter's Cove
5 Tom and Jerry and Friends
6 Battle of The Planets
7 8 ! Fanfan Dédé
7 Up To the Minute
8 13 Laverne and Shirley
8 Odd Couple
8 r Mike Douglas Show
9 c D'une oreille à l'autre
10 Gronigo et Cie
10 r The John Davidson Show
11 Let's Make A Deal
12 sc The Scene
13 r Happy Days Again
22 The Great Space Coasters
23 27 Sesame Street
(40) La Fourmi atomique
(99) Actualités régionales

04:30
2 6 9 11 13 D'Iberville
3 The Muppets
4 7 8 ! 10 (40) Adèle
4 5 6 The Beachcombers
6 Little Rascals
7 Wheel of Fortune
8 11 The Price Is Right
8 22 Afterschool Special
9 c Municipalités '81
12 Family Feud
12 sc Big Jim's World
22 Leave it to Beaver
23 Cucumber

17h

05:00
2 6 11 Télé-5
3 The Waltons
4 7 8 ! 10 (40) L'Artishow
4 6 Happy Days
5 12 The Price Is Right
5 Welcome Back Kotter
6 A Christmas Carol
7 Bullwinkle
8 Beverly Hillbillies
9 13 Cinéma de 5 heures
«Une poignée de plomb»
10 r Hour Magazine
11 oc The Santa Claus Show «Live»
12 sc Discovering You
13 22 10 Nova
22 Andy Griffith
23 Sesame Street
23 Mister Rogers
27 Electric Company
(99) Special Tout-petits

05:30
4 6 The Muppet Show
5 Barney Miller
7 Green Acres
6 13 M☆A☆S☆H
8 Hogan's Heroes
8 r Bob Newhart
9 c Signes-échanges
10 oc 12 sc Fitness is
11 r Five Thirty Magazine
22 First News
23 The Electric Company
27 Studio See

05:45
(99) A communiquer

18h

06:00
2 11 Ce soir
3 Channel 3 News Hour
4 Aujourd'hui... 18h
4 Newsday
5 News
5 6 The City at Six
6 The 6 O'Clock Report
7 WWNY News
7 8 ! Au quotidien
8 Region 8 News
8 r T.V. 8 News
8 11 Newsline
9 Actualité
9 c Les Communiqués de Câble TV
10 Le 10 vous informe
10 r TV 10 News
12 Pulse
12 oc The U.K. Connection
12 sc Information Gloucester
13 r Eyewitness News
13 27 30 Passe-Partout
22 ABC News
23 Polka Dot Door
23 Understanding Human Behavior
(40) CHOT vous informe
23 Hanukkah
(99) Les mains d'or

06:30
4 7 8 ! 10 (40) Colorado
5 NBC News
7 10 r CBS Evening News
8 13 r ABC World News
12 oc 13 sc On The Line
13 22 30 Télé-film
«La Flûte à six Schtroumfs»
22 The Stable-Boys Christmas
23 Doctor Snuggles
27 The Nightly Business Report
(99) Des chiffres et des lettres

06:40
2 Nouvelles du sport
9 Le 9 vous informe
13 Le 13 vous informe

06:50
2 11 Telex Arts
9 A l'affiche
(99) Aujourd'hui madame

19h

07:00
2 6 9 11 13 Le Messie de Haendel
3 News
4 5 6 Mr. Merlin
5 Christmas Racoon
8 That's Life
7 Barbara Mandrell
8 13 Family Feud
8 Tic Tac Dough
12 Put The Magic Dragon Book II
22 Bonanza
23 Once Upon A Time... Man
27 MacNeil/Lehrer Report
27 Over Easy

07:30
3 12 r Family Feud
4 7 8 ! 10 (40) Les Brillants
4 Reach for The Top
5 Look It's Music
5 M☆A☆S☆H
6 Critical Path
6 You asked for it
8 Joker's Wild
8 13 Family Brown Country
9 c Musicvidéo
12 oc The Scene
12 sc The U.K. Connection
13 Pierre Lalonde
23 Magic Shadows
23 Dick Cavett Show
23 MacNeil/Lehrer Report

20h

08:00
3 7 Mr Merlin
4 7 8 ! 10 (40) Hawaii 5-0
4 5 6 Christmas Racoons
5 6 8 r Real People
8 12 13 Movie
«The Man in The Santa Claus Suit»
9 c Chansons de Noel
12 oc Soundtrack
12 sc Vanier Vous informe
13 11 30 Droit de parole
23 A Christmas Special with Luciano Pavarotti
23 The Snow Queen
(99) Télé-film
«Ma mie Rose»

08:30
3 7 WKRP in Cincinnati
8 22 The Leprechaun's Christmas Gold
12 sc Projections

21h

09:00
2 6 9 11 13 Le Temps d'une paix
3 7 Movie
«Ordeal of Billy Carney»
4 7 8 ! 10 (40) Le Clan Beaulieu
5 Facts of Life
6 The Loveboat
8 11 r 22 The Fall Guy
12 oc Central Junior Hockey League

09:30
2 6 9 11 13 L'Establishment canadien
4 7 8 ! 10 (40) Michel Jasmin
8 Love Sidney
13 11 30 Mais qu'est-ce qui fait courir les Japonais?

09:40
(99) Affaire vous concernant

22h

10:00
5 8 r Quincy
6 The Tonight Show
8 6 12 13 22 Dynasty

10:29
4 7 8 ! 10 (40) La Quotidienne

10:30
2 6 9 11 13 Le Téléjournal
4 7 8 ! 10 (40) Les Nouvelles TVA

10:55
4 Aujourd'hui 22h55
7 Informa soir
9 Téléjournal régional et Sports
(40) CHOT vous informe

23h

11:00
5 Channel Nightbeat
4 7 8 ! 10 (40) Loto Sélect
4 5 6 The National
5 Nightly News
8 The 11 O'Clock Report
7 WWNY News
6 12 13 CTV National News
8 Region 8 News Final
9 Le 9 vous informe
10 r TV 10 Late News

13 Le 13 vous informe
13 r Eyewitness News

22 All in the Family
23 A communiquer

23 MacNeil Lehrer Report
27 News

11:01
8 ! 10 (40) Les Sports

11:05
2 6 9 11 13 Nouvelles du sport

11:15
2 6 11 Reflets d'un pays
4 7 8 ! 10 (40) La couleur du temps
9 Ciné-soir
«Deux nigauds chez les tueurs»
13 Ciné-soir
«L'Epée enchantée»

11:20
(99) Passez donc me voir

11:21
12 Pulse

11:23
8 13 Nightline

11:25
4 Newsday Final
5 Quebec Today
6 The City Tonight

11:30
3 Sat. Night Live
4 8 ! 10 (40) Kojak
5 8 r The Tonight Show
6 Sportsline
7 Film O-7
«Bruce Lee»
7 WKRP in Cincinnati
8 13 r 22 ABC News
10 r TV-10 Presents
23 News
23 The Dick Cavett Show

11:45
4 5 6 Barney Miller
(99) Actualités régionales

MINUIT

00:00
6 The Bob Newhart Show
7 Movie
«Grand Jury»
8 13 Movie
«Matchless»
8 22 Loveboat
10 Movie
1) «Mame»
2) □ «Broadway Melody of 1940»
23 The Los Angeles Philharmonic Bicentennial Celebration

00:10
2 6 11 Cinéma
«Cria Cuervos»

00:15
4 Movie
«The Holly and The Ivy»
6 Benny Hill

00:30
3 Rockford
5 Tomorrow Coast To Coast
6 Streets of San Francisco

01:00
7 Au quotidien

02:00
8 13 Six Million Dollar Man

04:30
12 Entertainment of the Week

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «L'équipe du Cannonball»: 20:45. «Au boulot Jerry»: 19:10.
ASTRE (2): «Le dernier majeur»: 20:55. «Les petites cheries»: 19:15.
ASTRE (3): «Excalibur»: 20:40. «Les monstres sont toujours vivants»: 19:00.
ASTRE (4): «Une femme spéciale»: 21:20. «L'argent du plaisir»: 20:00. «Jeunes filles sans voile»: 19:00.
AVENUE: «French Lieutenant Women»: 19:00, 21:15.
BEAVER: «Sizzle»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. «Maraschino Cherry»: 13:20, 16:10, 19:00, 21:50.
BERRI (1): «Un amour infini»: 12:40, 14:50, 17:05, 19:15, 21:30.
BERRI (2): «Psy»: 12:20, 14:05, 16:00, 17:55, 19:50, 21:45.
BERRI (3): «La grande Zorro»: 12:20, 14:10, 16:05, 18:00, 19:55, 21:50.
BERRI (4): «Hair»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:20.
BERRI (5): «Garde à vue»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
BIJOU: «Petites filles pour le week-end»: 13:11, 15:20, 17:29, 19:43, 21:57. «Claudio»: 12:10, 14:19, 16:28, 18:37, 20:56.
BONAVENTURE (1): «Ghost Story»: 17:20, 19:20, 21:20.
BONAVENTURE (2): «Rime Bandit»: 17:20, 19:20, 21:20.
BROSSARD (1): «La Grande Zorro»: 18:05, 21:30. «Amour et fringale»: 1945.
BROSSARD (2): «Time Bandits»: 17:00, 19:00, 21:00.
BROSSARD (3): «Un amour infini»: 17:00, 19:10, 21:15.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Filles insatiables»: 11:30, 15:15, 19:10. «Mon bel amant»: 12:50, 16:40, 20:35. «Cette malicieuse Martine»: 14:15, 18:05, 22:00.
CHAMPLAIN (1): «Rien que pour vos yeux»: 17:10, 21:25. «Le temps du rock & roll»: 19:25.
CHAMPLAIN (2): «Il était une fois»: 17:30, 20:20. «Le grand prix du siècle»: 19:00, 21:45.
CHÂTEAU (1): «La terreur des Zombies»: 14:00, 16:30, 19:00, 21:30. «Check up à la suédoise»: 13:00, 15:30, 18:00, 20:30.
CHÂTEAU (2): «Tendres cousines»: 14:30, 18:00, 21:25. «Les désirs amoureux de Mélodie»: 12:45, 16:10, 19:40.
CHÂTEAUGUAY: «Au-delà du réel»: 21:30. «Le sphinx»: 19:30
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Superman II»: 13:00, 17:15, 21:30. «Chewing Gum Rallye»: 15:15, 19:30.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «La clinique de la terreur»: 12:55, 16:25, 20:05. «Scanners»: 14:35, 18:15, 21:45.
CINÉMA DE PARIS: «Caligula»: 12:00, 15:00, 18:00, 21:00.
CINÉMA LA CITÉ (1): «Pennie from Heaven»: 19:25, 21:30.
CINÉMA LA CITÉ (2): «Night School»: 19:15, 21:15.
CINÉMA LA CITÉ (3): «True Confession»: 19:15, 21:15.
CINÉMA LUMIÈRE: «Cendrillon»: 19:00. «Welcome to my nightmare, Ladies and Gentlemen»: 21:15.
CINÉMA RIVE-NORD (1): «Fais gaffe à la gaffe». «Ce soir on s'éclate»: 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «Messaine». «Léveil des sens d'Emmy Wong»: 19:30.
CINÉPLEX (1): «C'est surtout pas l'amour»: 12:20, 14:00, 15:40, 17:20, 19:00, 20:40, 22:20.
CINÉPLEX (2): «Moskow does not believe in Tears»: 12:35, 15:20, 18:00, 20:45.
CINÉPLEX (3): «Not a love story: a film about pornography»: 12:40, 16:25, 20:10, 22:00.
CINÉPLEX (4): «The fox and the hound»: 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:30, 21:15.
CINÉPLEX (5): «Inspecteur la bavure»: 12:10, 14:05, 16:00, 17:55, 19:50, 21:45.
CINÉPLEX (6): «Heavy Metal»: 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:30, 21:15.
CINÉPLEX (7): «Babylon»: 12:50, 14:40, 16:30, 18:20, 20:10, 22:00.
CINÉPLEX (8): «Pixote»: 12:20, 14:40, 17:00, 19:20, 21:40.
CINÉPLEX (9): «La flûte à six Schtroumpfs»: 12:10, 13:45, 15:20, 16:55. «Monty Python's «Life of Brian»: 18:25, 20:10, 21:55.
CLAREMONT: «Apocalypse now»: 18:10, 20:45.
COMMODORE: «Cette malicieuse Martine». «Deux Suédoises à Paris». «Bel ami».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «L'homme éléphant»: 13:00, 15:35, 18:10, 20.45.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Petites filles pour le week-end»: 13:20, 15:30, 17:40, 19:50, 22:00. «Claudio»: 12:20, 14:30, 16:40, 18:50, 21:00.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Noces de sang»: 13:50, 15:25, 17:00, 18:35, 20:10, 21:45.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «A night in Casablanca»: 20:30.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «Ghost Story»: 17:10, 19:10, 21:10.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «Taps»: 16:45, 19:00, 21:15.
CRÉMAZIE: «Un amour infini»: 19:15, 21:25.
DAUPHIN (1): «Il était une fois»: 14:30, 17:30, 20:20. «Le grand prix du siècle»: 13:10, 16:00, 19:00, 21:45.
DAUPHIN (2): «La gueule de l'autre»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
DECARIE SQUARE (1): «Neighbors»: 17:30, 19:30, 21:30.
DECARIE SQUARE (2): «Absence of malice»: 17:00, 19:00, 21:05.
DORVAL (1): «Reds»: 20:00.
DORVAL (2): «Sharkys Machine»: 19:05, 21:25.
DORVAL (3) «Buddy Buddy»: 19:00, 21:00
ELYSÉE (1): «Les trois frères»: 19:15, 21:25.
ELYSÉE (2): «Salo ou les 120 jours de Sodome»: 19:15, 21:30.
EROS: «Nathalie rescapée de l'enfer»: 10:00, 13:10, 16:25, 19:40. «Pensionnaire de petite vertu»: 11:45, 15:00, 18:15, 21:25.
EVE: «Insatiable»: 10:00, 12:30, 15:05, 17:40, 20:15. «Firework Woman»: 11:20, 13:55, 16:25, 19:00, 21:35.
FAIRVIEW (1): «Apocalypse now»: 18:05, 20:45.
FAIRVIEW (2): «Cinderella»: 18:00, 19:40, 21:15.
GREENFIELD (1): «La soupe aux choux»: 19:00, 21:00.
GREENFIELD (2): «Tarzan l'homme singe». «Le séducteur»: 19:15.
GREENFIELD (3): «Les hommes préfèrent les grosses»: 18:20, 20:00, 21:45.
IMPERIAL: «Les aventures de l'arche perdue»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:05, 21:20.
JEAN-TALON: «Rien que pour vos yeux»: 17:20, 21:40. «Le temps du rock & roll»: 19:35.
KENT (1): «Sharkys Machine»: 19:10, 21:30.
KENT (2): «Gallipoli»: 19:15, 21:20.
LAVAL (1): «La soupe aux choux»: 19:00, 21:10.
LAVAL (2): «Tarzan l'homme singe». «Le séducteur»: 18:55.
LAVAL (3): «Les hommes préfèrent les grosses»: 18:00, 19:45, 21:30.
LAVAL (4): «L'année prochaine si tout va bien»: 18:00, 19:55, 21:50.
LAVAL (5): «La terreur des Zombies». «Secrétariat privé»: 18:00, 19:10, 20:40.
LOEWS (1): «Reds»: 14:00, 20:00.
LOEWS (2): «Buddy Buddy»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
LOEWS (3): «Night School»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
LOEWS (4): «Arthur»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
LOEWS (5): «Body Heat»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.
MASCOUCHE (1): «Un amour infini»: 21:45. «La fille du mineur»: 19::30.
MASCOUCHE (2): «La soupe aux choux»: 21:20. «La magie de Lassie»: 19:30.
MERCIER: «Un amour infini»: 18:00, 21:45. «Les faucons de la nuit»: 20:00.
MISSION CHRÉTIENNE (3166 est, Henri-Bourassa) — «Jésus de Nazareth»: 19:00.
MONTENACH (1): «Ce soir on s'éclate»: 13:45, 19:05. «Fais gaffe à la gaffe»: 15:20, 20:40.
MONTENACH (2): «Voyage de nuit». «Emmanuelle et les filles de madame Claude»: 13:30, 19:00. «Messaline, impératrice et putain»: 15:35, 21:05.
ODÉON LAVAL (1): «Rien que pour vos yeux»: 17:00, 21:25. «Le temps du rock & roll»: 19:15.
ODÉON LAVAL (2): «Un amour infini»: 17:30, 19:30, 21:45.
OUIMETOSCOPE: «Le conformiste»: 19:15, 21:30. «L'homme qui aimait les femmes»: 19:00, 21:15.
OUTREMONT: «L'arrache-coeur»: 19:30. «Le roi de coeur»: 21:30.
PALACE (1): «Sharkys Machine»: 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.
PALACE (2): «Pennies from Heaven»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PALACE (3): «Prince of the City»: 12:10, 15:10, 18:10, 21:10.
PALACE (4): «Southern Comfort»: 13:30, 17:20, 19:20, 21:20.
PALACE (5): «Beau père»: 12:15, 14:35, 16:55, 19:20, 21:40.
PALACE (6): «L'année prochaine si tout va bien»: 12:45, 14:35, 16:25, 18:15, 20:05, 21:55.
PAPINEAU (1): «Vie sensuelle et secrète de Roméo et Juliette»: 11:50, 15:30, 19:10. «Croisière pour couples pleins d'ardeur»: 13:25, 17:05, 20:45.
PAPINEAU (2): «Ilsa la louve des S.S.»: 11:50, 15:00, 18:10, 21:20. «Ilsa, gardienne du harem»: 13:25, 16:35, 19:45.
PARADIS (1): «L'équipée du Cannonball»: 20:45. «Au boulot Jerry»: 19:10.
PARADIS (2): «Au-delà du réel»: 21:05. «Shining»: 19:00.
PARADIS (3): «Le dernier majeur»: 20:55. «Les petites chéries»: 19:15.
PARALLÈLE: «Le soulier». «Des générations de résistants»: 19:30. «Châteaux». «Manger avec sa tête»: 21:00.
PARISIEN (1): «Les uns les autres»: 13:00, 16:45, 20:30.
PARISIEN (2): «La soupe aux choux»: 13:15, 15:20, 17:25, 19:30, 21:35.
PARISIEN (3): «Messaline»: 13:05, 15:10, 17:20, 19:25, 21:40.
PARISIEN (4): «Tarzan l'homme singe»: 12:45, 17:05, 21:25. «Les séducteurs»: 14:40, 19:00.
PARISIEN (5): «Les hommes préfèrent les grosses»: 12:45, 14:30, 16:15, 18:00, 19:40, 21:30.
PLACE DU CANADA: «Absence of malice»: 17:00, 19:20, 21:40.
PLACE LONGUEUIL (1): «Rien que pour vos yeux»: 17:40, 21:30. «L'homme des cavernes»: 19:55.
PLACE LONGUEUIL (2): «Hair»: 17:05, 1:9:15, 21:25.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Coup de torchon»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Le roi des cons»: 13:15, 15:15, 17:20, 19:25, 21:25.
PLAZA ALEXIS NIHON (1): «Neighbors»: 17:00, 19:00, 21:00.
PLAZA ALEXIS NIHON (2): «Taps»: 16:40, 19:10, 21:45.
PUSSYCAT: «Fantasy World»: 12:00, 15:00, 17:40, 20:20. «These Plesures condemned»: 13:10, 15:50, 18:30, 21:20.
RIO (1): «Tendres souvenirs d'une bouche gourmande». «Filles brûlantes». «Cavale érotique».
RIO (2): «Frayeur». «L'enfer des Zombies». «Zombie, crépuscule des morts vivants». «Train de la terreur».
RIVOLI (1): «Nathalie rescapée de l'enfer»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «La ronde du plaisir»: 13:45, 16:30, 19:15, 22:00
RIVOLI (2): «Insatiable»: 11:55, 14:20, 16:50, 19:15, 21:45 «Blonde in black silk»: 13:10, 15:35, 18:05, 20:30

**ST-DENIS (2

«Moïse» expulsé de sa cabane?

NEW CARLISLE (PC) — En plus des nombreuses plaintes portées contre lui en rapport avec la mort d'un bébé de deux ans, Roch «Moïse» Thériault et ses disciples pourraient être évincés de la forêt de Saint-Jogues par un ordre du tribunal.

La cour Supérieure entendra le 18 janvier, à New Carlisle, une requête en éviction signifiée par le ministère de la justice à la demande du ministère de l'Energie et des Ressources.

Un avis en ce sens a été signifié à «Moïse» la semaine dernière, alors qu'il était détenu en attendant de comparaître devant le coroner, et un huissier de la région devait signifier le même avis aujourd'hui aux 5 femmes occupant la cabane du «mont de l'Eternel».

Un premier avis d'expulsion avait été signifié à «Moïse» et aux membres de sa secte dès 1979, peu après que le groupe eut occupé les terres publiques connues comme celles du Lac Sec, au nord de Saint-Jogues.

Cet avis était demeuré «sans réponse» rapelle M. Maurice Duval, sous-ministre adjoint au ministère de l'Energie et des Ressources.

«Cette fois, l'avis a une teneur beaucoup plus légale car il implique les tribunaux», souligne pour sa part M. Réjean Tessier, représentant du ministère de l'Energie et des Ressources, à Caplan. «Moïse» et ses disciples se sont bâtis une cabane, d'abord rudimentaire, puis avec les années, la cabane a été agrandie et meublée. Elle logeait le mois dernier 12 adultes et 7 enfants.

Il y a quelques mois, des bûcherons de la région ont obtenu du ministère un permis de coupe de bois dans ce secteur.









LES CINEMAS FRANCE FILM

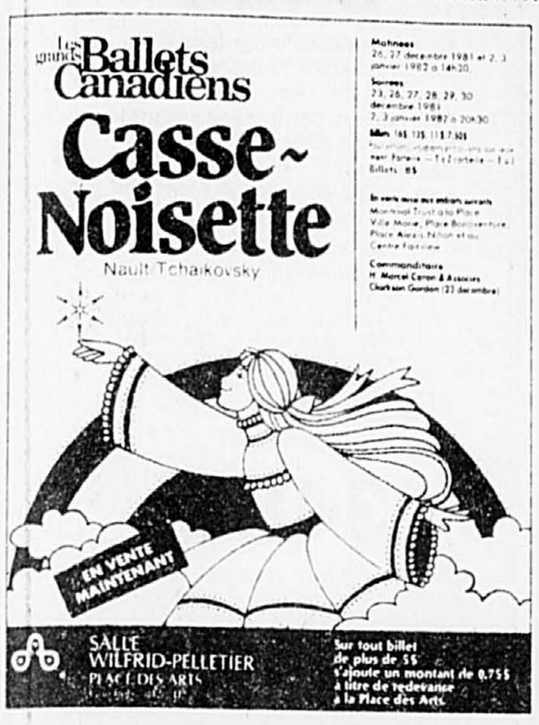
Crocodile machoire de l'épouvante — POUR TOUS — 2e FILM — Bolides S'envolent
st-denis 2
1594 RUE ST-DENIS 845-3222

SUPERMAN 2e partie — POUR TOUS — 2e FILM — BRONCO BILLY
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

L'HOMME ELEPHANT — 14 ANS
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

NOCES DE SANG — POUR TOUS
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

Petites filles pour le week end — 18 ANS — CLAUDIO — 2e FILM
desjardins 3
bijou 527-9131





MOITIÉ PRIX sur des achats de Noël indispensables

Quand tout presse, profitez-en! Car voici K mart qui vous offre une avant-première de magasinage du Temps des Fêtes.

PLUS ces super achats

Kmart

Papier d'emballage

Solde

Cartes de Noël

Centres de Table décoratifs

PRIX AVANT NOËL

Décorations de Noël

Nappes, Tasses et Assiettes de Noël

• Prix courant K mart .98 à 15.48 SOLDE

49c à 7.74

RÈGLES CONCERNANT LES SOLDES K mart

Pellicule 135/20 Prix de vente K mart 4.79
Pellicule 135/36 Prix de vente K mart 6.69
Pellicule Super 8 Prix de Vente K mart 5.97

Le "TRIO" Kmart
3 ROULEAUX POUR LE PRIX D'UN!
Paquet de 3 – $1.00 de rabais sur le tirage
Pellicule 110/24 Prix de vente K mart 5.94 pqt
Pellicule 126/20 Prix de vente K mart 5.22 pqt
Pellicule 135/24 Prix de vente K mart 6.17 pqt

Aubaine spéciale!
PILES DURACELL®
Choix de 2 piles de 9 volt ou de 4 piles de format 'D', 'C' ou 'AA'
PILES 'AA' ou 9V Prix de vente K mart 3.78 pqt
PILES 'C' et 'D' Prix de vente K mart 4.48 pqt

PREUVES DE PLUS QUE Kmart est la place où on économise

PRIX EN VIGUEUR LES 23 et 24 DÉCEMBRE, 1981. • Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

1/3 de rabais
PORTEFEUILLE ET PORTE-MONNAIE DE CUIR
• Prix courant K mart 10.77 à 15.47
Modèles variés pour hommes ou pour femmes. Format réticule de 5" ou de 7" de long.
AU CHOIX 9.54 ch

PQT DE 70 ASSIETTES DE PAPIER
Prix de K mart 1.23 pqt
PQT DE 51 TASSES
Prix de vente K mart 79c pqt

AFTER EIGHT®
Prix de vente K mart 1.97 200 g. bte
ARACHIDES PLANTERS®
Prix de vente K mart 3.47 680 g. sac

LAMPES-ÉCLAIRES ET CUBES
CGE
2 Lampes-éclairs et 6 cubes
Prix de vente K mart 3.97 pqt

SAC À ACCESSOIRES
COR 55
Nylon imperméable Cordura® beige et brun
Prix de vente K mart 26.78 ch

SAC RANGE-TOUT
Nylon imperméable intérieur double. Très utile pour le ski, la randonnée à pieds ou en vélo.
Prix de vente K mart 17.78 ch

1/3 de rabais
Blue Mountain POTERIE
• Prix courant K mart 3.77 à 42.67
Une pièce de plus à votre collection ou à celle d'un ami. Eventail de beaux vases ou de figurines.
DE 2.51 à 28.44 ch

18 ANS adultes
GAIL PALMER'S
Tropic of Desire
En vedette
GEORGINA SPELVIN
DÈS DEMAIN

2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE
18 ANS
SIZZLE
LE BEAVER
5117 PARK 844-1932
fantasy world
CASSETTES VIDÉO À VENDRE
NOUVELLE ADRESSE
pussycat
5380 St-LAURENT 845-5215
CINE 539
519 St-CATHERINE W. 845-2000
PICCADILLY

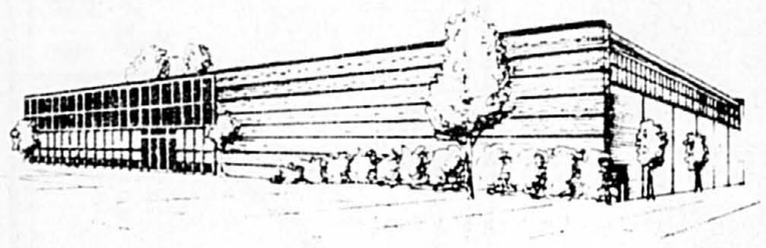
théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
MARDI AU VEND. 20h SAM. 17h ET 21h DIM 19h
Folies Des Années Folles
Rétrospective en chansons et danses des années 1920-1940
Mise en scène LORRAINE BEAUDRY
Louise Bombardier
Danielle Hotte
Denis Brassard
Francine Laflèche
Yvan Leclerc
Au piano
Pierre Lenoir
Conception visuelle François Barbeau
JUSQU'AU 23 DÉC. ET DU 2 AU 23 JANVIER
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
466A, rue St-Denis
844 1793



tit-coq
de Gratien Gélinas
proviga
THÉÂTRE
Denise-Pelletier
Réservations:
253-8974
Billets disponibles
Mardi 29, mer. 30 déc.
19 h 30

FORUM*FORUM*FORUM*FORUM*FORUM*
Les Rubans Sony
Présentent

Rod Stewart
La Grande Tournée de l'Amérique & du Canada
DIMANCHE 14 FÉVRIER — 20H
FORUM DE MONTRÉAL
BILLETS $12.50 EN VENTE
AUX GUICHETS DU FORUM
ET À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON
PRÉSENTÉ PAR CHOM FM. — PRODUIT PAR DONALD K. DONALD



Étant donné l'envergure du solde d'entrepôt Simpsons, qui aura lieu le samedi 26 décembre,

l'entrepôt Simpsons situé au 4895, rue Hickmore à Ville St-Laurent,

SERA FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE JEUDI ET VENDREDI
24 et 25 décembre 1981.

Réouverture le samedi 26 décembre à 13h00.

Simpsons MD

SOLDE

Offrez-vous une superbe fourrure de la sélection Simpsons



Luxueux manteaux de vison femelle
Prix Simpsons
$3488

Quelle merveilleuse façon de lui dire joyeux Noël! Comblez-la en lui offrant un somptueux manteau de vison femelle, peaux entièrement descendues, provenant de notre collection! C'est un investissement de choix... surtout à ce prix de solde! Foncé d'élevage naturel.

Manteaux de vison «Black Diamond»
Prix Simpsons
$3488

Elle appréciera à coup sûr la silhouette flatteuse, respirant l'élégance même, de ces superbes manteaux! Chaque manteau est confectionné avec minutie par des artisans canadiens réputés utilisant des peaux de choix. Venez choisir son cadeau dès maintenant!

Black DIAMOND mink BRAND

Manteaux de vison, manteaux et jaquettes fourrure long poil

Manteaux pleine longueur en vison.
Prix Simpsons $1488 à $5888
Manteaux et jaquettes en chat sauvage.
Prix Simpsons $899 à $2048
Manteaux de loup.
Prix Simpsons $1246 à $1488
Manteaux et jaquettes en renard.
Prix Simpsons $630 à $2400
Manteaux en rat musqué
Prix Simpsons $694 à $1416
Jaquettes en agneau frisé.
Prix Simpsons $319 à $479

Tous les modèles non offerts dans toutes les couleurs et tailles. Venez tôt pour profiter d'un meilleur choix. Sélection limitée offerte dans les magasins de banlieue.

Rayon 311, fourrures. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

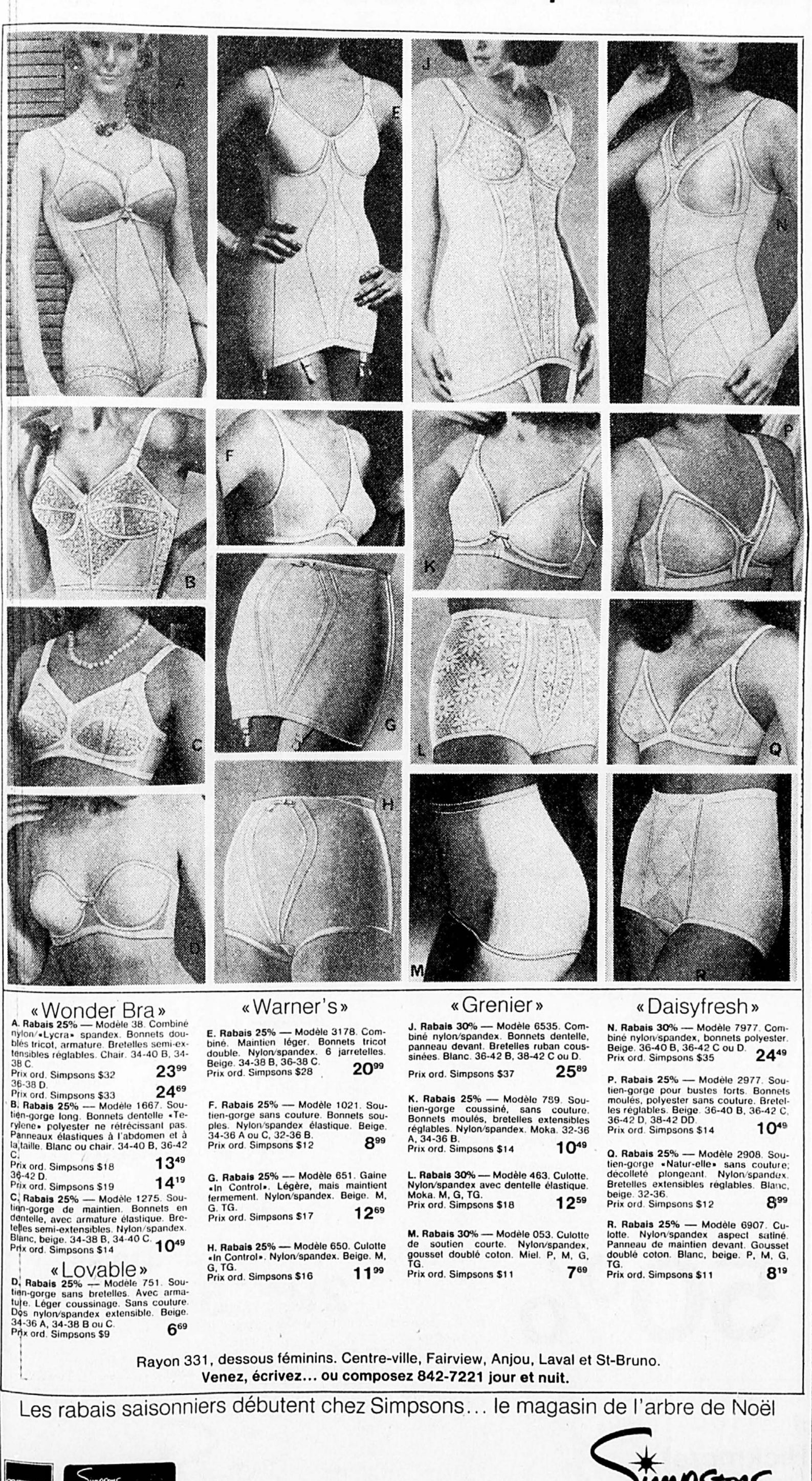
Pour achat en personne seulement

Les belles traditions débutent chez Simpsons... le magasin de l'arbre de Noël

Simpsons MD

Rabais 25% à 30%

Dessous féminins de marques réputées



«Wonder Bra»

A. Rabais 25% — Modèle 38. Combiné nylon/«Lycra» spandex. Bonnets doublés tricot, armature. Bretelles semi-extensibles réglables. Chair. 34-40 B, 34-38 C.
Prix ord. Simpsons $32 **23.99**
36-38 D.
Prix ord. Simpsons $33 **24.69**

B. Rabais 25% — Modèle 1667. Soutien-gorge long. Bonnets dentelle «Terylene» polyester ne rétrécissant pas. Panneaux élastiques à l'abdomen et à la taille. Blanc ou chair. 34-40 B, 36-42 C.
Prix ord. Simpsons $18 **13.49**
36-42 D.
Prix ord. Simpsons $19 **14.19**

C. Rabais 25% — Modèle 1275. Soutien-gorge de maintien. Bonnets en dentelle, avec armature élastique. Bretelles semi-extensibles. Nylon/spandex. Blanc, beige. 34-38 B, 34-40 C.
Prix ord. Simpsons $14 **10.49**

«Lovable»

D. Rabais 25% — Modèle 751. Soutien-gorge sans bretelles. Avec armature. Léger coussinage. Sans couture. Dos nylon/spandex extensible. Beige. 34-36 A, 34-38 B ou C.
Prix ord. Simpsons $9 **6.69**

«Warner's»

E. Rabais 25% — Modèle 3178. Combiné. Maintien léger. Bonnets tricot double. Nylon/spandex. 6 jarretelles. Beige. 34-38 B, 36-38 C.
Prix ord. Simpsons $28 **20.99**

F. Rabais 25% — Modèle 1021. Soutien-gorge sans couture. Bonnets souples. Nylon/spandex élastique. Beige. 34-36 A ou C, 32-36 B.
Prix ord. Simpsons $12 **8.99**

G. Rabais 25% — Modèle 651. Gaine «In Control». Légère, mais maintient fermement. Nylon/spandex. Beige. M, G, TG.
Prix ord. Simpsons $17 **12.69**

H. Rabais 25% — Modèle 650. Culotte «In Control». Nylon/spandex. Beige. M, G, TG.
Prix ord. Simpsons $16 **11.99**

«Grenier»

J. Rabais 30% — Modèle 6535. Combiné nylon/spandex. Bonnets dentelle, panneau devant. Bretelles ruban coussinées. Blanc. 36-42 B, 38-42 C ou D.
Prix ord. Simpsons $37 **25.89**

K. Rabais 25% — Modèle 789. Soutien-gorge coussiné, sans couture. Bonnets moulés, bretelles extensibles réglables. Nylon/spandex. Moka. 32-36 A, 34-36 B.
Prix ord. Simpsons $14 **10.49**

L. Rabais 30% — Modèle 463. Culotte. Nylon/spandex avec dentelle élastique. Moka. M, G, TG.
Prix ord. Simpsons $18 **12.59**

M. Rabais 30% — Modèle 053. Culotte de soutien courte. Nylon/spandex, gousset doublé coton. Miel. P, M, G, TG.
Prix ord. Simpsons $11 **7.69**

«Daisyfresh»

N. Rabais 30% — Modèle 7977. Combiné nylon/spandex, bonnets polyester. Beige. 36-40 B, 36-42 C ou D.
Prix ord. Simpsons $35 **24.49**

P. Rabais 25% — Modèle 2977. Soutien-gorge pour bustes forts. Bonnets moulés, polyester sans couture. Bretelles réglables. Beige. 36-40 B, 36-42 C, 36-42 D, 38-42 DD.
Prix ord. Simpsons $14 **10.49**

Q. Rabais 25% — Modèle 2908. Soutien-gorge «Natur-elle» sans couture; décolleté plongeant. Nylon/spandex. Bretelles extensibles réglables. Blanc, beige. 32-36.
Prix ord. Simpsons $12 **8.99**

R. Rabais 25% — Modèle 6907. Culotte. Nylon/spandex aspect satiné. Panneau de maintien devant. Gousset doublé coton. Blanc, beige. P, M, G, TG.
Prix ord. Simpsons $11 **7.69**

Rayon 331, dessous féminins. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Les rabais saisonniers débutent chez Simpsons... le magasin de l'arbre de Noël

AMERICAN EXPRESS — Simpsons 1 123 456 789 0

Simpsons MD

CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR 18 ANS Adultes
PLUS Échanges Érotiques DU PLAISIR SANS FIN
PAPINEAU 1 DÈS 12 H.

DEUX FOIS PLUS REMONTABLE 18 ANS Adultes
DEUX FOIS PLUS FEROCE
LA LOUVE DES SS ILSA DYANNE THORNE GARDIENNE DU HAREM DES ROIS DU PETROLE
PAPINEAU 2 Dès 12h Dès 1h omega

Cine 9 Plex CINEMAS Metro McGill
2001 UNIVERSITE 849-4518
12:20, 2:40, 5:00, 7:20, 9:40 18 ANS S.-T. A. Pixote
AVEC LE GROUPE MONTY PYTHON'S 6:25, 8:10, 9:55
6e SEMAINE 14 ANS 12:30 2:15 4:00 DIVA EN ANGLAIS 5:45 7:30 9:15
GAGNANT D'UN OSCAR 81 POUR TOUS RUSSE, S.-T. A. 12:35, 3:20, 6:00, 8:45
La flûte à six schtroumpfs POUR TOUS FR. 12:10, 1:45, 3:20, 4:55
DYSNEY 12:30 2:15 4:00 The Fox and the Hound POUR TOUS ANGL. 5:45 7:30 9:15
INSPECTEUR LA BAVURE POUR TOUS 12:10, 2:05, 4:00, 5:55, 7:50, 9:45
MUSIQUE REGGAE 14 ANS BABYLON 12:50, 2:40, 4:30 6:20, 8:10, 10:00
12:20, 2:00, 3:40, 5:20, 7:00, 8:40, 10:20 18 ANS C'EST SURTOUT PAS DE L'AMOUR
National Film Board of Canada — Office national du film du Canada

14 ANS
Depuis plus de 50 ans son esprit hante cette maison...
Le temps est maintenant venu pour lui de revivre
GHOST STORY
à l'Affiche!
FRED ASTAIRE MELVYN DOUGLAS DOUGLAS FAIRBANKS, JR JOHN HOUSEMAN CRAIG WASSON PATRICIA NEAL ALICE KRIGE
Neiges 5:10 - 7:10 - 9:10 Bonaventure 5:20 - 7:20 - 9:20
COTE-DES-NEIGES 1 PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5527
BONAVENTURE 1 PLACE BONAVENTURE 861-2726

PIERRE RICHARD GERARD DEPARDIEU
Deux SOMBRES HEROS vous dilatent la rate!
POUR TOUS
LA CHÈVRE
un film de FRANCIS VEBER
Musique de VLADIMIR COSMA Producteur Dialogue ALAIN POIRE
ASSISTEZ À UNE REPRÉSENTATION DU FILM ET AYEZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE à ACAPULCO
CFGL FM 105,7 courtoisie de TOURS MONT-ROYAL VIAU
DÈS VENDREDI 25 DÉC.
Le PARISIEN 4 486 ST CATHERINE W 866-3856 | LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776 | VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 | GREENFIELD PARK 3 GREENFIELD PARK PL 671-6129

DUCEPPE
Présente
"Bonne Fête Maman"
de Elizabeth Bourget
une comédie épico-quotidienne
Mise en scène de Gilbert Lepage
Décor de Denis Rousseau — Costumes de François Laplante — Éclairages de Guy Simard



Votre cadeau des fêtes: toute une soirée de rires
Avec BÉATRICE PICARD
Aubert Pallascio, Denise Morelle
Louison Danis, Jacques L'Heureux, Marcel Leboeuf
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi à 20h30. Samedi, 17h et 21h
Du 16 au 19 décembre 1981 • Du 5 janvier au 6 février 1982
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9 Guichets 842-2112
Sur tout billet de plus de 5 $ s'ajoute un montant de 0,75 $ à titre de redevance à la Place des Arts.

Acquittement des frères Matticks

■ Si la preuve faite contre certains «gros noms» du monde interlope devant la Commission d'enquête sur le crime organisé constituait un excellent exemple de la façon de procéder de certains violateurs de la loi, apparemment intouchables, il est depuis devenu apparent que transposées devant un tribunal régulier, les accusations qui semblaient évidentes, selon tout le monde, résistent difficilement, ou pas du tout, aux règles du jeu fort différent qui est celui d'un procès régulier, en cour criminelle.

Et c'est ainsi qu'après l'acquittement de deux des frères Dubois, sous les seules accusations portées contre eux devant la Correctionnelle, soit des plaintes de parjure, ce fut au tour des frères Matticks, hier, d'être eux aussi acquittés de trois des vols de camions-remorques qui leur avaient été imputés, suite aux révélations d'un de leurs anciens complices, aux audiences de la CECO. Ce ne sont toutefois que deux des célèbres frères du sud-ouest de la métropole qui ont obtenu le bénéfice du doute, avec un troisième accusé, Claude Lapointe, devant le juge Bernard Grenier. Leur frère aîné, Fred, est décédé au cours du procès qui avait débuté en septembre 1980. Et de causes naturelles, incidemment. Il a succombé à une affection cardiaque.

Quant aux vols dont ils avaient été accusés, ils avaient été commis en avril, mai et juillet 1973, et le butin total s'élevait à environ $250,000. Dans un cas, il s'agissait d'une remorque remplie de jeans, dans un autre, d'un conteneur chargé de viande, et, finalement d'un chargement de produits de beauté où les Noxema se retrouvaient en grande quantité. Tout comme devant la Commission d'enquête, la preuve de la poursuite, au procès, reposait essentiellement sur le témoignage de Maurice Villeneuve, qui avait participé à sa façon, et de son propre aveu, aux opérations de ce groupe. En rendant sa décision, le juge Grenier s'est dit incapable de condamner les prévenus sur la foi des dires de ce témoin que la défense s'était appliquée, à représenter comme «taré» par le traitement de faveur dont il avait bénéficié au moment où il était entendu par la CECO. Le magistrat a également noté une certaine condescendance pour cet organisme à l'endroit d'un autre témoin à charge à qui l'on aurait assez clairement laissé entrevoir l'immunité, lors de sa déposition.

Leurs déclarations auraient toutefois pu motiver une condamnation, si elles avaient été appuyée par une corroboration. Mais le juge a dit ne pas l'avoir trouvée dans les autres témoignages qu'il a entendus au cours des derniers mois. Les trois prévenus ont donc obtenu les bénéfices du doute, dans les circonstances.

Pour chacun de ces derniers (tous en liberté sous cautionnement, incidemment), il reste par ailleurs plusieurs autres procès du même genre à instruire et qui devraient normalement débuter en janvier prochain.

LES PYLONES EFFONDRÉS

Hydro-Québec poursuit deux ex-grévistes

■ Trois ex-grévistes de l'ex-compagnie pétrolière Petrofina, Bertrand Parasis, de McMasterville, Marc-André Lavallée, de Pointe-aux-Trembles, et Robert Bleau, de Joliette, font face depuis hier à une poursuite de $199,000 de la part de l'Hydro-Québec, pour avoir déboulonné trois pylones de la société d'État, pendant l'arrêt de travail de l'hiver 1980, causant une interruption de courant prolongée dans tout l'Est de la métropole.

Poussés par le vent, les pylones s'étaient en effet effondrés, causant la rupture des fils à haute tension qu'ils portaient dans le voisinage de l'intersection Henri-Bourassa et Pascal-Gagnon. L'Hydro soutient que les dommages qu'elle a subis, tout comme des milliers de ses abonnés, à l'occasion de cet acte de sabotage et de vandalisme, sont dus à l'insouciance et à la témérité des trois intimés, qui ont par ailleurs admis leur geste à la police et à la cour, leur but, à l'époque, étant de paralyser les opérations de la raffinerie de leur employeur, à Montréal-Est.

SOLDE DE NOËL!

Vêtements et accessoires

Rabais 50%

Chandails pour dames

Prix ord. Simpsons 11.99 à $45

5.99 à 22.49

Voici l'occasion que vous attendiez pour ajouter à votre garde-robe quelques chandails-mode provenant de notre collection! Cols roulés, cols tortue et cardigans dans le groupe. Coloris divers, P, M, G dans la sélection.

Rayon 304, vêtements sport pour dames. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Rabais 33⅓

Manteaux pour dames

Prix ord. Simpsons $330 à $880

$219 à $586

Manteaux cuir de porc suédé et peau de mouton avec ou sans garniture fourrure au choix: renard bleu, renard teint lynx, renard noir ou chat sauvage. Devant droit ou croisé. Beige, taupe, sable, brun foncé, noir et gris dans le groupe. Tailles moyennes 10 à 20; petites 8 à 16. Tous les modèles et tailles non offerts dans tous les coloris ou dans tous les magasins.

Rayon 301, manteaux pour dames. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

Rabais 30%

Tenues sport pour juniors

Notre sélection comprend: coordonnés, pantalons (sauf jeans), chandails, chemisiers, jupes, manteaux, vestes et accessoires pour regarnir votre garde-robe d'hiver. Laine, coton et autres tissus. Coloris les plus nouveaux. Tailles 5 à 13 pour dames dans le groupe.

Rayon 302, boutique «E3» pour juniors. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

Solde!

Robes pour dames

Prix Simpsons

19.99

Venez choisir parmi les modèles sport et de ville les plus recherchés pour cette saison! La plupart en tissu polyester et polyester mixte dans le groupe. Motifs imprimés. Tailles moyennes 12 à 20; tailles petites 8 à 16; juniors 7 à 15; demi-tailles 14½ à 24½ dans la sélection. Tous les modèles non offerts dans toutes les tailles et coloris.

Rayon 307, robes pour dames. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

Rabais 50%

Cols roulés pour dames

Prix ord. Simpsons 9.99

4.99

C'est le moment de choisir les cols roulés qui s'harmoniseront avec vos pantalons et jupes. 100% acrylique d'entretien facile. Choix de coloris-mode. Tailles variées dans le groupe.

Rayon 617, vêtements sport à prix modiques pour dames. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

Rabais 25%

Entière collection de bottes d'hiver pour hommes

Équipez-vous pour les grands froids! Notre sélection comprend modèles en cuir, synthétiques et à doublure feutre genre «Sorel». Choix de pointures et de couleurs.

Rayon 285, chaussures pour hommes. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

Rabais 50%

Peignoirs velours pour dames

Prix ord. Simpsons $60 à $110 **29.99 à 54.99**

Confortables peignoirs en tissus 80% polyester/20% coton ou 100% coton. variété de modèles et de coloris. P, M, G.

Rayon 326, lingerie. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

Les 5 magasins Simpsons (sauf Centre d'aubaines sur la rue Hickmore)

OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 21H

Simpsons MD